

CHARTRES VOTRE **VILLE**

#185 JANVIER 2019 | www.chartres.fr



LES FUTURS AMÉNAGEMENTS DU CLOÎTRE DE LA CATHÉDRALE

DÉCOUVREZ CE MOIS-CI **LE QUARTIER GRAND-FAUBOURG/JEANNE D'ARC**

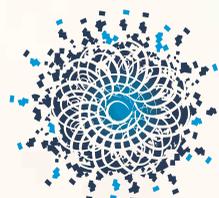
TÉLÉCHARGEZ

votre application Chartres

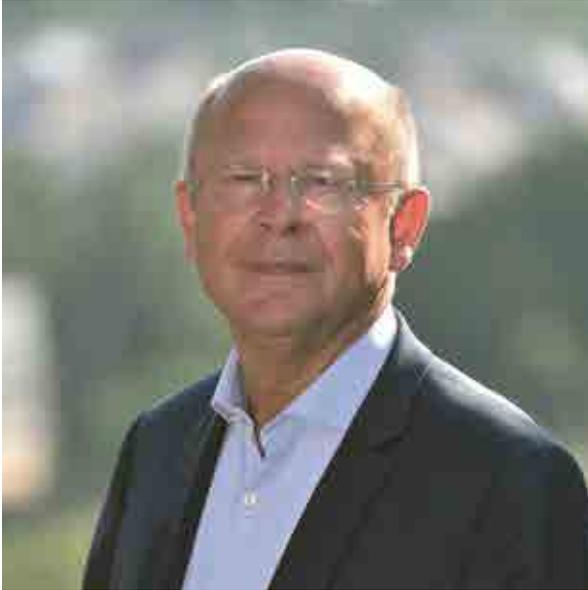


Avec votre application Chartres, découvrez toute la programmation de cette nouvelle année !

► À télécharger gratuitement sur AppleStore et GameStore Android, avec le mot-clé : « Chartres », tout simplement !



CHARTRES



Assurer le quotidien, préparer l'avenir

Novembre et décembre ont été quelque peu tumultueux en France, et laisseront peut-être une ombre sur nos souvenirs de 2018, avec une impression que beaucoup de mesures sont adoptées à l'emporte-pièce, sous la pression de l'actualité plutôt que dans le cadre d'une réflexion sur le long terme.

Et à Chartres? Les ambiances festives de notre ville ont attiré de nombreux visiteurs de l'agglomération et de plus loin, confirmant notre ville comme pôle d'attractivité régional. Est-ce à dire que nous serions des privilégiés? Non, et loin s'en faut. Certes, Chartres rayonne par sa cathédrale, mais le monument ne fait pas tout. Il y a 18 ans, notre ville connaissait des difficultés financières. Ce qui l'a rétablie, c'est de lui donner une vision d'avenir, et de construire ensemble cette ambition.

Nous vous présentons ainsi dans ce magazine le projet de réaménagement du cloître de la cathédrale et de son centre culturel et touristique. Un projet qui complète notre programme de réaménagement du cœur de ville, nous permettra de valoriser les vestiges gallo-romains présents sous le parvis occidental, et apportera à notre ville une nouvelle ressource touristique, de premier plan.

En parallèle, un message important aux propriétaires d'immobilier en centre-ville: les premiers diagnostics et études que nous avons initiés dans le cadre de notre plan Action cœur de ville ont révélé des bâtiments parfois fortement dégradés. Nous devons donc mener ensemble, avec les propriétaires privés, ce travail que nous avons entrepris il y a plusieurs années pour sauvegarder le patrimoine, le valoriser... et continuer à dynamiser notre centre-ville

Enfin, comme ce magazine s'en fera l'écho, nos nouveaux programmes ne se font pas au détriment du quotidien. Une attention pour tous, dans tous les domaines où nous pouvons intervenir: scolarité, santé, social...; une programmation événementielle et un soutien fort à la vie associative, pour que jamais l'on ne s'ennuie à Chartres; un soin permanent à notre relation de proximité avec vous, à la propreté et à la beauté de notre cadre de vie, et aux petites choses qui, sans en avoir l'air, vous facilitent le quotidien... Et nous continuons, malgré les coupes dans les dotations de l'État, à baisser nos taux de fiscalité locale, pour la dix-huitième année consécutive.

Les élus du Conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2019,

Jean-Pierre Gorges
Maire de Chartres



Cloître de la cathédrale : découvrez les futurs aménagements

**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 185
JANVIER 2019**

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.
chartres.fr
www.chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTION

JULIA BIGOT
NICOLAS CALVEZ
LOÏC JAOUEN
FRANCK LECHIEN
STÉPHANE LEFEBVRE
MÉLANIE LELION
JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
studio graphique,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE
GRAPHIC

TIRAGE
32 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

INTERVIEW
JEAN-PIERRE GORGES :
ÉTABLIR ENSEMBLE
UN DIAGNOSTIC DU
CENTRE-VILLE

10





SOMMAIRE

PANORAMA 2019
DES PROJETS ET
DES RÉALISATIONS

50 **QUARTIER**
GRAND-FAUBOURG/
JEANNE D'ARC

78 **CULTURE**
FONDS LORIN





Le maire écrit aux propriétaires
des 1200 logements du centre-ville.

« À nous d'écrire ensemble l'avenir du centre-ville! »

Le maire de Chartres a écrit à tous les propriétaires du centre-ville pour leur proposer d'établir avec eux un diagnostic partagé de l'état de chacun de leurs bâtiments ou maisons. Derrière ce travail d'intérêt commun, la volonté d'associer les Chartrains du centre-ville au renouveau de leur quartier qui appartient à tous les habitants.

Votre Ville: Pourquoi avez-vous décidé d'écrire aux propriétaires des maisons et immeubles du cœur de ville, inscrits dans le cercle des boulevards de Chartres?

Jean-Pierre Gorges: Je veux les convaincre de participer au repeuplement du cœur de ville pour renforcer sa qualité de vie et son animation quotidienne. C'est l'intérêt général et aussi le leur, et surtout le moment en est venu. Dieu merci, nous ne sommes pas à Marseille.

Depuis plusieurs années, nous avons incité fiscalement les propriétaires de certains immeubles et places du centre-ville historique à ravalier leurs façades. Notre attractivité va de pair avec leur intérêt patrimonial. À cette occasion, nous avons découvert quelques immeubles dont les propriétaires, souvent faute de moyens, n'avaient pas assuré l'entretien de manière suffisante. Je pense notamment à deux immeubles de la place Marceau pour lesquels j'ai dû prendre des me-





La municipalité entreprend d'importants programmes de rénovation et de valorisation du patrimoine public. Une vigilance est à assurer pour ce qui est du patrimoine privé.

sures d'urgence dans l'intérêt de leurs occupants comme dans celui des passants. Depuis longtemps également, j'ai constaté l'existence de ce que nous appelons des « dents creuses », emplacements ou bâtiments abandonnés propices aux accidents et aux trafics en tout genre. Là encore, ce n'est pas forcément de la faute de leurs propriétaires, mais de successions compliquées qui peuvent durer des décennies. La Ville n'a pas le droit, et heureusement, de s'ingérer arbitrairement dans ce qui relève de la propriété privée. Sauf quand le drame menace! Je préfère convaincre plutôt que contraindre! J'ai donc décidé d'écrire à tous les propriétaires pour les inciter à dresser avec nous un état des lieux. Comme toujours il faut anticiper, pour trouver en amont les solutions techniques et financières. Le plan d'action Cœur de Ville lancé par l'État pour redynamiser les villes moyennes va fournir des outils qui permettront de requalifier des immeubles dégradés ou vétustes.

VV: Il ne s'agit pas seulement d'améliorer ou d'embellir l'état matériel des immeubles?

JPG: J'ai observé depuis longtemps, et beaucoup me l'ont également dit, que la prospérité des commerces de centre-ville souffrait de la cherté des loyers des pas-de-porte des magasins. L'explication en est simple: le loyer sert aux propriétaires à retirer un revenu de la mise en location du commerce, mais aussi à entretenir l'ensemble des étages du bâtiment. Ceux-ci restent en effet souvent inoccupés, la vitrine et la porte du commerce occupant toute la largeur de

l'immeuble. Les commerçants n'habitent plus systématiquement au-dessus de leur commerce. Cette situation prive les étages d'un accès indépendant. Et ils restent inoccupés. La conséquence, c'est que le centre-ville se dépeuple et que les commerces, de bouche et de proximité particulièrement, souffrent d'un manque de fréquentation régulière. Et c'est tout le cœur de ville qui souffre de ce manque. Il faut mettre un terme à ce cercle vicieux, convaincre les propriétaires et les commerçants d'étendre leurs magasins tout en ouvrant un accès indépendant aux logements des étages. C'est un travail de longue haleine à conduire immeuble par immeuble.

VV: Pourquoi dites-vous que le moment est maintenant venu d'engager cet effort?

JPG: On ne peut pas mettre la charrue avant les bœufs. Depuis 2001, notre municipalité s'est beaucoup occupée des divers quartiers de Chartres. Tous ont été couverts par des marchés d'étude et de définition qui nous permettent d'agir sur leur urbanisme, au fur et à mesure de nos moyens, en évitant ce que l'on appelle « l'urbanisme d'opportunité », c'est-à-dire l'improvisation désordonnée au coup par coup. Car celle-ci se paie cash pendant 30 ou 50 ans. Le centre-ville est l'un de ces quartiers, avec cette différence qu'il appartient à tous. Nous avons cherché à le rendre accessible et à le faire vivre, avec le grand parking, les transports publics, la réurbanisation des boulevards de la ville haute qui accueille les grands équipements de ce que nous appe-

Quelques indices qui



révèlent un patrimoine en souffrance



1 Après avoir emmagasiné de l'humidité, les matériaux se délitent.

2 Mal entretenues, les gouttières sont des « autoroutes » à infiltrations.

3 À l'inverse des traditionnels enduits à la chaux, les enduits ciment posés après-guerre ne laissent pas respirer les matériaux en cas d'infiltrations, l'humidité stagne. Un sondage de la façade le montre : derrière l'enduit ciment, les matériaux sont rongés.

4 Raccord de gouttière défectueux : des infiltrations dégradent les éléments alentours.

5 Aux angles des maisons médiévales, les poteaux corniers font les frais des infiltrations. En surface, les enduits ciment cèdent.

lons le boulevard de la Culture (conservatoire, cinéma, théâtre et médiathèque). Ce boulevard se prolonge aujourd'hui vers la nouvelle gare avec le théâtre Off et bientôt la grande salle de spectacle culturel et sportif. Et aussi vers la cathédrale avec le futur centre culturel et touristique du parvis occidental et la Maison internationale de la Cosmétique. Après la mise en service du parking, nous avons pu élargir la zone piétonne, et d'abord pour protéger la cathédrale restaurée de la pollution automobile. Nous avons aussi animé ce centre-ville historique, grâce notamment à Chartres en lumières, et en soutenant la réussite associative de Chartres Estivales. En même temps nous restaurons et nous embellissons toutes les rues et les places du centre-ville historique. Cet effort contribue à l'accroissement de la fréquentation touristique. À cette activité venue du dehors nous devons ajouter maintenant une fréquentation du de-

dans, la seule à pouvoir assurer la permanence de la vie et de l'activité.

VV : Quel est votre objectif, car cela peut concerner des centaines d'habitants supplémentaires ?

JPG : Cette densification douce, puisque les bâtiments existent déjà, peut même concerner quelques milliers d'habitants supplémentaires, des personnes et des familles qui auront envie de profiter des beautés et des animations de notre centre-ville commun. C'est un vrai projet fédérateur ! Ce que nous entreprenons là vient en fait prolonger une vision d'ensemble. Elle participe de la cohérence d'une action que nous menons depuis bientôt 18 ans. Ce que nous avons déjà fait a convaincu une grande majorité des Chartrains. C'est ce crédit qui nous permet d'engager cette nouvelle étape où nous avons besoin de convaincre des propriétaires privés que l'intérêt général et le leur propre peuvent et doivent se conjuguer pour l'avenir de Chartres. C'est dans ce sens que nous voulons étendre le périmètre du Secteur Sauvegardé : les mêmes règles doivent s'appliquer à toutes les habitations situées à l'intérieur des boulevards, Basse ville évidemment comprise.

À nous d'écrire ensemble l'avenir du centre-ville !

2019 : un panorama

Un coup d'œil sur les actions, projets ou réalisations qui marqueront votre année 2019



ÉLISABETH FROMONT

adjointe en charge des Affaires sociales, de la Famille, du Handicap et du Logement

“ Nous ouvrons 2019 par la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement du quartier des Clos, dans le cadre du nouveau programme engagé par l'État. Nous poursuivons ainsi la mue de ce quartier, avec la satisfaction que notre projet ait été salué nationalement. Ailleurs, d'autres programmes avancent aussi, comme celui de la Courtille.

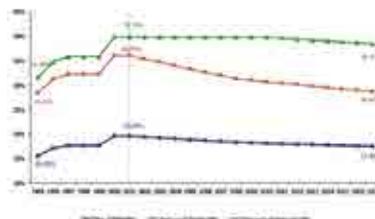
Par ailleurs, nous continuons à enrichir nos programmes de sensibilisation et d'accompagnement dans tous les domaines des CCAS. Je pense notamment à la santé, dans la droite ligne des missions de notre centre de santé polyvalent, et à l'enfance, avec la réussite éducative et la relation parent-enfant... Et nous finaliserons le dossier de création d'un nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui sera construit à Rechèvres. ”



FRANCK MASSELUS

adjoint aux Finances et à la Prospective, en charge du Pôle administratif

“ Il y a 17 ans, nous avons pris l'engagement de baisser durablement les taux de la fiscalité locale. En 2019, pour la 18^e année consécutive, nous poursuivons dans cette voie, malgré les baisses des dotations de l'État et la suppression, à terme, de la taxe d'habitation. Cela ne nous empêchera pas de conserver un niveau d'investissement significatif ni de maintenir notre plein soutien au monde associatif. Enfin, vous vivrez avec nous l'ouverture du Pôle administratif, dès la rentrée prochaine ! ”



Malgré le contexte national, une 18^e baisse des taux de la fiscalité locale



La réussite éducative, un accompagnement important.



Le programme Courtille



Le Pôle administratif : ouverture à la rentrée.



KARINE DORANGE

adjointe aux Affaires scolaires, à la Vie associative, à la Jeunesse et au sport, en charge du Plateau Nord-Est

“ 2019 sera résolument sport! Sans chercher à être exhaustif ni à en trop dévoiler, citons six événements nationaux de nage avec ou sans palmes, de pétanque, de rugby, d'échecs, de cyclisme... une multitude de rendez-vous associatifs, et nos temps forts saisonniers: C' L'été avant de partir en vacances et le Salon des associations, pour en marquer le retour.

Quant à l'année scolaire elle-même... nous restons attentifs à ce que nos enfants bénéficient des meilleures conditions de scolarité, tout en prenant soin de leur faire découvrir de nouvelles activités, que ce soit sur le temps scolaire ou pendant les vacances...”



DANIEL GUÉRET

adjoint aux Relations avec les partenaires institutionnels, à la Citoyenneté et à la Mémoire, en charge du Pôle Gare

“ 2019 sera une année remarquable pour le Pôle Gare, avec des réalisations qui sont l'aboutissement de nombreuses années de travail. Vous verrez la création de cette fameuse passerelle piétonne, qui concrétisera enfin l'accessibilité aux quais et constituera la liaison entre le cœur de ville et la zone de l'Épargne, où le futur complexe culturel et sportif et la plateforme intermodale prendront place. Et conformément à ce que nous avons annoncé, 2019 sera aussi l'année de la transformation de la place Pierre-Sémard et de l'avenue Jehan-de-Beauce... pour créer cette belle entrée de ville que Chartres mérite.”



Les échecs : une découverte à l'école.



2019, rendez-vous avec le sport.



La passerelle et les aménagements du périmètre gare.



DOMINIQUE DUTARTRE

Adjointe en charge de la Proximité et du Cadre de vie

“ 2018 a confirmé votre intérêt pour nos rencontres de proximité. Les échanges y sont riches, constructifs, et nous permettent de connaître vos attentes. Nous les poursuivrons donc, en leur donnant qui plus est un élan supplémentaire. En parallèle, nous maintenons nos efforts pour la qualité du cadre de vie chartrain. Une action qui s’attache particulièrement à la propreté, au civisme... et à notre fleurissement. À ce sujet, nous recevrons le jury du Conseil national des Villes et Villages fleuris. Les Quatre fleurs de Chartres lui seront-elles confirmées? Les critères sont exigeants... et chaque fleur compte, qu’elles soient plantées par nous, ou par vous. ”



ÉLISABETH BARRAULT

Adjointe en charge des Travaux et de l’Urbanisme

“ Au fur et à mesure de nos travaux sur le domaine public et le patrimoine, nous travaillons un concept de modules de mise en accessibilité. Deux difficultés s’imposent: les contraintes d’espace, et leur intégration de ces éléments dans le paysage urbain. Nous finalisons aujourd’hui le premier dispositif, que nous installerons à l’entrée de l’église Saint-Aignan. Sur son modèle, nous souhaitons créer les suivants, de lieux en lieux... ” L’accessibilité progresse !



PATRICK GÉROUDET

adjoint à la Promotion de la ville au tourisme et au Patrimoine

“ 2019, année d’anniversaires! 60 ans de jumelage avec Chichester (Angleterre) et Spire (Allemagne), 30 avec Sakurai (Japon), 25 ans avec Bethléem (Palestine) et 10 avec Lujan (Argentine) et Léon (Espagne)! Pour marquer cela, nous vous avons préparé une mosaïque d’expositions et de concerts, sous-tendus par nos traditionnels échanges. Et pour célébrer les 40 ans de l’inscription de notre cathédrale au patrimoine mondial de l’Humanité, des manifestations, dont un concert-événement en mai, par le Chœur philharmonique de l’Unesco. Côté patrimoine, nous poursuivons les travaux de mise en valeur de l’abbaye de Saint-Martin-au-Val. ”



Le fleurissement et la proximité, des actualités permanentes.



Modules d’accessibilité : un prototype à l’église Saint-Aignan.



Après 2014, le Chœur de l’Unesco sera de retour à Chartres



JOSÉ ROLO

*adjoint à la Tranquillité,
à la Circulation et à l'Occupation du domaine public*

“ Avec la livraison du Pôle administratif, 2019 verra l'ouverture de notre nouveau centre de supervision urbaine. Fonctionnant 24 h / 24, il complètera le travail de proximité de nos équipes sur le terrain, et nous permettra de passer un nouveau seuil de qualité de service pour nos missions de sécurité et de tranquillité publiques. ”



Le CSU, outil de la tranquillité, 24h/24



ISABELLE VINCENT

adjointe à la Culture

“ 2018 a été une année intéressante en termes d'initiation de nouveaux projets. Je pense, entre autres, au palais épiscopal, que nous faisons évoluer. Le musée des Beaux-Arts y conserve sa place, bien sûr, mais enrichi de nouvelles ressources, tant pour les associations que le public. Nous vous le dévoilerons petit à petit et vous en ferez profiter grâce à, par exemple, la réouverture de son artothèque... En parallèle, après avoir finalisé la conception de la future scène théâtrale Off, dans l'ancien cinéma l'ABC, nous en lançons les travaux ! Côté programmations, vous retrouverez tous les rendez-vous que vous affectionnez, avec une saison enrichie au conservatoire... Et bien sûr un hommage aux quarante ans du classement de notre cathédrale au patrimoine mondial, par l'Unesco. ”



ISABELLE MESNARD

adjointe à l'Animation de la Ville.

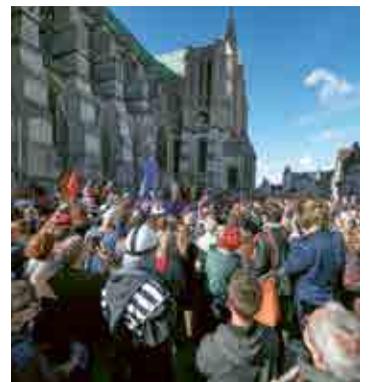
“ 2019 va être très XIII^e et XXI^e siècles, avec la deuxième édition de Chartres 1254, qui va associer les communes de l'agglomération, et un Boulevard du Graff présent comme jamais auparavant. Ces deux grands rendez-vous n'enlèveront rien à la pléiade d'événements qui animent notre ville : concerts, festivals, animations... en tous genres et pour tous. Ces rendez-vous, combinés à nos flirts assidus avec de beaux itinéraires touristiques, comme le parcours à vélo Paris - Mont-Saint-Michel de la Véloscénie, vont faire de Chartres une scène très convoitée... ”



Le palais épiscopal, appelé à devenir plus qu'un musée des Beaux-Arts.



Du graff à la fête médiévale, l'événementiel chartrain se joue des siècles





ALAIN CONTREPOIS

adjoint en charge de la Sécurité, de l'Hygiène et de la Salubrité des établissements recevant du public, et des Relations avec les commerçants.

“ La dynamique commune que nous construisons avec les commerçants fonctionne. Ils sont partenaires de l'ambition que nous avons pour notre ville, et nous établissons en concertation avec eux les orientations qui permettent à Chartres de croître en attractivité, aussi bien pour les habitants que pour les touristes. Une ville ne vit pas sans commerces. En 2019, nous continuons à travailler ensemble, sur nos projets structurants comme nos programmations événementielles. La richesse de ce Noël Ville & Vitrioles, Chartres témoigne de cette volonté. ”



MARIA CHEDEVILLE-JEBLI

conseillère municipale déléguée à la démarche Écoville, en charge des quartiers Rechèvres et Roseraie.

“ Le développement durable est une notion absolument transversale, qui doit s'appliquer à tous les domaines de nos vies. Nous l'appréhendons encore trop souvent de façon parcellaire. Depuis 2008, nous en avons posé des bases: gestion des déchets, transport, constructions, éclairage urbain, espaces verts... Tout cela constitue des ramifications d'une seule et même conception de la ville telle que nous devons la créer. Nous continuons à avancer, pas à pas dans chacun des domaines d'application, pour que Chartres évolue de façon vertueuse selon les enjeux d'aujourd'hui. Nous aurons l'occasion de vous en dévoiler des pans, en parlant par exemple de schéma directeur cyclable, d'aménagement du Pôle administratif, de quartiers en devenir tels que Rechèvres et Roseraie... Ces éléments ne devraient-ils pas constituer les composantes d'une charte? ”



Les commerçants, partenaires de l'animation et des projets de la Ville



Les enjeux du développement durable sont au cœur de l'aménagement urbain



LAURENT LHUILLERY

conseiller délégué à la Mise en lumière du patrimoine.

“ Nous continuons à modeler la lumière, élément de l’ADN chartrain. À travers Chartres en lumières bien sûr, dont le succès ne faiblit pas, et que nous renouvelons en 2019 avec une nouvelle scénographie sur le portail royal de la cathédrale. Mais pour dire au revoir à l’ancienne, nous avons choisi de les projeter toutes les deux, alternées, durant toute la saison.

En parallèle, nous explorons les possibilités de marier de façon permanente patrimoine et nouvelles technologies de mise en lumière. L’église Saint-Aignan en sera l’un des premiers témoins: vous aurez plaisir à en redécouvrir les volumes et les détails, à la nuit tombée, dès la fin du printemps.



GUILLAUME BONNET

conseiller municipal délégué en charge de l’Emploi et de l’Insertion des jeunes.

“ On observe que nombre d’entreprises du bassin de vie chartrain, qui se portent bien, peinent parfois à trouver leurs salariés. Qu’il s’agisse d’emplois qualifiés ou non qualifiés, ces recrutements se feront d’autant plus facilement que la relation de proximité entre les employeurs et les demandeurs d’emploi du territoire sera solide. C’est cette relation que nous construisons à travers nos matchs pour l’emploi, nos forums pour l’emploi, parrainages, etc. Qui plus est, avec l’ouverture du Pôle administratif se réalisera la création d’un « *guichet unique pour l’emploi* » qui rassemblera nos solutions, mais également celles de nos partenaires la Maison des Entreprises et de l’emploi de Chartres métropole, la Mission Locale de l’arrondissement de Chartres...



En éclairage patrimonial ou événementiel, la lumière fait partie de l’ADN de Chartres.



Un match pour l’emploi : une solution très courue pour rencontrer son futur employeur!

L'aménagement du cloître Notre-Dame

Le cloître de la cathédrale est, paradoxalement, l'un des derniers périmètres du cœur de ville piétonnier à souffrir encore la présence d'aplats de bitume. Avec sa charge patrimoniale si particulière, et qui plus est la présence de vestiges gallo-romains dans son sous-sol, son devenir valait qu'on lui accorde réflexion. Après plusieurs années d'études, et une validation en Commission nationale, le projet de son réaménagement a fait l'objet d'une présentation devant le Conseil municipal de novembre.

Tous visuels: crédit Groupe 6





Le futur parvis et sa douce inclinaison. Conforme à la tradition, un banc attend les visiteurs pour une pause contemplative.

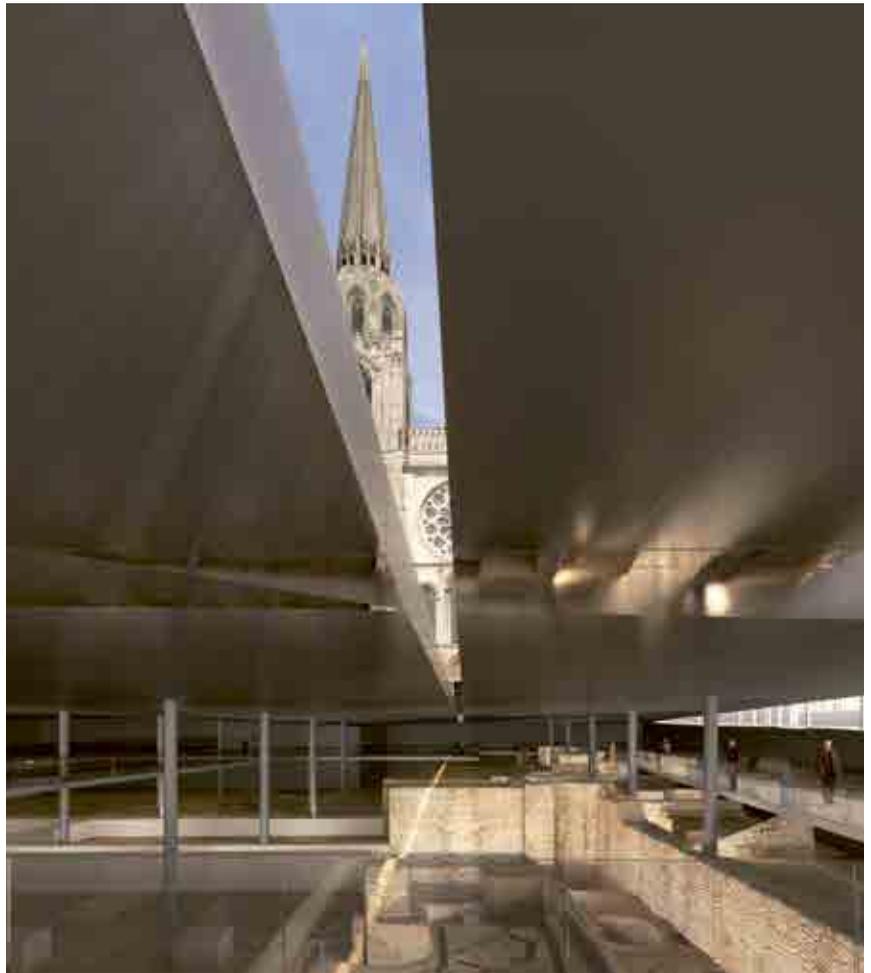
► Double page précédente: L'entrée de l'équipement constitue l'accès au nouveau parvis de la cathédrale. Dans l'esprit médiéval, il faut passer le bâti pour que la cathédrale se révèle dans son intégralité. Les volumes bas du centre en laisseront malgré tout apparaître plus que les bâtiments actuels de la Cosmetic Valley. Cette entrée vers le parvis n'est pas sans évoquer une porte médiévale du cloître.

Le Moyen Âge avait traditionnellement inscrit la cathédrale au cœur d'un cloître, ville dans la ville, protégée d'une enceinte. Celui de Chartres comptait neuf portes, autant que la mythique Jérusalem. Une valeur symbolique forte, que la Ville s'était attaché à valoriser en 2013 en les « restituant », subsistantes ou disparues, par des dalles de seuil gravées visibles de jour, et des arches lumineuses bleutées la nuit.

C'était un premier pas vers un programme global d'aménagement de ce cloître.

Créer un écrin

L'aménagement des abords de la cathédrale se conçoit dans l'esprit de celui du cœur de ville: la disparition du bitume au profit d'un pavage de grès adapté au patrimoine chartrain. Mais plus qu'ailleurs, régnait l'intention toute particulière de créer un écrin. Les circulations automobiles s'effaceront, au profit d'une vie



Par sa conception, l'équipement rappelle que les vestiges gallo-romains et la cathédrale gothique ne constituent qu'un seul et même référentiel. Une faille vitrée dans la toiture-parvis matérialise cette idée, en ouvrant le sol antique sur les flèches.

piétonne. Le périmètre considéré intègre les trois parvis de la cathédrale, et s'étire de la place Jean-Moulin jusqu'aux jardins de l'Évêché. Un travail d'aménagement simple et classique est réservé aux parvis nord et sud, tandis que les jardins seront l'objet d'une mise en valeur paysagère, jusqu'à leur balcon sur la basse ville.

Valoriser les vestiges gallo-romains

Dans les années 1990, des fouilles menées sous le parvis

occidental de la cathédrale avaient révélé la présence de vestiges gallo-romains. Un témoignage de l'importance de l'antique Autrica qui, déjà, s'étendait de l'actuel quartier gare jusqu'au sanctuaire de Saint-Martin-au-Val. Protégés, ces vestiges doivent être révélés au public. C'est l'enjeu d'un futur équipement qui sera aménagé sous le parvis. 2250 m² d'espaces d'exposition feront la lumière sur ce passé vivant, aménagés sur des planchers mobiles qui évolueront au fur et à mesure

de l'ouverture des périmètres de fouilles.

Le toit-terrace de cet équipement constituera un nouveau parvis pour la façade occidentale de la cathédrale, de même niveau et s'élevant en pente douce (2 %, guère plus que celui de la cathédrale Notre-Dame de Paris), tandis qu'il rejoint la rue Percheronne. Sur son côté nord, là où s'élèvent actuellement les bâtiments années 1950 de la Cosmetic Valley, un ouvrage « mezzanine » consti-

tuera le passage de la place Jean-Moulin vers le parvis et l'accès aux niveaux inférieurs.

Évoquer la ville médiévale

Les parvis dégagés de nos cathédrales résultent des travaux d'urbanisme du XIX^e siècle. Au Moyen Âge, pas de mise en scène de ces façades vertigineuses. Cachées par les toits des immeubles voisins, elles ne se découvraient dans leur intégralité qu'au dernier moment, après une progression labyrinthique jusqu'à un parvis cerné par les habitations. Si le futur parvis conservera les dimensions de l'actuel, en revanche cette mise en situation demeurera. L'entrée de l'équipement adoptera un profil de toiture accidenté, à l'image de la ligne faîtière des bâtiments de la rue de l'Étroit-Degré. À l'image de strates archéologiques, les murs de l'équipement seront composés de stries de verre et de béton de terre.

► Le projet est conçu en groupement de maîtrise d'œuvre. Architecte, urbaniste, paysagiste mandataire: forma6, architecte expert: Atelier Cantal Dupart; archéologie du patrimoine: Confluence Patrimoine; Infrastructure, génie civil, hydraulique, environnement: Arcadis; paysagiste: Agence laure planchais; Concepteur lumière: Spectaculaire.

► La SPL Chartres Aménagement est mandatée en assistance à maîtrise d'ouvrage.



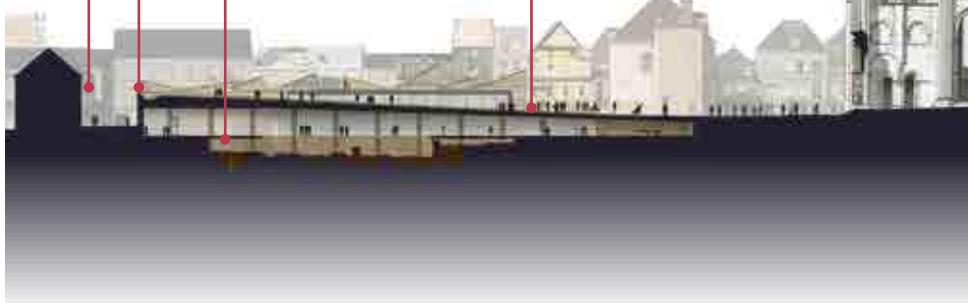
L'édifice qui permet l'accès direct, depuis la place Jean-Moulin, au parvis et aux niveaux archéologiques exploite deux propriétés du verre: la transparence de grandes baies qui révèlent la cathédrale, et la couleur de stries épaisses prises dans les murs.

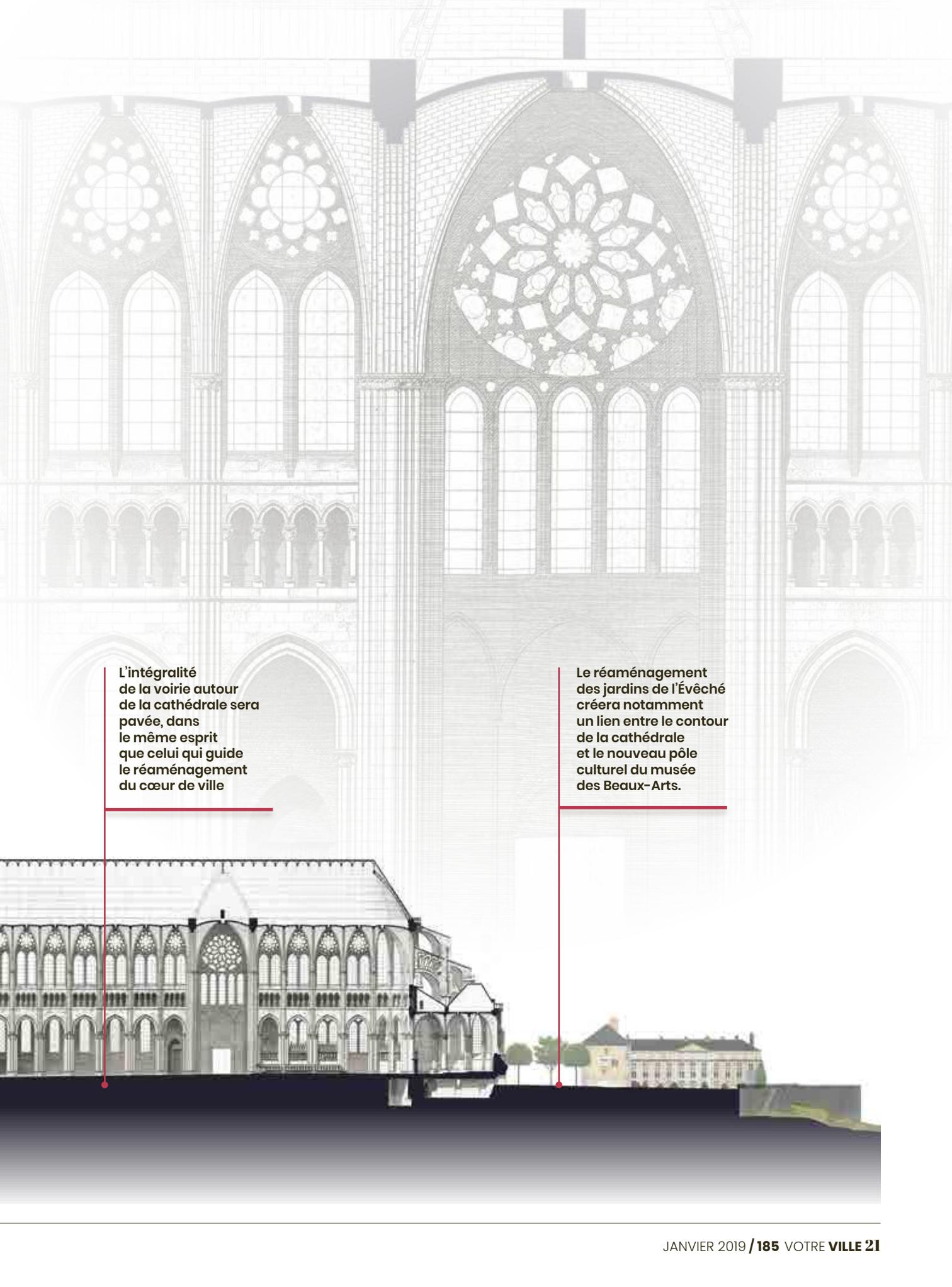
La rue Percheronne

À la jonction de la place Jean-Moulin et de la rue de l'Étroit-Degré, l'accès au parvis se fera à travers l'édifice d'accès à l'équipement.

Sous la dalle du parvis: les espaces muséographiques et les fouilles vivantes, seront visibles du public.

La dalle du parvis s'élèvera doucement depuis le niveau de la rue. Elle constituera une esplanade pour admirer le massif occidental de la cathédrale... et ses mises en lumière.





L'intégralité de la voirie autour de la cathédrale sera pavée, dans le même esprit que celui qui guide le réaménagement du cœur de ville

Le réaménagement des jardins de l'Évêché créera notamment un lien entre le contour de la cathédrale et le nouveau pôle culturel du musée des Beaux-Arts.

Les bonnes résolutions à prendre en 2019

La nouvelle année est toujours un moment privilégié pour se donner de beaux objectifs, dont pourquoi pas l'abandon de mauvaises habitudes. Déchets, mégots, circulation... Voilà trois domaines dans lesquels vous pourrez piocher quelques résolutions pour contribuer vous aussi au « bien vivre à Chartres ».



① Je sors mes déchets et encombrants quand il faut, où il faut

Pour la collecte des déchets ménagers et recyclables, plusieurs dispositifs existent selon votre quartier: les conteneurs enterrés, la collecte en bacs roulants et celle en sacs. Sachez que le dépôt de déchets ou d'un sac trop gros (plus de 50 litres), en dehors des jours de collectes, est considéré

comme sauvage et peut faire l'objet d'une contravention (de 35 à 1500 €). Concernant les sacs jaunes, la prochaine campagne de distribution débutera ce mois-ci et se prolongera jusqu'en avril. Les déchets verts quant à eux sont ramassés une fois par semaine entre avril et novembre.

Les encombrants sont ramassés un mois sur deux, le deu-

xième mardi pour l'hypercentre et la basse-ville, et le deuxième jeudi pour le reste de la ville.

Sont acceptés: le vieux mobilier, la ferraille, les literies usagées, les objets plastiques et métallique au rebut, les tapis, le bois... Sont refusés: les gravats, les éviers, les déchets électriques ou dangereux, les pneus, les portes et fenêtres vitrées... Ils doivent être déposés en déchetterie. Le dépôt présenté ne doit pas excéder 2 m³ par habitation (poids max: 75 kg, taille max: 2 m).

► Attention, ne vous étonnez pas si vos commerçants semblent ne pas respecter les mêmes règles que vous. Ils bénéficient de collectes qui leur sont réservées. Reportez-vous au calendrier des collectes qui vous seront distribués ce mois-ci. Si vous ne le recevez pas, il sera disponible au guichet unique ou sur simple demande par téléphone (n° vert: 0 800 222 036). www.chartres-metropole.fr



② Je ne jette plus mes mégots par terre

Prenez le bon réflexe! Au printemps dernier, la Ville a lancé l'opération «*Je fume chartrain, je geste malin*». Une campagne pour aider les fumeurs à prendre l'habitude de ne plus jeter leurs mégots au sol. Ce geste qui peut paraître anodin n'en reste pas moins une incivilité (contravention: 68 euros) sans compter qu'ils salissent et provoquent un désastre écologique.



En 2018, la Ville a installé des éteignoirs supplémentaires sur certaines corbeilles et vous a offert des cendriers de poche, distribués par vos buralistes. L'opération est renouvelée une deuxième et dernière fois. Une campagne d'information et de sensibilisation accompagnera à nouveau cette distribution. Soyez courtois, ne jetez pas!

③ Je respecte les zones 30!

Les zones 30 sont définies pour que les véhicules et les piétons puissent circuler côte à côte en toute sécurité. Les piétons y sont prioritaires. Les automobilistes et cyclistes leur doivent la priorité. Pour rappel également, les boulevards qui entourent le cœur de ville sont

tous en zone 30. On lâche la pédale d'accélérateur. Quant aux zones piétonnes, on y roule au pas (pas plus vite qu'un piéton) même si on est à vélo. Une dernière info pour les cyclistes, les trottoirs et les galeries marchandes s'arpentent pied à terre.

Le vélo, un atout pour la Ville

Depuis 2005, Chartres promeut le vélo comme moyen de déplacement. En 2019, un nouveau schéma directeur cyclable sera mis à l'étude pour développer encore plus cette pratique.



Maria Chedeville-Jebli, conseillère municipale déléguée à la démarche éco-ville

Avec l'aménagement des pistes cyclables le long de l'Eure, des zones 20 et 30 km/h en basse ville, et des rues cyclables à double sens, l'installation d'un abri-vélo sécurisé à la gare, les cyclistes ont vu leurs conditions de circulation évoluer. Depuis une dizaine d'années, la Ville développe une politique en faveur du vélo. Pour ses efforts, elle a d'ailleurs été récompensée par le prix Talents du vélo 2017.

Aujourd'hui, elle veut aller plus loin. « *L'étude d'un nouveau schéma directeur cyclable, sera réalisée au cours de cette année, explique Maria Chedeville-Jebli, conseillère municipale déléguée à la démarche éco-ville. Je ne souhaite plus que nous créons des aménagements d'opportunité, mais que l'on réfléchisse à la place du vélo de façon plus globale.* » Les Chartrains sont aujourd'hui nombreux à le privilégier au quotidien, mais l'élue déléguée à l'éco-ville veut que cette dynamique continue de progresser. « *La part modale du vélo doit augmenter, toutefois dans un certain respect de tous les usagers de la rue. De ce fait, nous profiterons pour réaliser une communication de sensibilisation sur «La rue est un lieu de vie et de rencontre entre tous.» Nous souhaitons tous une ville moins polluée et apaisée.* »

► Isabelle Mesnard, présidente de la Véloscénie

À Chartres, le vélo n'est pas seulement un moyen de déplacement, mais aussi une pratique touristique et de loisirs. En novembre dernier, Isabelle Mesnard, adjointe en charge des Animations de la Ville et conseillère communautaire déléguée au Tourisme, est devenue présidente de la Véloscénie. La Véloscénie, ce sont 450 km d'itinéraires pour les cyclistes entre Paris et le Mont-Saint-Michel. Entre pistes aménagées, voies vertes, petites routes balisées et chemins forestiers, ce parcours vélo emmène les cyclistes au cœur de la vallée de Chevreuse, du Perche et du bocage normand. Avec son patrimoine, Chartres s'impose comme une étape incontournable pour les cyclotouristes. « *Certains démarrent même le parcours à Chartres, en arrivant par le train, précise l'élue. Les cyclotouristes profitent de leurs escales pour visiter, consommer, se loger. C'est un atout ! D'autant plus que cette année, Chartres fêtera les quarante ans de l'inscription de la cathédrale au patrimoine mondial de l'Unesco. De même que le château de Versailles, et le Mont-Saint-Michel, deux étapes du parcours.* »

41 logements seront livrés à Rechèvres

Les rencontres de proximité 2018 se sont terminées avec le secteur Rechèvres – Bas-Menus. Les riverains étaient, comme tous les ans, nombreux autour de Dominique Dutartre et José Rolo, adjoints au maire. Informations et observations partagées.



L'aménagement, la réhabilitation et construction

Rue des Bas-Menus, Chartres et Mainvilliers travaillent ensemble pour réaménager les stationnements. José Rolo ne manque pas cette occasion pour rappeler le montant d'une contravention pour stationnement gênant: « 135 € d'amende pour tout véhicule garé sur le trottoir. Le piéton doit pouvoir circuler en sécurité. » Autre sujet: la transformation du quartier. L'occasion pour Chartres métropole Habitat, après la livraison des 22 logements du Domaine du Parc, de présenter le programme de 41 logements à livrer avenue de la République dans les prochains jours, et les travaux de réhabilitation de 52 logements rue Gaston-Couté, effectués au premier semestre.

Plus de 40 habitants ont gravi les marches de la Proximité La Cité, pour rencontrer Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Proximité et du Cadre de vie. Pour répondre aux questions, José Rolo, son collègue en charge de la Tranquillité, de la Circulation et l'Occupation du domaine public, et les représentants des services techniques, de la police municipale, des déchets et de Chartres Métropole Habitat. L'occasion d'un bilan: depuis la dernière réunion, 300 demandes ont été enregistrées par le centre d'appels, dont 262 clôturées, et 75 % des sujets abordés au rendez-vous de 2017 traités.

Le quart d'heure fatidique à l'école!

Parmi les incivilités du quotidien, une classique: les comportements irrespectueux de certains parents d'élèves au volant, lorsqu'ils accompagnent ou viennent chercher leurs enfants: stationnements gênants, circulation sur les terrains privés... « Jean-Pierre Gorges a diligenté une étude de sécurisation des abords de toutes les écoles. Les premiers travaux ont commencé l'été dernier et vont se poursuivre, précise l'élue. C'est une priorité. »

Un riverain commente: « J'ai entendu certaines critiques, mais je tiens à vous féliciter. Après être parti à Lucé, je suis revenu à Chartres et ai noté une nette différence sur mes feuilles d'impôts. J'apprécie d'être Chartrain! ». Un compliment qui va droit au cœur de l'élue qui œuvre sans relâche avec le maire pour le bien-vivre ensemble !



Un coup de pouce pour les écoliers

Ils se sont engagés pour l'année. Le 3 décembre, vingt enfants de CP ont officialisé leur participation au dispositif Coup de pouce clé organisé dans le cadre du Programme de réussite éducative. Ils seront ainsi accompagnés dans leur apprentissage de la lecture et de l'écriture.



Savoir parfaitement lire et écrire est la condition indispensable à la réussite scolaire. Depuis 2007, le Coup de pouce « clé » (pour « club de lecture

et d'écriture ») accompagne des élèves de CP dans leur apprentissage. Le 3 décembre, les enfants concernés pour cette année et leurs familles ont été reçus à l'hôtel Montescot pour

signer leur contrat avec les différents acteurs du projet.

Cette année, vingt enfants sont concernés, dix à l'école Maurice-Carême, dix à l'école



Henri-IV. Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs, ils bénéficient d'1h30 de soutien pour consolider leurs acquis et progresser, avec l'aide de quatre animatrices.

Des parents indispensables

Le rôle des parents est indispensable. « *C'est important qu'ils soient aux côtés de leurs enfants*, indique Élisabeth Fromont, première adjointe au maire en charge des Affaires sociales. *En montrant leur intérêt pour ce qu'ils apprennent à l'école, ils accroissent leur motivation.* » Ainsi, les parents seront invités à participer au club

une fois par trimestre. Ils apporteront aussi le goûter, viendront chercher leur enfant à la sortie et s'entretiendront régulièrement avec l'animateur.

Le Coup de pouce clé est organisé dans le cadre du Programme de réussite éducative, financé par la Ville et l'État. La préfète d'Eure-et-Loir, Sophie Brocas, croit fortement en ce dispositif. « *Le vocabulaire, la lecture, et la facilité d'écriture permettent de former de futurs citoyens.* » La préfète a invité les enfants à développer en famille un intérêt pour les livres, en profitant notamment de la médiathèque L'Apostrophe, ouverte le samedi et depuis septembre, le dimanche après-midi.

► Une séance du club Coup de pouce

Après leur journée de classe, les enfants profitent de la période du goûter comme d'un temps d'échanges entre camarades et animatrices.

Un moment aussi pour progresser en expression orale: ils découvrent notamment « le mot du jour », un mot pour enrichir leur vocabulaire, avant de se mettre aux devoirs pendant quinze minutes.

Les enfants enchaînent avec des activités ludiques, comme la phrase surprise qui consiste à remettre plusieurs mots dans le bon ordre pour former une phrase souvent rigolote. La séance se termine par la lecture d'une belle histoire.

► Le coup de pouce du Rotary!

La Ville de Chartres, le Rotary club de Chartres et Rotary club Chartres Deux-Vallées organisent samedi 2 février la Dictée du Rotary. Pour la quatrième année consécutive, elle servira à collecter des fonds pour soutenir l'opération Coup de pouce clé de Chartres. Des lots seront offerts par les sponsors de la manifestation aux trois meilleures copies adultes et enfants. En 2018, l'Association pour le crédit et l'épargne des fonctionnaires, (Acef), le Rotary-club de Chartres et le Rotary-club Chartres Deux-Vallées ont remis 3 900 euros au programme de réussite éducative, dont 400 euros récoltés pendant la dictée.

► Dictée du Rotary,

samedi 2 février, 14h 30, à l'amphithéâtre du lycée Marceau. Tarif: 10 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans. À partir de 12 ans. Tél. Jessica Talbot, Coordinatrice PRE: 02 37 23 40 74.

De futures solutions de stationnement entre gare et cœur de ville

Tel que le dessine le programme Pôle Gare, le voisinage de la gare se muera en un quartier pourvu de nombreux atouts. Un quartier où il fera bon habiter, travailler, se divertir... et où la circulation sera enfin apaisée. Un périmètre qui comptera aussi deux nouveaux parcs de stationnement.

Le Pôle Gare se conçoit comme un futur quartier construit autour du nœud intermodal des gares SNCF et routière. Un quartier qui comportera logements, commerces et services, bureaux, et une contribution événementielle à travers, notamment, le complexe culturel et sportif de Chartres métropole, dédié au sport et à la culture. Des composantes qui nécessitent que l'on puisse y stationner.

Jouer la complémentarité : le parking de la plateforme multimodale

La zone de l'Épargne, qui portait en regard de la gare SNCF des installations techniques et activités sociales de SNCF, est dorénavant tournée vers sa nouvelle vocation : accueillir le complexe culturel et sportif et la plateforme multimodale. Ces deux équipements, associés à la gare de Chartres, forment un trio très rationnel : la gare SNCF connecte le ter-

ritoire chartrain au national ; la plateforme fournira à la gare les services associés dont ont besoin les usagers du train (stationnement et connexion avec les transports locaux) ; et le complexe apportera une offre de loisirs en cœur de ville et d'agglomération. Et la boucle est bouclée puisque la plateforme multimodale offrira aussi ses places de stationnement à la salle de spectacles, le soir, quand les usagers de la gare les auront libérées.

Le parking de la plateforme multimodale

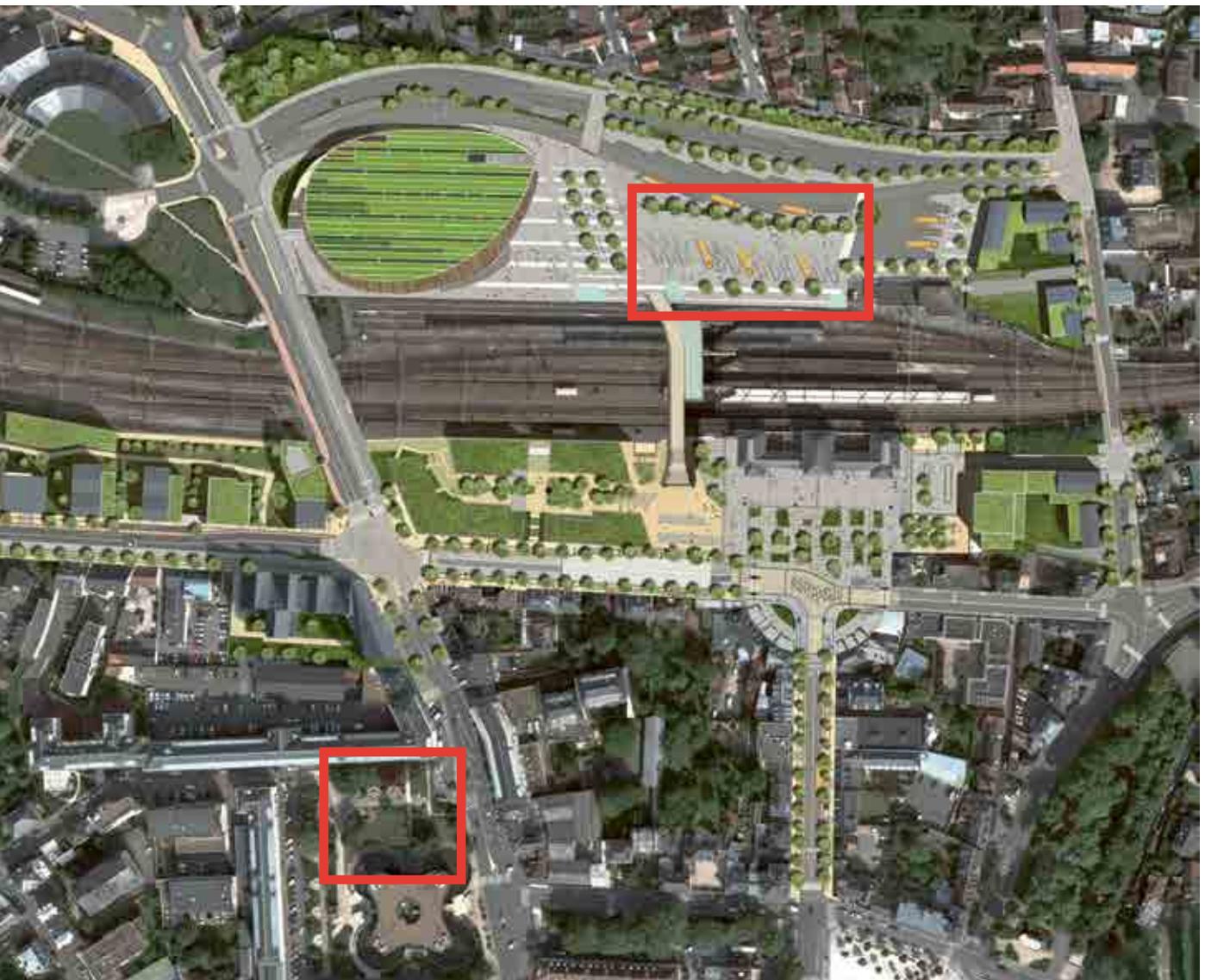
- comportera plusieurs niveaux de stationnement sous la gare routière, pour une jauge d'environ 1200 places ;
- il intégrera des places réservées aux usagers du train, aux salariés SNCF, aux salariés des bureaux proches de la gare, et du stationnement libre disponible pour les clients des services et des commerces du nouveau quartier, et occasion-

nellement pour les spectateurs du complexe ;

- il sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et leur garantira également un accès PMR aux quais des trains (via la future passerelle piétonne et ses ascenseurs), à la gare routière, en surface ; et au complexe culturel et sportif ;

En décembre, le Conseil municipal a voté le principe d'une construction et d'une gestion de ce parking par délégation





À termes, deux nouveaux parcs de stationnement seront disponibles.

de service public. 2019 verra donc s'ouvrir la phase de marchés publics avec une attribution prévue en fin d'année, la clôture des phases administratives préalables aura lieu fin 2020, puis suivra la phase chantier (18 à 24 mois selon le projet retenu), pour une réception mi 2022.

Rationaliser l'existant : le parking République

Les premières épures du programme Pôle Gare dotaient la plateforme multimodale

d'ambitions plus appuyées en termes de stationnement. Depuis, des études complémentaires ont identifié que certains besoins du quartier pourraient être absorbés par des solutions de stationnement déjà existantes, réservées jusqu'à à des usages restreints. En l'occurrence, le parking République, sous le bâtiment administratif de la préfecture, rue Danièle-Casanova. Un parking ignoré du public puisque réservé aux services de l'État et du Département. Après qu'une convention de transfert de

gestion aura été signée, la Ville pourra confier à la société Q-Park la gestion de ce parking, en vue d'une ouverture au grand public (abonnés et usagers horaires). Une période de travaux sera nécessaire, toutefois, pour le mettre aux normes de l'accueil public. A final, ce nouveau parc public accueillera jusqu'à 600 véhicules.



Ancienne gare routière: les dessous d'un chantier

Le périmètre de la gare amorce sa mue. Préparation du chantier de la passerelle, des futurs aménagements... l'ancienne gare routière en fait les frais et cède la place. Un point avec Daniel Guéret, adjoint en charge du Pôle Gare.



Avez-vous dit adieu à votre ancienne gare routière? Mi-décembre, les travaux de démolition de l'honorable bâtiment avaient bel et bien débuté. Comme pour l'ex tri postal SNCF, le chantier (démolitions intérieures, désamiantage et démolition du gros œuvre) s'est fait discret.

Votre Ville: Nous voyons progresser ces chantiers de démolition par zones séparées, sur ce périmètre Pierre-Sémard... un secteur gare n'est évidemment pas sans contraintes particulières?

Daniel Guéret: Pour ces chantiers ponctuels, comme pour l'intégralité du programme Pôle Gare, la Ville et la SPL Chartres Aménagement, concessionnaire de l'opération, ont dû « *apprivoiser* » le milieu ferroviaire. Je fais référence aux interlocuteurs avec qui il faut se coordonner et, bien entendu, aux spécificités techniques du périmètre SNCF, à sa multitude d'installations techniques et de réseaux, apparents ou non, et aux réglementations draconiennes qui régissent l'ensemble. Rappelons toutefois que toutes ces particularités ne sont pas fantaisistes: elles sont établies pour garantir le bon fonctionnement du trafic ferroviaire et la sécurité de tous.

VV: Ces chantiers circonscrits que nous voyons progresser depuis deux mois sont donc eux aussi sous « haute surveillance »?

DG: Ils sont en effet bien sécurisés, et font surtout l'objet de

préparations et de planifications en amont très étudiées. Pour caricaturer, nous aurions pu prendre le parti de délocaliser les accès aux trains et fermer au public le secteur de la gare; cela nous était bien entendu inconcevable. Nous organisons donc ces chantiers en tenant compte de la présence du public – personnels



SNCF, usagers du train et riverains – pour qu'il soit le moins possible perturbé.

VV: Ces mesures apportent de bons résultats?

DG: Catégoriquement, oui. Nous l'avons vu lors du chantier de démolition de l'ancien tri postal: l'entreprise mandatée, TTC, a su respecter cet impératif de « *chantier propre* ». Le démantèlement du bâti à la pince hydraulique a considérablement réduit les nuisances sonores, tandis que les poussières étaient rabattues au sol par une micro-aspersion d'eau. Un chantier de précision aussi puisque nous devons

préserver les éléments voisins, en l'occurrence un transformateur électrique, des bureaux et des propriétés privées. Pour la gare routière, la démolition va être* au moins d'aussi bonne qualité, et notamment puisque, concours de circonstances, l'entreprise mandatée est aidée sur ce chantier.

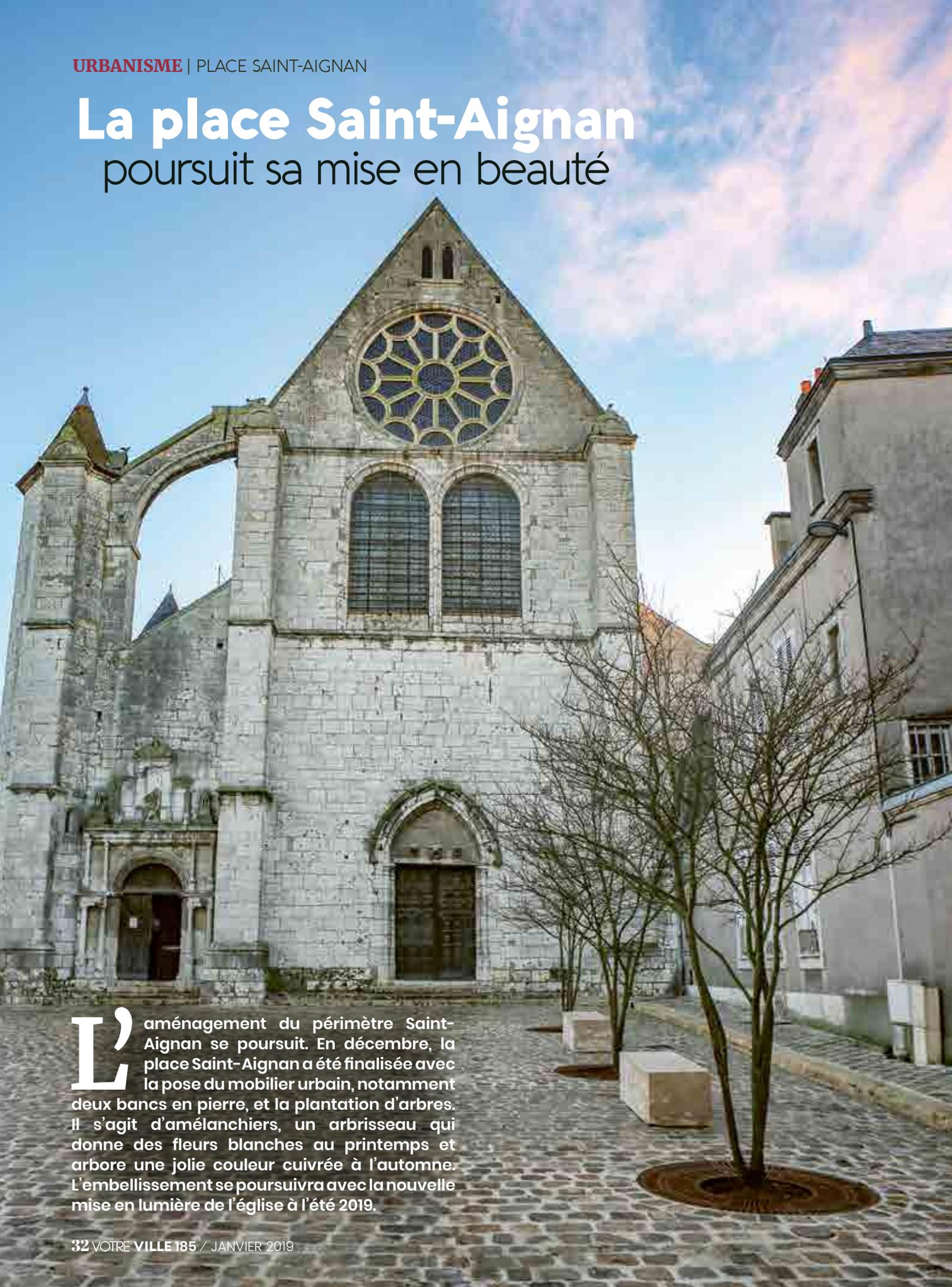
► **Les travaux en cours et à venir**

Janvier verra la création des voies d'accès à la future zone chantier de la passerelle (interdit au public), et l'aménagement des accès temporaires au parking Effia, par le bas de la rue Pierre-Nicole. Le point dépose-minute et la station taxi de la gare seront reportés dans ce même périmètre avec des aménagements piétonniers pour relier la gare.

Durant toute la durée des travaux (construction de la passerelle et réaménagement de la place Pierre-Sémard et de l'avenue Jehan-de-Beauce), les circulations automobiles sur le secteur de la gare seront alternées et organisées en demi-chaussées.

*Propos recueillis mi-décembre, avant la démolition du gros œuvre de l'ancienne gare routière

La place Saint-Aignan poursuit sa mise en beauté



L'aménagement du périmètre Saint-Aignan se poursuit. En décembre, la place Saint-Aignan a été finalisée avec la pose du mobilier urbain, notamment deux bancs en pierre, et la plantation d'arbres. Il s'agit d'amélanchiers, un arbrisseau qui donne des fleurs blanches au printemps et arbore une jolie couleur cuivrée à l'automne. L'embellissement se poursuivra avec la nouvelle mise en lumière de l'église à l'été 2019.



Les artisans d'art auront leur marché

En partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Ville soutient les actions d'animation pour promouvoir le savoir-faire des artisans en cœur de ville. Après la création l'été dernier d'une boutique participative, un marché d'artisanat d'art verra le jour cette année.



appartenant à la Ville, mobilisés par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). « À l'image du Boulevard du graff ou des Rencontres internationales de mosaïque, la Ville rend hommage à l'art, détaille Alain Contrepois, adjoint en charge des relations avec les commerçants. Cette première boutique Loco conçue par la CMA préfigure la création progressive d'une rue de l'artisanat d'art, qui sera l'adresse de plusieurs boutiques dédiées et d'animations ponctuelles. Ces professionnels possèdent un talent reconnu, nous souhaitons que ce genre d'activité soit conforté. »

confirme la place de l'art dans la ville. « Dans ce même esprit, nous apportons notre soutien au projet de création d'un marché d'artisans d'art proposé par la Chambre de métiers et de l'artisanat, continue l' élu. La CMA va lancer un appel à candidature ce mois-ci auprès de ses adhérents entrant dans la catégorie des artisans. Le marché se déroulera le deuxième samedi du mois sur la place des Halles et devrait débiter le 9 mars, avec une quinzaine de chalets. »

► Renseignements:
developpemententreprises@
cma-28.fr

S'éduquer à l'art, ce n'est pas seulement se rendre au musée pour admirer des tableaux: c'est aussi découvrir le savoir-faire d'artisans. À Chartres, rue de la Clouterie, ils sont une quinzaine à exposer leurs créations (bijoux, sculptures, décoration d'intérieur, tissus colorés) depuis juin dernier, installés dans des locaux

La place des Halles accueillera le marché

Vous êtes nombreux à régulièrement rendre visite à ces artisans. Simple curiosité ou véritable coup de foudre pour un objet unique, cet engouement

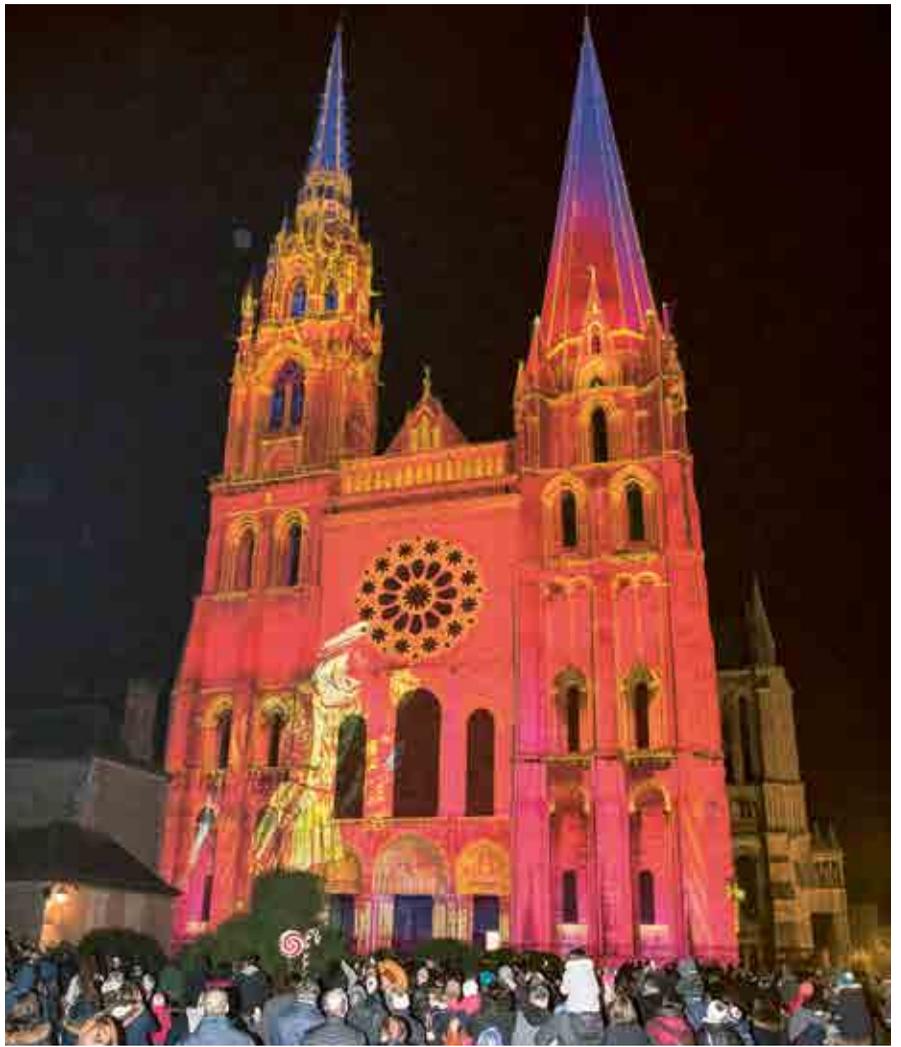


C'était Noël !

Le mois dernier a été riche en animations ! Vous avez pu découvrir le nouveau mapping de la cathédrale sur le thème des Rois mages, célébrer l'arrivée du Père Noël à bord de son vaisseau intemporel, et profiter du Village de Noël.

Changement d'ambiance avec Sheila, qui a chanté mardi 11 décembre à Chartrexpô à l'occasion du Gala de Noël des seniors.







Les actualités du BIJ

FORMATION BAFA - VILLE DE CHARTRES

Mercredi 16 janvier à 14 h

Vous souhaitez devenir animateur (trice) auprès des enfants et adolescents ? Venez vous informer sur le Bafa qui est un diplôme accessible dès 17 ans. Toutes les infos sur les organismes de formation, le coût et le métier d'animateur : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Formation accessible aux Chartrains à partir de 17 ans. CV et Lettre de motivation à déposer au BIJ avant le 26 janvier.

FORUM DE L'ORIENTATION

Le 25 et 26 janvier à Chartrexp

Présentation des formations et des métiers à destination des collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, familles et grand public. Le réseau Information jeunesse sera présent pour vous informer sur la mobilité européenne et internationale, les jobs et petits boulots, le Bafa, le service civique, le logement, la santé...

► Accueil libre anonyme et gratuit
Bureau Information Jeunesse
3, rue de l'Étroit-Degré
28000 Chartres
Tel: 02 37 23 42 32
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres
Twitter @Bijdechartres



Tout pour créer soi-même!

Le Salon des loisirs créatifs de Chartres revient en 2019! L'événement se tiendra vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 janvier. Parmi la cinquantaine d'exposants, les visiteurs se verront proposer un panel large et varié de métiers: arts du fil (tissu, point de croix, patchwork, broderie, mercerie, grilles de point compté, kits de couture/d'accessoires), papier (quilling, kirigami...), scrapbooking (papiers, tampons, outils de découpe, maskingtape), activités créatives (pâte polymère, gomme magique, moulage, peinture à gratter, paper toys), bijoux, cuisine, livres... Ils trouveront des produits et kits à transformer soi-même, mais aussi des produits artisanaux à acheter. Des ateliers seront également proposés pour adultes et enfants.

► Salon des loisirs créatifs, vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 janvier de 10 h à 18 h à Chartrexp. 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Plus d'informations: Facebook: [salon des loisirs créatifs Chartres](https://www.facebook.com/salon-des-loisirs-creatifs-chartres) Contact: asso.expo.loisirs.creatifs@gmail.com



Le spectacle de Nos Anges revient en février

L'association Nos Anges, contre les maladies génétiques orphelines, organise son traditionnel gala au profit de l'association samedi 23 et dimanche 24 février. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 15 décembre.

Ce week-end est dédié aux maladies génétiques orphelines et à l'avancée de la recherche et la mise en place de certains traitements. L'an dernier, l'association a fêté ses 10 ans en présence d'artistes et de médecins. Nos Anges a pu reverser un peu plus de 25 000 euros, répartis entre l'hôpital Necker pour les recherches sur les maladies génétiques orphelines et le Pôle femme-enfant de l'Hôpital de Chartres pour l'ouverture d'un centre de diagnostic prénatal et d'infertilité. Des conférences données par des médecins seront également programmées.

► Gala de bienfaisance de l'association Nos Anges, samedi 23 et dimanche 24 février à Chartreexpo. Tarifs: 74 € pour les adultes, 18 € pour les enfants.
Renseignements:
www.nosanges.fr ou sur Facebook Nos Anges.
Réservations uniquement par téléphone au 06 25 74 72 41 dans la limite des places disponibles.



Et de 5 qui font 45 !

L'une des missions principales de l'Instrumentarium de Chartres est de restituer des instruments représentés dans la statuaire, les peintures, les verrières, et la clôture du chœur de la cathédrale. Cinq nouveaux instruments ont été reconstitués par des artisans français ou étrangers: un psalterium du XII^e siècle (portail royal), une vièle oblongue de 5 cordes du XIII^e siècle (porche sud), un frestel du XII^e siècle (portail royal), une harpe montée de 16 cordes du XII^e siècle (portail royal), et une vièle en 8 (portail royal), instrument à 3 cordes du XII^e siècle. « *Nous attendons encore un dernier instrument, ce qui portera le total à 46 d'ici quelques semaines* », indique André Bonjour, président de l'association.

Stages de chant et danse

Par ailleurs, l'Instrumentarium organise deux stages en ce début d'année: la voix et le chant au Moyen Âge (chants savants et populaires, d'église ou de rue), et la danse médiévale (apprentissage et interprétation de danses destinés aux danseurs et aux musiciens).

► Stages les 2 et 3 février et les 30 et 31 mars au théâtre du Seuil, 13 rue Saint-Julien.
De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.
Réservation nécessaire au 06 27 48 61 09
ou ateliers@instrumentariumdechartres.fr.

À la découverte de la culture russe

L'Association des Russophones d'Eure-et-Loir a été créée en 2012 et rassemble une cinquantaine de familles de tout le département. La présidente, Irina Segur, aime partager et transmettre la culture russe, ukrainienne, arménienne ou moldave.



Plus de 100 personnes ont assisté au spectacle de Noël de l'association

C'est en 2003 qu'Irina Segur a rencontré son mari Benoît, un réalisateur français parti tourner un documentaire en Sibérie. La jeune Russe, à l'époque responsable en communication, a eu un véritable coup de foudre pour celui qui deviendra son mari. Le couple s'installe d'abord à Paris, puis à Chartres en 2010. Quatre ans plus tard, Irina Segur devient la présidente de l'Association des Russophones d'Eure-et-Loir. « De plus en plus de Français s'intéressent à notre culture,

assure-t-elle. *Nous proposons de nombreux ateliers les dimanches à la maison pour tous du Pont-Neuf (danse, yoga, initiation à l'anglais et au français, cuisine et bien-être), et les enfants participent aux événements en jouant et en chantant. Depuis cette année, nous proposons aussi des cours pour apprendre le russe, demande qui nous a été formulée à de nombreuses reprises lors du Salon des associations.* » L'approche culturelle et artistique de l'association plaît également aux

sportifs puisque Sergey Kudinov et Sergiy Onufriyenko, joueurs au C'Chartres métropole Handball, et Namig Guliyev, grand maître qui évolue au C'Chartres Échecs, sont régulièrement présents lors des animations. L'association participe également aux activités de la Ville: deux de ses membres incarnaient une ambassade russe auprès du roi de France, lors de Chartres 1254.

Le 16 décembre dernier, plus de 100 personnes ont assisté à leur spectacle de Noël. Vêtus de costumes traditionnels, les enfants ont dansé lors du ballet-féerie de Tchaïkovski, *Casse-noisette*, avant de recevoir des cadeaux du Père Noël et de sa fille, comme le veut la tradition russe. Un spectacle tout en poésie qui a marqué les esprits.

Pour découvrir les écrits de Pouchkine ou de revêtir un kokochnik, la coiffe traditionnelle russe, rejoignez-les!

► Renseignements:
ardel@chartres.ru
et 06 26 76 52 12.

2019, année des anniversaires !

Chartres fêtera ses 60 ans de jumelage avec Chichester (Angleterre) et Spire (Allemagne) mais aussi 30 ans avec Sakurai (Japon), 25 ans avec Bethléem (Palestine) et 10 ans avec Lujan (Argentine) et Léon (Espagne).



School Art Challenge, université de Chichester

Des événements se suivront tout au long de l'année à Chartres et dans les villes partenaires. Comme tous les ans, l'association des Amis des jumelages organisera les séjours traditionnels chez les habitants. De leur côté, les écoles poursuivront les échanges avec les établissements des villes jumelées.

Concernant Spire, après l'exposition des photos qui s'achève sur le boulevard Chasles, une autre exposition d'artistes

contemporains spirois aura lieu au printemps.

À Chichester, deux artistes chartrains s'installeront dans les galeries d'Ox Market: Daniëlle Beyssac-Kicinski en avril et Gilles Ganachaud en juin.

L'harmonie municipale de Chartres se produira pour Pâques et les classes maternelles pour la Saint Jean à Chichester. Bien sûr, grâce à l'association des Amis des jumelages, les œuvres des élèves des écoles élémentaires

de Chartres et de Chichester seront présentées à l'université de Chichester puis à Chartres comme chaque année.

De son côté, le centre du vitrail de Lujan a créé le vitrail du Pape François qui sera installé en mai dans la basilique de Lujan construite au XIX^e siècle sur le modèle de la cathédrale de Chartres.

L'association des Amis des jumelages présentera aussi des photos artistiques des villes jumelles lors de la *Mosaïque de la photo* à la collégiale Saint-André.

D'autres événements auront lieu tout au long de l'année comme l'exposition des photos grand format de Chichester à l'automne.

► Speak English !

Chartres International propose un stage d'anglais pour collégiens et lycéens du lundi 11 au vendredi 15 février, de 10 h 30 à 12 h 30 pour les collégiens et de 13 h 30 à 15 h 30 pour les lycéens, au 2 rue Chanzy à Chartres. Tarif: 100 €. Renseignements et inscription au 09 54 68 07 35 ou par courriel à contact@chartresinternational.com



LE BRIDGE ET LES ECHECS font école

Depuis peu, C'Chartres Bridge, né de la fusion entre le Bridge-club des Carnutes et l'ABC, et C'Chartres Echecs ont déménagé. Les deux clubs ont pris place dans de nouveaux locaux des écoles Jacques-Prévert et Rechèvres. Un objectif : attirer de nouveaux licenciés.



Fédérer deux clubs de l'agglomération pour n'être plus qu'un... La chartraine ABC (Association bridge Chartres Michel-Papin) et le Bridge-club des Carnutes de Lèves ont sauté le pas le 1^{er} octobre pour créer C'Chartres Bridge.

Le club aligne désormais 182 adhérents et ont élu leur nouveau président: « Pour renouveler nos bases, il paraissait judicieux de choisir quelqu'un qui n'ait pas été à la tête d'un des anciens clubs, précise Alain Crézè, l'heureux élu. Nous nous approprions tout de même l'expertise engrangée: les deux anciens présidents ont intégré notre bureau. » Ainsi, Pascale

Mebs (les Carnutes) est elle vice-présidente et Thierry Siméon (ABC), secrétaire général.

La fusion des deux clubs a demandé six mois de réflexion. « Notre volonté était de réunir les forces vives de l'agglomération pour rassembler plus de joueurs lors des tournois, et plus de participants à l'école de bridge. » Cette dernière réunit 30 personnes, dont treize petits nouveaux. Ils peuvent bénéficier des conseils avisés de cinq professeurs.

Le bridge à Prévert...

La fusion s'est accompagnée d'un déménagement vers

Karine Dorange et Jean-Pierre Gorges ont inauguré le



l'école Jacques-Prévert. « *La création du C'Chartres Bridge impliquait l'installation dans de nouveaux locaux, explique Karine Dorange, adjointe aux Sports et à la Vie associative, cela constitue une impulsion significative pour accompagner la dynamique de cette fusion. Cette démarche correspond tout à fait à ce que nous avons initié avec l'environnement C'Chartres Sports, qui doit apporter une meilleure visibilité au sport chartrain.* »

C'Chartres Bridge se réunit plusieurs fois dans la semaine et accueille des joueurs de toute l'agglomération chartraine.

► C'Chartres Bridge
École Jacques-Prévert,
2^e étage. 2, rue Florent-
D'Illiers.

... Les échecs à Rechèvres

De son côté, C'Chartres Échecs a quitté Lèves pour Chartres. Il a emménagé en septembre à l'école de Rechèvres, dans des locaux mis à disposition par la Ville. « *Il y a plusieurs années maintenant, les clubs d'échecs de Lèves et celui de l'association Jeanne-d'Arc de Chartres ont fusionné pour développer leur potentiel, explique*

François Gilles, président de C'Chartres Échecs. *Aujourd'hui, nous sommes sur une belle dynamique de progression; de nouveaux locaux, plus grands, conditionnaient la croissance de C'Chartres Échecs.* » Le club dispose de six salles, dont l'une peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Actuellement en NI, C'Chartres Échecs compte 120 licenciés. Souhaitant attirer plus de jeunes, le club souhaitait emménager à proximité d'une école pour favoriser l'initiation des enfants. « *Cela peut permettre, plus facilement, aux enfants de venir voir ce que sont les échecs. Nous avons déjà des relations avec le milieu scolaire. Nous étions par exemple intervenus auprès de trois classes de l'école Jacques-Prévert.* » Cette année, 80 enfants sont inscrits au club d'échecs.

► C'Chartres Échecs
Groupe scolaire
de Rechèvres,
13, rue de la Paix.
Tél. 07 68 45 98 28.
www.c-chartres-echecs.fr



local du C'Chartres Echecs

LES JEUNES PONGISTES au cœur du projet

Pour sa dixième saison en Pro A – le plus haut niveau national –, le C'Chartres Tennis de table a changé de visage et de projet sportif : place désormais aux jeunes ! Un choix assumé qui ne freine pas pour autant l'ambition du club

Durant l'intersaison, le C'Chartres Tennis de table a profité de son changement de nom pour faire une revue d'effectif. Entraîneur depuis 2009, Calin Toma a été remplacé par Emmanuel Rassouw tandis que les joueurs cadres Robert Gardos et Pär Gerell quittaient eux aussi l'équipe chartraine. Pour les remplacer, le club mise sur la jeunesse. Aux côtés du leader et champion de France Alexandre Robinot, 23 ans, nous retrouvons désormais Romain Lorentz, 25 ans, Vitor Ishiy, 23 ans, Vincent Picard et Antoine Doyen, 17 ans tous les deux. Un effectif renouvelé et rajeuni qui va de pair avec un projet sportif redéfini. « C'est un choix assumé qui n'a rien à voir avec une éventuelle baisse d'ambition, assure le nouveau coach chartrain. Nous souhaitons repartir sur un nouveau cycle

en impliquant davantage les jeunes et en les accompagnant dans leur progression. À terme, nous voulons que notre école de tennis de table soit reconnue, avec de jeunes talents aptes à intégrer le monde professionnel. »

Une seule victoire en championnat

Habitué à viser le podium en championnat, et régulièrement qualifié pour des compétitions européennes ces dernières saisons, le C'Chartres Tennis de table devra batailler pour se maintenir et garder sa place dans l'élite. Sur les dix formations engagées, une seule sera reléguée en fin de saison. Et avec une victoire en huit rencontres*, le club connaît actuellement une situation compliquée en Pro A. Mais Emmanuel Rassouw n'est pas dé-





L'équipe du C'Chartres Tennis de table, encadrée par Emmanuel Rassouw (À droite sur la photo)



faitiste pour autant: « certes, la transition est difficile cette année, mais c'est une autre bagarre, celle du maintien, tout de même exaltante. On savait que ça allait être difficile mais les joueurs s'améliorent au fil des rencontres et engrangent de l'expérience. Ils doivent maintenant apprendre à apprivoiser les moments importants pour l'emporter. Nous sommes performants et les supporters apportent une ferveur lors des rencontres. Ce soutien est important pour les joueurs, je suis confiant pour l'avenir. » Et quand la musique s'arrêtera en fin de saison, le C'Chartres Tennis de table devra éviter d'occuper le siège éjectable.

*Statistique qui ne prend pas compte la rencontre du 21 décembre contre Istres.

1000 COUREURS attendus aux Grands-Prés

L'AcIam (Athlé Chartres Lucé Asptt Mainvilliers) et le comité d'Eure-et-Loir d'athlétisme organisent dimanche 27 janvier les championnats régionaux de la ligue du Centre - Val de Loire de cross-country, correspondant aux quarts de finale des championnats de France. Neufs courses sont programmées. Elles concernent environ 1000 sportifs des catégories cadets aux masters (hommes et femmes) venus de toute la région. Ceux-ci s'affronteront sur le site des Grands-Prés et du bois du Rigeard. Les qualifiés se rendront ensuite à la Ferté-Bernard (Sarthe) pour les demi-finales le 17 février, et peut-être aux championnats de France organisés à Vittel (Vosges) le 3 mars.

► Championnats régionaux de cross-country, dimanche 27 janvier, à partir de 11 h. Dernière course à 15h25.



SPORT | NOCTURNE DE CHARTRES

DE NUIT, RANDONNEZ DANS C

1 500 personnes sont attendues dans les rues de Chartres samedi 19 janvier. Elles prendront le départ d'un des cinq parcours de randonnées proposées par l'ASPTT Chartres pour la 22^e édition de la Nocturne de Chartres. Des circuits de 5, 9, 14 et 18 km sont organisés pour permettre aussi bien aux

débutants qu'aux marcheurs les plus aguerris de participer. Pour profiter au mieux de cette marche, les organisateurs vous conseillent d'utiliser une lampe de poche. Une collation vous sera offerte à l'arrivée.

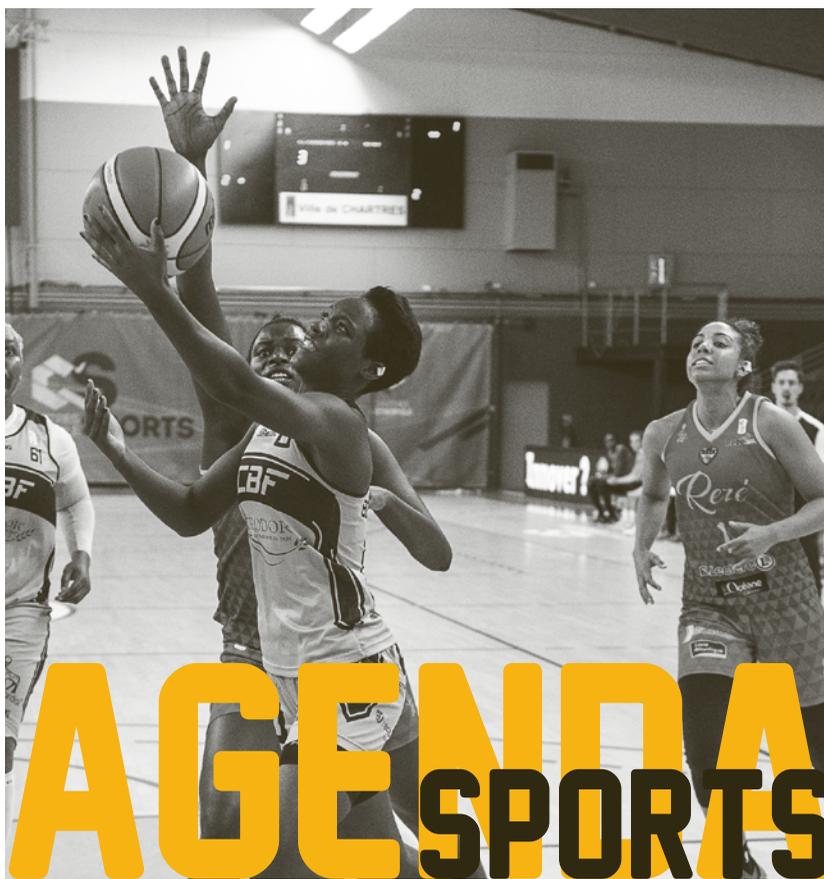
► 22^e édition de la Nocturne de Chartres, samedi 19 janvier à 20 h. Départ du parvis



CHARTRES

de la cathédrale pour une boucle de 5, 7, 9, 14 ou 18 km. Inscription sur place à partir de 14 h. Tarifs: 3 euros (gratuit pour les moins de 14 ans). Chiens tenus en laisse autorisés.

► Renseignements et réservations groupes et associations auprès de Jacky Poirier: Tél. 06 41 3118 69.



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public et sur **Chartres** LIVE

BASKET, LIGUE 2 FÉMININE:
C'CHARTRES BASKET FÉMININ VS AULNOYE

Samedi 5 janvier, 19h 45 LIVE
Halle Jean-Cochet

BASKET, PROB: C'CHARTRES BASKET MASCULIN VS AS DENAIN-VOLTAIRE

Vendredi 11 janvier, 19h 45 LIVE
Halle Jean-Cochet

RUGBY, FÉDÉRALE 2: C'CHARTRES RUGBY VS ORSAY

Dimanche 13 janvier, 15 h LIVE
Stade des Bas-Bourgs

BASKET, PROB: C'CHARTRES BASKET MASCULIN VS VICHY-CLERMONT

Vendredi 18 janvier, 19h 45 LIVE
Halle Jean-Cochet

FOOT, NATIONAL 2: C'CHARTRES FOOTBALL VS GRANVILLE

Samedi 19 janvier à 17h 45 LIVE
Stade Jacques-Couvret

BASKET, LIGUE 2 FÉMININE:
C'CHARTRES BASKET FÉMININ VS LA GLACERIE

Samedi 19 janvier à 19h 45 LIVE
Halle Jean-Cochet

BASKET, LIGUE 2: C'CHARTRES BASKET FÉMININ VS CFBB

Samedi 26 janvier à 19h 45 LIVE
Halle Jean-Cochet

RUGBY, FÉDÉRALE 2: C'CHARTRES RUGBY VS ANTONY

Dimanche 27 janvier à 15 h LIVE
Stade des Bas-Bourgs

VOLLEY, NATIONALE 3:
C'CHARTRES VOLLEY-BALL VS SPORTING CLUB COUTANÇAIS

Dimanche 27 janvier, 15 h
Halle Jean-Cochet



Connaissez-vous les armoires de Chartres ?

C'est au milieu du XIV^e siècle que sont apparues les premières armoires de la ville de Chartres. Depuis cette époque, au moins six blasons se sont succédé. En termes d'héraldique, le blason de la ville est décrit « De gueule à trois besants d'argent surmonté de trois fleurs de lys sur fond d'azur entouré de feuilles de chêne ».

Les premières armoiries de Chartres datent du milieu du XIV^e siècle. On sait notamment qu'elles étaient représentées, à cette époque, sur la façade extérieure de la porte Guillaume. En 1418, une lettre patente de Charles VI, portant confirmation d'un règlement effectué par le bailli de Chartres Étienne Deprez, y fait également référence.

Depuis cette époque, ce ne sont pas moins de six blasons qui se sont succédé au fil des siècles et des événements. En 1790, en pleine Révolution française, un décret abolit les armoiries, en même temps que tous les symboles de la noblesse. C'est sous Napoléon qu'un décret impérial, daté du 17 mai 1809, établit les conditions dans lesquelles les villes peuvent obtenir leurs armoiries. Le conseil municipal de Chartres, mené par le maire Nicolas-Pierre-Dominique Billard, en effectue la demande à l'empereur Napoléon. Une commission est mise en place pour définir le projet qui sera soumis. Une délibération du 2 mai 1810 précise: « *la commission conservera autant qu'il sera possible les anciennes armes de la ville et y ajoutera les emblèmes qui caractérisent plus particulièrement le département d'Eure-et-Loir dont Chartres est le chef-lieu.* »

Par une lettre patente, datée au 2 août 1811, Napoléon accorde à

la ville de Chartres ses armoiries. Les Archives municipales conservent encore de nos jours ce précieux document. Les armoiries de Chartres présentent une forteresse, un fond azur chargé d'une gerbe d'or, un « N » d'or surmonté d'une étoile, deux festons (d'olivier, et de chêne)...

Avec la fin de l'Empire, la ville retrouve ses armoiries de 1780. Le blason de 1815 est « *de gueule à trois besants d'argent surmonté de trois fleurs de lys sur fond d'azur entouré de feuille de chêne* ». Y apparaît la devise en latin « *Servanti civem querna corona datur* ».

Décryptage

Les fleurs de lys sur fonds azur

Elles font référence au Royaume de France et sont communes à de nombreuses villes. Elles attestent l'origine royale du comté de Chartres.

Les besants d'argent

Ce sont des monnaies, ici de type chartrain. On en trouve des variantes dans toute la région de la Loire moyenne. Elles peuvent être également appelées de type chinonais.

La couronne de chêne

Elle fait référence à la tradition romaine qui voulait que la couronne civique de chêne soit accordée à tout citoyen romain ayant, sur le champ de bataille, sauvé l'existence d'un de ses concitoyens. La devise, présente également sur les armes, y fait référence.

La devise

La devise « *Servanti civem querna corona datur* » signifie en français « *A celui qui sauve un citoyen est donné une couronne de chêne* ». Elle est présente sur le blason à partir du XVI^e siècle, puis retrouvée à partir du XVIII^e siècle sur les médailles de la ville. En 1790, le compagnon-maçon Halgrain et le menuisier Brosier reçoivent ainsi des mains du maire Asselin une médaille d'argent frappée aux armes de la ville et portant cette devise. Ils sont récompensés pour avoir secouru au péril de leur vie une femme ensevelie sous les décombres d'une maison qui s'était effondrée rue de la Poissonnerie.

► Le saviez-vous ?

La discipline qui étudie les blasons est l'héraldique. Le terme vient du nom masculin « héraut », faisant référence à celui qui annonçait et décrivait les chevaliers entrant en lice lors d'un tournoi, ou qui portait les déclarations de guerre en tant qu'officier public au Moyen Âge.



Retour en images

Mercredi 5 décembre, devant le mémorial départemental aux anciens combattants d'Afrique du Nord, la Ville a rendu hommage aux morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



Art'mistice votre programmation de janvier

- *Exposition Raoul Philippe: un artiste chartrain mort pour la France, jusqu'au dimanche 6 janvier à la médiathèque L'Apostrophe*
- *L'armistice au travers des collections patrimoniales, jusqu'au dimanche 6 janvier à la médiathèque L'Apostrophe*
- *Exposition en plein air, jusqu'au dimanche 6 janvier, esplanade de la Résistance*
- *Le 302^e Régiment d'infanterie, dessins de Georges Leroux, jusqu'au samedi 23 février, au musée des Beaux-Arts*



QUARTIER GRAND-FAUBOURG/JEANNE D'ARC

À proximité du cœur de ville, le quartier Grand-Faubourg/Jeanne d'Arc est un quartier dynamique où la présence de nombreux commerçants est appréciée par les habitants.



Quartier du Grand-Faubourg

Un joyeux Faubourg : au XIX^e siècle on y dansa le dimanche au Bal du Grand Jardin aménagé dans un ancien hôtel médiéval, et en 1945, les clients de l'hôtel du Croissant inventèrent la confrérie éthylique de la Saint-Sirotin et son défilé annuel.



Un quartier aux trois visages

Point de départ d'axes de communication rayonnant vers la Loire et le Perche (N10 et 23), ce quartier se structura autour de son artère centrale commerçante et industrielle (rue du Grand-Faubourg), avec deux voies résidentielles (Docteur-Maunoury, Gabriel-Péri) et une autre dédiée aux services publics (Général-Koenig).

À l'origine, le faubourg des Épars (début XIII^e siècle)

Ce faubourg se forma au XIII^e siècle face à l'unique entrée occidentale de la ville: la porte des Épars. Cette banlieue se limitait à quelques maisons, métairies et vendangeoirs du chapitre cathédral et de l'Hôtel-Dieu.

Expansion liée au rayonnement d'un monastère (XIII^e-XVI^e siècle)

La voie partant de la porte des Épars, menant vers Courville et Illiers, bénéficia de la prospérité des Franciscains installés vers 1231 et de la réputation de leur école de théologie (1391). Alors nommée rue Saint-François, elle s'ouvrait entre l'église Saint-Saturnin et le Tripot de Babylone (1250). Une population aisée vint y bâtir ses hôtels: de Nicochet (1279, place Jeanne d'Arc), du Chapeau fleuri (rue du Chapeau rouge), de la Croix de Fer (Henri IV y logea durant le siège de 1591), de Feuillée (clos, métairie, puits, pressoir), de la Chancellerie (clos et maison). Son activité économique était liée au transport, au commerce et à l'artisanat: les charrois venant

du Perche y passaient, chargés de bois merrain qu'ils allaient livrer rue de la Tonnellerie.

Démantèlements et destructions

En 1357, craignant des incursions anglaises, on démolit l'église Saint-Saturnin. Lors du siège de Chartres en 1568 le gouverneur militaire détruisit la chapelle Saint-Thomas de Cantorbéry et le couvent des Franciscains. Déjà frappé par un incendie en 1758, le quartier fut touché par un bombardement allemand en 1940.

Urbanisation et desserte du « pavé de Bonneval » par le tramway (1899-1937)

Le « pavé de Bonneval » se bâtit du XIX^e au début du XX^e siècle:



373 CHARTRES. — Arrivée du Tramway.

4



5



6



7

1. Place des Épars. Point de départ des rues en étoile du quartier du Grand-Faubourg.
2. Départ de la rue de Mainvilliers (Général-Koenig).
3. Départ de la rue de Bonneval (Maunoury).
4. Halte du TEL devant la caserne de gendarmerie.
5. Hôtel de l'Ecu.
- 6 Rue Chauveau-Lagarde. Distillerie Minier.
7. Place Nicochet (Jeanne d'Arc). Angle routes d'Illiers et du Mans.

nouvel Hôtel-Dieu, « *châteaux* » des sièges de banques, de grandes sociétés, de cliniques; castelets à tourelles de la bourgeoisie chartreuse, pétillant de céramique et de vitraux colorés. Ce mouvement se poursuivit dans l'entre-deux-guerres et après-guerre, au sud ouest du quartier, avec différents programmes pavillonnaires.

Le TEL (Tramway d'Eure-et-Loir) Lèves-Bonneval desservit le quartier, où sa gare était installée. Il suivait la rue de Mainvilliers (Général-Koenig), s'arrêtait devant la caserne de gendarmerie puis filait vers Luisant. Avec l'automobile apparurent des garages, aux Épars et rue de Bonneval.

Un quartier populaire, terrain d'une politique de

construction scolaire et témoin de l'industrialisation des périphéries urbaines

Les palais républicains des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices s'élevèrent non loin l'un de l'autre (rues Patton et du 14 juillet). Tandis que des demeures cosuées et des maisons mitoyennes s'alignaient rue d'Amilly (Gabriel Péri), la rue du Grand-Faubourg était bordée de petites boutiques dédiées au commerce de bouche, d'ateliers, de cafés, auberges, hôtels et brasseries. Les attelages de la distillerie Minier encombraient la rue Chauveau-Lagarde; une tuilerie laissa son nom à une rue. Au Grand-Faubourg, une ancienne brasserie-féculerie reprise par Albert Hornung en 1880 devint une institution qui fonctionna jusqu'en 1953. Son siège fut démolé en 1976.

Urbanisation tardive et brouillage des trois visages du quartier

Le secteur des rues d'Amilly et de Mainvilliers, limité à l'ouest par les voies de chemin de fer, resta en jachère après la disparition du tramway. Il s'urbanisa après la Libération avec la construction d'un centre administratif puis de la Préfecture (1979). Des opérations immobilières brouillèrent bientôt la répartition des trois visages, industriels, résidentiel et administratif, de ce quartier.

Juliette Clément

Directrice de publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir
Sources fonds SAEL. Cl. Fonds SAEL, J. Clément.

Entre ville et campagne

Le quartier du Grand-Faubourg s'est développé au-devant de la porte des Épars, le long de la voie menant vers Le Mans. En ancien français, le « fors bourg » (du latin *foris*, hors, et *burgus*, le bourg) est un quartier situé en dehors des limites de l'enceinte urbaine, une zone tampon entre la ville et la campagne.

Le quartier est occupé tout au long de la période romaine, au moins jusqu'au III^e siècle de notre ère. La partie correspondant actuellement au début de la rue du Grand-Faubourg est bien construite, avec des maisons, des caves et même un petit temple (chantier Cœur-de-Ville, place des Épars). Par contre, les différentes opérations archéologiques menées aux alentours de la place Jeanne-d'Arc ont plutôt mis en évidence de larges espaces vides, utilisés comme esplanades, décharges, ou pour l'extraction de matériaux (limon pour construire les murs des maisons).

Aux confins de la ville antique

Le quartier est surtout traversé par le grand fossé qui marquait les limites de la ville antique et en partie étudié lors de la construction des immeubles de la place Jeanne-d'Arc. Creusé au tournant de notre ère, il mesurait environ 10 m de large pour 5 m de profondeur et accompagné d'un talus de terre. Il est comblé au cours de l'Antiquité, mais restera partiellement visible jusqu'au

XIX^e siècle. C'est également par la place Jeanne-d'Arc que rentre dans la ville l'aqueduc en provenance de Landedelles et qui approvisionnait en eau la ville haute d'Autricum. Un regard a été fouillé en 1996 au 70, rue du Grand-Faubourg, découverte complétée par le dégagement d'un tronçon rue du Maréchal-Leclerc, en 2011 (fig. 1).

Religieux et vigneron

La campagne reprend ses droits entre la fin de l'Antiquité et le XIX^e siècle. Les terrains sont occupés par des jardins et des terres agricoles, notamment des vignes. Les Cordeliers s'installent dans le quartier en 1231, sur un emplacement qui s'étend au moins jusqu'à la rue Philippe-Desportes en intégrant les actuels terrains de l'Hôtel-Dieu. Sa destruction au cours du siège de 1568 (fig. 2) contraint les religieux à s'installer dans la ville, dans les bâtiments qui accueillent ac-



Fig. 1: Tronçon de l'aqueduc mis au jour en 2011 rue du Maréchal-Leclerc



Fig. 2: Le couvent des Cordeliers situé dans le quartier du Grand-Faubourg en flammes lors du siège de 1568 (Tableau du siège de la ville de Chartres).

tuellement le conservatoire de musique et de danse. Dans le quartier du Grand-Faubourg, le souvenir du couvent est conservé par la construction en 1620 d'une chapelle dédiée à Saint-François. Elle est détruite en 1786.

- Pour en savoir plus!
- Émission Histoire et Mémoire sur radio Grand Ciel, à écouter en direct mardi 15 janvier à 10 h 30 ou sur le site radiograndciel.fr
 - Magazine Archéo n° 28, Quand les murs racontent leur histoire: l'archéologie du bâti, à lire sur archeologie.chartres.fr

A photograph of a playground in a residential area. The playground features a large blue slide, a climbing structure with green and blue panels, and a swing set. The ground is covered in sand. In the background, there are several houses with colorful facades (yellow, pink, and white) and blue shutters. The sky is overcast with grey clouds.

S'amuser en toute tranquillité

À l'abri des regards et des usagers de la route, l'aire de jeux de la place Jeanne d'Arc est plébiscitée par les habitants du quartier. Les nombreux jeux permettent aux enfants de s'épanouir sous le regard bienveillant de leurs parents.



Vert Pâtières!

Implanté dans le quartier du Grand-Faubourg, l'éco-parc des Pâtières est petit par ses dimensions mais grand par sa diversité floristique.

Il présente aux visiteurs de multiples visages. Sur place, pas de pâturage, même si c'est la signification du nom Pâtières!



Rudbeckia deamii...) en petits bosquets couvrant tout l'espace entre les cheminements. Si l'eau monte dans cette partie, ne vous inquiétez pas, c'est l'objectif de cet espace.

Une partie plus ombragée (à l'ouest): bénéficiant de l'ombre des bâtiments dès la mi-journée, les plantes de terre de bruyère sont bien présentes. *Aucuba japonica* « *Cronotifolia* » se remarque par son feuillage moucheté, rhododendrons et azalées variées apportent une touche très vive et colorée dès le printemps. Une tonnelle recouverte par *Lonicera Tellmanniana*, *Polygonum aubertii* et *Wisteria sinensis* apporte une fraîcheur durant l'été quand le soleil est au zénith.

Mais aussi des arbres...

Parmi les ligneux présents, le géant sera sans conteste *Sequoia giganteum*, résineux qui peut allégrement atteindre les 50 m de haut pour un diamètre de 6 à 8 m de large.

Pour les feuillus, on retrouve quelques *Gleditsia tricanthos* « *Skyline* », des bouleaux (*Betula pendula*), quelques Saules tel que *Salix matsudana* « *Tortuosa* ». Les chênes et frênes ne sont pas en reste et *Quercus palustris* occupe la partie plus humide du parc en fond de bassin, rejoint par *Fraxinus angustifolia* « *Raywood* ».

L'Amélanchier *lamarckii* présent en cépée borde l'un des côtés du parc avec *Magnolia liliflora* « *Nigra* » et *Acer palmatum* qui nous vient du Japon. *Cornus controversa* « *Variégata* » et *Salix babylonica* sont aussi de la partie.

Trois ambiances

À une entrée, on peut remarquer que les *Phyllostachys aureosculcata* (bambous) servent de dortoir à des étourneaux plutôt bruyants! Dans le parc, les végétaux sont disposés de manière à respecter l'ensoleillement de l'après-midi. On distingue :

Une partie ensoleillée (à l'est): *Phragmites australis* est un roseau habituellement présent

dans les milieux naturels humides. *Salix rosmannifolia* vient s'adosser le long des constructions profitant de la fraîcheur du sol. *Eléagnus angustifolia* vient soutenir de son ombre un petit espace minéral couvert d'une pergola.

Une partie jardin « bassin naturel » (au centre): les graminées (*Miscanthus*, *Melica*...) se mélangent aux vivaces (*Rheum palmatum*, *Acanthus mollis*, *Alchemilla mollis* ou

De la garderie aux études supérieures

Le quartier Grand-Faubourg/Jeanne-d'Arc compte plusieurs établissements destinés à la petite-enfance et à l'enseignement. Les plus petits peuvent profiter de la halte-garderie La Ronde enfantine et de l'école publique Le Grand Jardin. Deux établissements accueillent les « grands élèves » qui se destinent aux métiers d'aide-soignants et d'infirmiers ou de l'enseignement.

HALTE-GARDERIE LA RONDE ENFANTINE

Ouverte en octobre 2010, la Ronde enfantine est la seule halte-garderie de Chartres. Cette structure a pour particularité d'accueillir de façon occasionnelle des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. L'objectif est de permettre aux parents de se libérer du temps, ponctuellement.

Les enfants de la halte-garderie peuvent profiter d'activités proposées par les auxiliaires de puériculture et agents de la petite enfance, mais aussi d'une séance de lecture animée par une personne âgée vivant à la résidence autonomie Silvia-Monfort. Les seniors et les tout-petits partagent également leur square.

► 18, rue du Docteur-Maunoury, Tél. 02 36 67 30 10. Ouvert le mardi et jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Réservation 48 h à l'avance

ÉCOLE PUBLIQUE LE GRAND-JARDIN

Nombre d'élèves :

72 en maternelle,
123 en élémentaire

Directrice : Sophie Marionnet

Travaux récents : en 2018, isolation d'une salle (12 000 €); en 2017, installation d'un sol souple dans la cour de l'école maternelle (7 400 €) et travaux de maçonnerie et de peinture (20 500 €).

À savoir : l'école Le Grand-Jardin est une école d'application, c'est-à-dire qu'elle participe à la formation des futurs professeurs des écoles. Ses enseignants accompagnent de futurs professeurs des écoles en stage. Cette année, un projet est mené en classe de maternelle. Il consiste à écrire un album qui sera relié et édité. Une classe de CE1-CE2 participe à ce dispositif. Les élèves d'élémentaire pourront de nouveau profiter d'un parcours d'éducation artistique et culturel qui leur permettra de découvrir les continents. L'année dernière,



La Ronde enfantine, rue du Docteur-Maunoury, accueille jusqu'à 20 enfants.



L'École supérieure du professorat et de l'éducation, rue du Maréchal-Leclerc.



les enfants ont ainsi découvert l'Amérique du Sud et l'Asie à travers leurs chants, contes, artistes, cuisine... Le mois dernier, c'était au tour de l'Afrique.

► École maternelle:
37B rue Philippe-Desportes,
Tél. 02 37 30 17 01.

► École élémentaire:
2, rue Jean-Leroux,
Tél. 02 37 30 16 85.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ESPE)

Rattachée à l'Université d'Orléans, l'Espé de Chartres forme environ 200 élèves qui se destinent à l'enseignement. Quarante-sept étudiants sont actuellement en première année du master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du premier degré et une centaine en deuxième. Une fois leur concours obtenu, ils enseigneront aux enfants des écoles maternelles et primaires. Quatorze personnes sont également inscrites en première année du master Pratique et ingénierie de la formation. Il s'agit d'enseignants qui souhaitent devenir formateurs.

À savoir: à partir de septembre 2019, l'Espé intégrera de nouveaux locaux au Pôle universitaire, rue de Loigny-la-Bataille. Les locaux actuels seront rénovés pendant un an, avant d'accueillir à partir de septembre 2020, le nouveau collège Jean-Moulin (actuellement 12, rue Sainte-Même).

► 5, rue du Maréchal-Leclerc,
Tél. 02 37 91 60 10.
www.univ-orleans.fr/espe/
centre-de-formation-de-chartres

L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET D'AIDES- SOIGNANTES (IFS/IFAS)

À la rentrée de septembre, 239 étudiants étaient inscrits à l'Institut de formation en soins infirmiers, 60 ont démarré leur formation à l'Institut de formation d'aides-soignantes. En juillet 2018, 70 ont été diplômés.

À savoir: les portes-ouvertes de l'Ifsi-Ifas auront lieu le samedi 19 janvier de 10 h à 17 h. Ce sera l'occasion pour ceux qui souhaitent devenir aide-soignants ou infirmiers de se renseigner sur ces formations auprès de l'équipe administrative et pédagogique et des élèves.

► 7, rue Philippe-Desportes,
Tél. 02 37 30 30 86



Une résidence ouverte sur l'extérieur

Située rue du Docteur-Gibert, la résidence autonomie Silvia-Monfort accueille une cinquantaine de personnes âgées. La structure offre de nombreux services à ses résidents, mais reste ouverte à ceux qui souhaitent profiter de ses animations et de son service restauration.

Comme son nom l'indique, la résidence autonomie accueille des personnes de plus de 60 ans toujours autonomes. Les résidents vivent dans des studios de type F1 ou F2, ces derniers étant en priorité destinés aux couples. Actuellement complète, la résidence Silvia-Monfort compte 53 places. La structure est animée par une directrice, une secrétaire, cinq agents auxiliaires de cadre de vie chargés de l'entretien des locaux, du service de restauration et de l'accueil des résidents au quotidien, ainsi que trois étudiants. Ces derniers vivent sur place pour assurer un service d'astreinte.

De nombreuses activités

Les résidents peuvent également profiter d'animations et des activités de prévention menée notamment dans le cadre du forfait autonomie: rencontres



Comme d'autres résidents de Silvia Monfort, Pierre lit régulièrement des histoires aux petits de la Ronde enfantine, située dans le même bâtiment.

intergénérationnelles avec les enfants de la halte-garderie La Ronde enfantine, ateliers de gymnastique et relaxation, initiations aux outils informatiques... Ces activités, ainsi que le service restauration, sont ouvertes aux personnes âgées non-résidentes de l'établissement qui souhaitent en profiter et rompre leur isolement. N'hésitez pas à contacter la résidence Silvia-Monfort pour plus de renseignements et vous inscrire.

► Résidence Silvia-Monfort – 26, rue du Docteur-Gibert. Tél. 02.36.67.30.03.

► Autre résidence pour personnes âgées:

L'Ehpad Korian – Villa Evora

Situé rue du Général-Patton, l'Ehpad Korian-Villa Evora est un hébergement privé pour personnes âgées. Il dispose d'une unité spéciale pour le suivi des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Ehpad Korian – Villa Evora. 24, rue du Général-Patton. Tél. 02.37.91.16.66



De nouvelles places de stationnement rue du Grand-Faubourg

Plusieurs jardinières installées rue du Grand-Faubourg ont été enlevées par les services techniques de la Ville, pour laisser place à 8 nouvelles places de stationnement et un espace de livraison. Des embellissements ont également été engagés à proximité des locaux du C'Chartres Billard : deux bandes de gazon en plaque ont été posées.



Rencontres
de proximité



Secteur Grand-Faubourg Jeanne d'Arc

À l'école du Grand-Jardin, la rencontre de proximité est organisée par Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie.

Mieux que l'an passé, moins que l'an prochain !

« **M**adame Dutartre, je veux vous remercier pour les plantations de fleurs rue du Grand Faubourg, c'est bien mieux maintenant », «... et moi, vous dire ma satisfaction quant aux travaux rue Philippe-Desportes, qui ont été très bien menés par les entreprises ». Ces propos de riverains, venus échanger avec leurs élus, per-

mettent à Dominique Dutartre et son collègue José Rolo, en charge de la Tranquillité, de la Circulation et de l'Occupation du domaine public, d'amorcer un point détaillé sur les demandes/interventions des services de la Ville et de l'Agglomération depuis octobre 2017: 283 enregistrées, 253 clôturées, en majorité liées à la propreté, la signalisation et la voirie.



La question est récurrente: que faire face aux incivilités? Un exemple est donné par une habitante: « une heure après le passage du camion poubelles des gens déposent des sacs! Je le signale aussitôt à la mairie ». La cellule Propreté de la Ville intervient alors, en marge



Le passage piétons 3D est en expérimentation rue du Grand-Faubourg jusqu'en décembre prochain

de l'action de la direction des déchets de l'Agglo: rue du Grand Faubourg, 171 passages pour nettoyer des dépôts sauvages d'ordures. Comme le souligne Dominique Dutartre, « cette incivilité représente un coût et une charge de travail supplémentaires ».

La théorie des contradictions

Pas assez de marquages au sol pour sécuriser les cyclistes certes, mais aussi des deux-roues sur les trottoirs parmi les piétons... « cette société est irresponsable, il faut arrêter de faire de la pédagogie, il faut verbaliser! ». Dominique Dutartre et José Rolo entendent les remarques des uns et des autres, qui parfois se contredisent. Le développement du vélo en ville constitue une équation difficile à résoudre et, comme le constate José Rolo: « le cycliste est un peu perdu dans la ville ». Un travail actuellement mené sur l'ensemble du territoire de la ville, en concertation avec Maria Chedeville conseillère déléguée, met en évidence que la pédagogie reste indispensable avant toute verbalisation » (lire page 24).

Des travaux à venir

Après les aménagements rues du Chapeau-rouge et du Grand-Faubourg, viendront les travaux de réfection de la rue Philippe-Desportes, à l'été prochain. La rue sera fermée, mais une information aux riverains indiquera quels aménagements provisoires de circulation seront mis en place. Des signalétiques seront installées bien en amont pour que les conducteurs adaptent leurs trajets. Quant à la sécurité de la rue, des dispositifs sont à l'étude comme la pose d'une balise remplaçant le coussin berlinois. La ville est toujours en mouvement au bénéfice de ses habitants, et la rencontre

de proximité contribue à ce que rien ne s'arrête. Comme en témoigne Dominique Dutartre: « vous en voulez toujours plus à chaque fois que vous me voyez! ».



Contribuez vous aussi à la qualité du cadre de vie chartrain: signalez les problèmes que vous remarquez sur le domaine public. Application Chartres à télécharger gratuitement.

Une association dans l'air du temps

Depuis 115 ans, l'Association Jeanne-d'Arc est une structure incontournable dans le quartier. Yoga, Pilates, sophrologie... elle propose encore aujourd'hui plusieurs disciplines très recherchées.

Association Jeanne-d'Arc, créée en 1904, est l'une des plus anciennes de Chartres et sait accompagner les attentes de ses adhérents. Qi gong, sophrologie, yoga... Elle propose aujourd'hui plusieurs disciplines « bien-être » très en vogue. « *C'est ce que les gens cherchent de nos jours* », affirme Jean-Léon Piat, vice-président et président de 1981 à 2014, et Jean-Paul Tasseau, trésorier. Nouveautés cette année: le Pilates, une gymnastique qui renforce les muscles profonds, ainsi que la sophrologie. « *C'est une méthode de relaxation effectuée, comme son nom l'indique, avec des sons (bols tibétains, gongs...)*. »

L'association compte en tout 200 adhérents. Elle dispose également d'une section chorale, ou encore une section broderie. Celle consacrée au



Depuis la rentrée l'association Jeanne d'Arc propose des séances de sonothérapie

dessin a été reprise et relancée en 2016 par un nouvel enseignant, Dominique Caillas. Elle accueille aujourd'hui 30 participants.

Association historique

L'Association Jeanne-d'Arc a marqué l'histoire du quartier et de la ville. Ainsi, en 1928, le gymnaste André Lemoine, plusieurs fois champions de France, participe aux Jeux Olympiques d'Amsterdam.

En 1998, l'équipe de basket fusionne avec celles du CS Mainvilliers et du SCL Barjouville pour former l'Union basket grand

Chartres (UBGC), devenu l'Union basket Chartres métropole avec le départ de Barjouville. Aujourd'hui, le C'Chartres Basket masculin évolue en ProB, le deuxième championnat le plus important en France. Les équipes amateurs s'entraînent et jouent d'ailleurs toujours rue du Grand-Faubourg.

► Association Jeanne-d'Arc
89, rue du Grand-Faubourg.
Tél. 02 37 35 33 25
a.j.a@wanadoo.fr
www.ajachartres.fr

Sur un air latino, la danse avec Massaro



Depuis plus de 35 ans, le Centre de danse Massaro est une référence de l'apprentissage de la danse. De salon ou latino, il y en a pour tous les goûts dans cette école familiale où l'on apprend dans la bonne humeur.

Musique latine, rythme endiablé et sourires sur les visages. Au centre de danse Massaro, rue Gabriel-Péri, le froid hivernal semble bien loin. Dehors, le thermomètre affiche - 2°C, dedans, c'est toujours l'été. Le cours de salsa a démarré depuis une demi-heure et les couples enchaînent les pas de danse.

C'est en 1980 que les parents de Stéphane Massaro ouvrent leur école de danse. À l'époque,

ce sont les danses de salon qui y sont mises à l'honneur. *« J'ai commencé à danser à l'âge de 8 ans et j'ai participé à des compétitions de danse sportive. J'ai ensuite voyagé dans les pays latins et notamment au Brésil. »* Il revient en France imprégné de cette culture et de ses danses qu'il enseigne aujourd'hui. Le danseur les fait également connaître, avec son association Salsamba, lors d'événements comme Mou' en lumières, dans le cadre de Chartres en lumière, ou la Fête de la musique. *« L'idée est d'offrir à mes danseurs des moments où l'on danse en dehors de l'école, mais aussi de faire découvrir ces danses aux Chartrains! »*

Apprendre et se faire plaisir

Salsa, bachata, rueda... Les cours sont ouverts aux débutants comme aux plus confir-

més. Antonio apprend la salsa depuis deux ans. Ce qu'il préfère, c'est l'ambiance: *« Je repars toujours de bonne humeur! Même si parfois, c'est difficile. »* Cécile, inscrite depuis trois ans, apprécie particulièrement la pédagogie: *« Stéphane décompose les pas et les gestes. J'aime aussi les temps de danse libre. Il est possible d'apprendre et de se faire plaisir! »* Le centre de danse Massaro enseigne aussi les danses de salon: tango argentin ou rock. Il propose également des créneaux aux enfants dès l'âge de 3 ans.

► Centre de danse Massaro
43, rue Gabriel-Péri.
Tél. 06 80 54 60 68
ou 02 37 2113 35
www.salsamba.org
infos@salsamba.org

Le paradis de la carambole

Reconnue pour la performance de ses équipes sportives au niveau national (basket-ball, football, handball et volley-ball notamment), Chartres est également une place forte du billard français.

Le billard français, appelé aussi billard carambole, ou billard à trois billes, se pratique au 52 rue du Grand-Faubourg, dans l'ancre du C'Chartres Billard... C'est Francis Vautelin le président du club, qui nous ouvre les portes. D'emblée, dans la petite salle qui fait aussi cafétéria, il précise: « Nous allons refaire le sol et la porte d'entrée parce que c'est un peu vieillot. Ce sont des travaux importants qui seront réalisés en prévision pour les prochaines années. En revanche, malgré notre changement de nom adopté lors de la dernière assemblée générale, nous conservons notre façade floquée Billard Club Chartrain. » Sur le mur, les dernières actualités du club sont affichées: cours à venir, résultats des rencontres, compte-rendu des réunions...

Willy GÉRIMONT, meilleur joueur français

Ce vendredi, ils sont une dizaine de membres, sur les 67 que compte l'association, à s'entraîner aux six tables de la grande salle, dans une ambiance amicale et un brin dissipée. Des passionnés, retraités pour la plupart, viennent taper la bille plusieurs fois par semaine. Ici, c'est la pratique du billard français qui est enseignée: les tables ne dis-



Francis Vautelin, président du C'Chartres Billard

posent pas de trous puisque les points se remportent en frappant de sa bille les deux autres. Pour se perfectionner, des cours sont proposés aux jeunes les mercredis et samedis – le club a récemment été labélisé « Club école de la Fédération française de billard, perfectionnement niveau 2 »-, et aux adultes, les mardis et/ou jeudis. Des formations sont également organisées lors des vacances scolaires. « Nous sommes le meilleur club de la ligue Centre-Val de Loire, et Willy GÉRIMONT, licencié au C'Chartres Billard, est le premier joueur français et cinquième au classement européen », s'avoue le président, pas peu fier.

Qui n'hésite pas à rappeler les nombreuses compétitions nationales et européennes organisées par son club, et notamment les qualifications pour la finale de la coupe d'Europe des clubs en 2017. « Mais nous pouvons encore nous améliorer au niveau de l'accueil. Nous étudierons prochainement comment labéliser le C'Chartres Billard au sens large (éthique, accueil du public, boissons). »

► C'Chartres Billard,
52 rue du Grand-Faubourg.
Renseignements: billard.club.chartrain@orange.fr
et 09 52 62 30 88

Retrouver le chemin de l'emploi avec Itinéraires

L'association Itinéraires accompagne depuis 30 ans les personnes en réinsertion dans le département. En 2017, 66 demandeurs d'emploi ont retrouvé du travail grâce aux missions qu'elle propose.



Michèle Lasne et Morgane Le Tynevez (de gauche à droite), en présence des autres salariés de l'association.

Depuis 1988, Itinéraires contribue à la réinsertion des personnes en difficulté professionnelle ou sociale, en leur permettant de travailler à temps partiel. « Cela peut être pour des particuliers, des entreprises, des associations ou des collectivités locales », détaillent Michèle Lasne, présidente et Morgane Le Tynevez, directrice de l'association.

À la recherche d'un emploi stable et durable, ces futurs salariés sont accueillis et suivis par les membres de l'association: entretiens réguliers, analyse des progrès et des besoins,

aides dans les démarches administratives... « Un accompagnement est nécessaire pour faciliter leur retour sur le marché du travail », détaillent-elles. Les premières missions représentent quelques heures par semaine, dans plusieurs secteurs d'activité: ménage, repassage, manutention, garde d'enfants, aide à domicile, jardinage, bricolage... Après avoir retrouvé une certaine autonomie, ils peuvent ensuite être prolongés avec des contrats longue durée. » Les demandeurs d'emploi sont recommandés par les partenaires de l'association: Pôle emploi, la Maison des entreprises et de

l'emploi, Cap'Emploi, l'Espace d'insertion chartrain...

En 2017, 66 personnes ont ainsi bénéficié de plus de 18 000 heures de travail. « Quand un salarié est embauché, c'est une réussite et cela donne l'énergie de continuer à aider les autres personnes en difficulté. »

► Association Itinéraires, 1 ter rue du Chapeau-Rouge. Renseignements: 02 37 21 66 66 et association.itineraires28@gmail.com

► Les autres associations du quartier

Association pour le don du sang bénévole de Chartres métropole, 34 rue du docteur Maunoury

Espace Diabète 28, 29 rue du Grand-Faubourg

Kyo, 19 rue Gabriel-Péri

MAE Solidarité, 9 rue du Grand-Faubourg

Pour le plaisir de vos papilles

De la rue du Grand-Faubourg à la place Jeanne d'Arc, le quartier compte de nombreux commerces de bouche. Une offre variée et appréciée qui fait de ce quartier un pays aux mille et une saveurs.

Pour se faire plaisir

Notre voyage culinaire débute place des Épars, au **Georges**, le restaurant du Grand Monarque. Couronné d'une étoile au *Michelin*, il vous propose une cuisine locale, moderne et créative, qui a gardé le goût sûr de la tradition. Arrivé en juin dernier, le chef Thomas Parnaud a apporté un nouveau souffle à l'établissement. Âgé de 28 ans, il a déjà côtoyé de nombreux grands chefs étoilés français et a été récompensé « *Jeune talent 2018* » au *Gault & Millau Roumanie*. Sa spécialité ? L'œuf à la Chartres.

La cuisine traditionnelle

Un peu plus loin, la **brasserie du Grand Faubourg** est un lieu chaleureux. Sa décoration atypique (un plafond est recouvert de drapeaux de plusieurs pays, de cartes postales, et de guirlandes de bouchons), sa cuisine traditionnelle et familiale, et son ambiance sauront vous séduire ! Des petits concerts sont organisés régulièrement selon les événements de l'année : Halloween, Beaujolais nouveau, Noël... L'autre brasserie du quartier, **le Mathilda**, propose plusieurs formules : essayez donc son hareng – pommes à l'huile, ou son burger maison. Plus loin, **l'Écume**,

rue du Grand-Faubourg. Dans un cadre entre terre et mer, le chef et son équipe raviront vos papilles de leur escalope de saumon sauce béarnaise, ou leurs différentes moules (marinières, curry, chèvre-basilic...), accompagnées de pommes frites.

À la recherche d'exotisme

En face de la médiathèque, rue du Général-Koenig, le restaurant japonais **Kyotori** confectionne des plats succulents (nems, nouilles sautées au poulet ou aux fruits de mer, sushis, makis, yakitori...) à emporter ou en livraison. Un petit plus loin, rue du Grand-Faubourg, **le Nouvel Orient** présente une cuisine asiatique à consommer sans modération, entre raviolis aux crevettes et rouleaux de printemps. Notre déambulation gustative nous amène désormais rue du Docteur-Gibert. Le **Shogun Sushi** vous invite à déguster sa cuisine japonaise dans un cadre totalement nippon : tables basses, coussins en guise de chaises et lampions. Menus poissons, brochettes ou mixtes, vous y trouverez votre bonheur ! Enfin, la boutique **Zouhana exotisme** propose de nombreuses spécialités africaines, comme du manioc, de





| L'œuf à la Chartres, la spécialité du chef du Grand Monarque

la confiture aux fruits de la passion et du lait de coco.

Manger sur le pouce

Plébiscitée par les jeunes étudiants et appréciée des salariés qui disposent de peu de temps pour déjeuner, les fast-food ont la cote. Comme avec **Au Tacos**, rue du Grand-Faubourg. Choisissez la taille de votre tacos, sa viande, votre sauce (algérienne, barbecue, harissa...), et savourez-le! Vous pouvez également déguster des paninis, kebabs et burgers. Toujours dans la même rue, **Istanbul** propose des spécialités turques, kebab et kofta notamment. Place Jeanne d'Arc maintenant, composez votre propre pizza avec **Pronto Pizza**: bacon, chorizo, thon, œuf, laissez libre cours à votre imagination! Il est aussi possible de se faire livrer à domicile.

► La cuisine, un art à découvrir

Venez vous initier à la cuisine lors de cours particuliers au 11 cours Gabriel, situé 11 rue Gabriel-Péri. Les enfants (6 - 12 ans) peuvent concevoir des plats sucrés et salés pendant les vacances scolaires tandis que les adultes sont invités à se retrouver entre passionnés, dans un espace convivial autour des arts de la table. Réalisez un repas au thermomix, apprenez à confectionner des pâtisseries marocaines ou le fameux pâté de Chartres, accompagnez le chef au marché pour sélectionner les meilleurs produits de saison...



| Une ambiance traditionnelle au sein du Shogun Sushi.

Le coin des créateurs

Un tapissier, une peintre, des danseurs, des musiciens... Le quartier du Grand-Faubourg est un repaire d'artistes. Certains d'entre eux proposent des activités à destination du public.

C'est à quelques mètres de la place des Épars, rue du Grand-Faubourg, que **Céline Depelchin** a ouvert son atelier de sculptures en avril dernier. L'artiste y vend un large panel de sculptures. Elle peut également en réaliser sur commande. « *Je propose aussi des cours au public, explique-t-elle. Ce sont des sessions de deux heures, par groupes de sept, ouvertes aussi bien aux débutants qu'aux artistes plus confirmés.* » Les débutants commencent par des réalisations simples comme des fruits, les plus confirmés des animaux ou des personnages.

Autre rue, autre artiste, autre talent. Depuis 2017, la peintre **Nathalie Dumontier** a installé son atelier à l'intersection des rues Chauveau-Lagarde et Gabriel-Péri. Elle y crée des tableaux abstraits. Titulaire d'un CAP de verrier, celle qui a déjà exposé aux Pays-Bas ou en Chine réalise également des créations originales en verre (sculptures, bijoux...).

C'est un art très différent que pratique Michel Denkmann: la tapisserie. Auparavant rue

du Grand-Faubourg, son atelier **Michel Décoration** a pris place, il y a deux ans, rue Rabuan-du-Coudray. Il y réalise des couvertures de sièges (réfections, neufs, collages de bois, paillage cannage) et des décors d'intérieur. « *Cela peut être des doubles rideaux, des dessus-de-lit, des tentures murales...*, explique celui qui travaille avec son épouse, Muriel. *Le métier de tapissier est très varié et je m'adapte aux besoins et aux goûts de mes clients.* » En juillet dernier, à l'occasion du Tour de France, il s'est distingué en créant un fauteuil « maillot jaune » offert à Christian Prudhomme, directeur du Tour. Cette année, le couple dira « au revoir » à ses clients. L'heure de la retraite a sonné!

Son voisin, **l'Éclat de verre**, réalise sur mesure, vos encadrements, vos cadres et miroirs. Il vend également tout le matériel dont vous pouvez avoir besoin pour réaliser vous-même vos encadrements, cartonnages et reliures. Il propose enfin différents services comme la restauration de toiles ou la vente de tissus d'ameublement.



Michel Denkmann et son épouse Muriel artisan tapissier rue Rabuan-du-Coudray



Céline Depelchin sculptrice rue du Grand-Faubourg



Bruno Mignot professeur de musique rue du Maréchal-Leclerc

Viens voir les musiciens... et les danseurs !

Le quartier est aussi un repaire des musiciens. Ces derniers peuvent d'abord se rendre chez **Athéna Music**, rue du Grand-Faubourg. Connu auparavant sous le nom Chartres piano, le magasin existe depuis 1997. Il loue des pianos de concert aux particuliers, et vend des pianos acoustiques ou numériques, des synthétiseurs et des guitares, ainsi que divers matériels utiles aux musiciens. L'équipe est également formée pour accorder ou réparer votre instrument. Deux écoles de musique se sont également installées dans le quartier. D'abord, **le Club musical Athéna**, rue du Grand-Faubourg. Créé par Sylvain Harvus, il forme les musiciens depuis 1997 au piano, à la guitare ou au saxo. **Bruno Mignot** et son école de musique, eux, ont pris place rue du Maréchal-Leclerc. Chant, piano, guitare, batterie... sont proposés aux élèves.

Le quartier compte enfin deux écoles de danse: **le centre de danse Massaro** (lire page 65) et **l'École de danse Catherine-Germain**, rue de la Tuilerie. Cette dernière forme des danseurs et des danseuses depuis 1981 en danse classique et le modern-jazz et accueille des enfants dès 4 ans.

► Le magasin aux mille tissus

Ceux qui aiment confectionner des objets en tissu trouvent leur bonheur **Aux tissus Belice**, rue Général-Patton. Jérôme Bélice et son équipe vous accueillent dans leur magasin de plus de 430 m². Ils proposent une large gamme de tissus d'ameublement et d'habillement, de voilage, au mètre ou prêts à poser, ainsi que de nombreux accessoires. Une véritable caverne d'Ali Baba...



Le quartier de la beauté

Instituts de beauté, coiffeurs, centre de bronzage... Le quartier Grand-Faubourg/Jeanne-d'Arc compte un grand nombre d'enseignes proposant des soins esthétiques à ses clients.



Hélène Coiff décore sa vitrine au fil des saisons

Besoin d'une nouvelle coupe de cheveux? Dans le quartier du Grand-Faubourg, les professionnels de la coiffure ne manquent pas: ils sont une dizaine. Pour se démarquer, certains affichent leurs spécialités comme le coiffeur-barbier **Coiff'Home**, place des Épars, qui s'adresse à ces messieurs. De son côté, **Coiff & co**, rue du Grand-Faubourg, propose un service sans rendez-vous, **Coiffures des Épars** met en avant son savoir-faire en lissages japonais et brésiliens. Enfin, **Sur**

un Coup d'tête donne un coup de pouce aux étudiants avec un tarif spécial.

Pour attirer l'œil du client, **Hélène Coiff** mise sur une jolie vitrine. « Elle est différente au fil des saisons et des événements, explique la responsable, installée rue du Grand-Faubourg depuis 14 ans. *Les clients aiment beaucoup cela, notamment les enfants.* » Dans le quartier, d'autres coiffeurs se feront un plaisir de rafraîchir votre coupe: **L'Académie de coiffure**, **Ô brush'in**, **Nathalie**

Coiffure, Hair connection, Isa coiff, ML coiffure...

Épilation, maquillage, manucure... Le quartier compte également plusieurs instituts de beauté. Pour une mise en beauté, rendez-vous à **L'Institut d'Ève**, rue du Grand-Faubourg, à **L'Institut de Fany** rue du Docteur-Maunoury, ou le **Spa Beby Monarque** place des Épars. **L'Onglerie**, rue du Grand-Faubourg, prendra soin de vos ongles, enfin le centre de bronzage **Bluebox** vous aidera à retrouver une meilleure mine.

► Et de nombreux autres commerces et services...

Rue du Grand-Faubourg: les supermarchés Intermarché et Leaderprice, les opticiens Optique 2000 et Pierre-Leman, les fleuristes Monceau et Fleurs Ô naturel, le vendeur de produits alimentaires pour sportifs Bodyfit, le réparateur de téléphone mobile, tablettes et ordinateurs Phone 28, le prothésiste auditif Autika, l'auto-école Patrick Piroso...

Autres: Les décors de Maïté (rue Gabriel-Péri), l'auto-école des Épars (rue des Tuileries), la salle de sport Feel sport (rue du Docteur-Gibert)...

Chartres Festivités, l'as du déguisement

Les années passent mais les traditions durent. Avec Halloween, les anniversaires ou les fêtes de fin d'année, les occasions de se déguiser sont nombreuses. Cela tombe bien, Chartres Festivités est la seule boutique du département à y apporter de riches ressources.



Marie-Claire propose plusieurs costumes à la location

Revêtir un costume de Napoléon, changer d'identité grâce à de fausses moustaches

et perruques, jouer la fée... Chartres Festivités propose de nombreux accessoires à la location ou à la vente pour ani-

mer vos soirées ou occasions festives. Historiquement situé rue du Grand-Faubourg, la boutique a déménagé en 2016 rue du Quatorze-Juillet, à deux pas, pour un plus grand local. « L'enseigne existe depuis plus de 40 ans et nous sommes le seul magasin de déguisement en Eure-et-Loir, rappelle Marie-Claire, salariée. Halloween et Noël sont évidemment les périodes de l'année les plus chargées, mais nous travaillons en continu avec de nombreuses associations et compagnies de théâtre. »

L'atout de Chartres festivités, au-delà des précieux conseils dispensés, se trouve à l'arrière du magasin, dans une pièce étroite. À l'intérieur, plus de 4000 costumes, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, sont entreposés. Alors si un week-end, l'envie vous prend d'être une princesse, de vous transformer en super-héros ou de faire revivre les années 80 avec un beau costume tout en paillettes, vous savez où aller...

► Chartres festivités,
2 rue du Quatorze-Juillet.
Tél. 02 37 21 80 54.
contact@chartresfestivites.fr
www.chartresfestivites.fr

Deux nouvelles représentations pour *Bleue nuit*

Après un premier succès en juin dernier, *Bleue nuit* fait son retour à la salle Doussineau. Un jeu d'errances et de confrontations sur la question des identités, à observer et savourer... quitte à en être touché!



Quelques mois après une première représentation couronnée de succès à la salle Doussineau, ils sont une vingtaine à reprendre leur rôle dans *Bleue nuit*. Vingt personnages qui se côtoient, se fréquentent, se heurtent parfois, mus par le mystère des identités: cachées, secrètes, ou affirmées. Dans un milieu de la mode qui habille large notre société, les personnalités se trouvent exacerbées dans ce qui les caractérise. Refoulés, maladroits, autoritaires, manipulateurs, ambitieux... tous vivent davantage en réaction aux autres que par conviction de ce qu'ils sont. Une question

sourd tout le long de la pièce: cette tension sociale va-t-elle casser les carcans des personnages ou, au contraire, briser les individus? Cette pièce est-elle si différente de la réalité? « *La question de l'identité est fondamentale: elle se manifeste sans cesse, consciemment ou non, au fil des événements de la vie. Avec Bleue nuit, nous sommes amenés à nous questionner en posant un regard distant et tolérant sur les sujets évoqués. Le but est de toucher et bousculer les spectateurs, par les situations mises en scène. Certaines ne manqueront pas de faire rire ou pleurer.* » promet Gwenaëlle Anglade, fondatrice du théâtre du Labyrinthe. « *Ce vase clos*

théâtral était aussi un laboratoire pour les comédiens: âgés de 15 à 47 ans, la plupart sont amateurs, et sont ici accompagnés de semi-professionnels et professionnels. Il y avait comme un double-jeu dans ce travail: faire vivre les personnages, bien sûr, mais aussi mûrir les jeux artistiques.»

Créée en 2010, l'association du théâtre du Labyrinthe compte 80 adhérents, dont 55 élèves.

► Samedi 12 janvier à 20 h 30 et dimanche 13 à 16 h 30, à la salle Doussineau. Tarifs: 10 et 13 €. Renseignements: theatredulabyrinthe.com et gwen.anglade@gmail.com



AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



EXPOSITIONS

INSECTES SOCIAUX: GUÊPES, FOURMIS, ABEILLES

Jusqu'au 6 janvier
Au Compa, conservatoire
d'agriculture
Tél. 02 37 84 15 08

LES SECRETS DU NANOMONDE

Du 10 janvier au 3 mars
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

LES THÉÂTRES DE CHARTRES

Du 19 janvier au 28 avril
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

ZÉKÉYÉ: ILLUSTRATIONS ORIGINALES DE NATHALIE DIETERLÉ

Du 22 janvier au 16 février
Bibliothèque Louis-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

ART' MISTICE: LE 302^E RI, IMAGES PAR GEORGES LEROUX

Jusqu'au 24 février
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

L'INSU DES INSUS

Jusqu'au 23 février
Librairie L'Esperluète
Tél. 02 37 21 17 17

IMAGES ET LUMIÈRE

Jusqu'au 31 décembre 2019
Centre international du Vitrail
Tél. 02 37 21 65 72

LE CHEMIN DES HOMMES

Photographies d'Eric Poitevin
Jusqu'au 21 avril
Compa - Le Conservatoire de
l'agriculture
Tél. 02 37 84 15 00

ANIMATIONS

MAPPING DE NOËL SUR LA CATHÉDRALE

Jusqu'au 6 janvier de 17 h à 21 h
Portail royal
Tél. 02 37 18 47 60

PAPER ART DE NOËL

Jusqu'au 6 janvier
Édicule de la place des Halles
Tél. 02 37 18 47 60

UNE ENQUÊTE DE NOËL

Mercredi 2 et samedi 5 janvier
à 11 h et 18 h
Grand chalet place du Cygne
Tél. 02 37 18 47 60

PATINOIRE

Jusqu'au 6 janvier
Place des Épars
Tél. 02 37 18 47 60

SALON DES LOISIRS CRÉATIFS

Vendredi 11, samedi 12 et dimanche
13 janvier
Chartrexpô

SPECTACLES/THÉÂTRE

HAMLET

Théâtre
Mardi 8 janvier de 20 h 30 à 22 h 15
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

TROIS SIÈCLES D'OPÉRA

Concert
Vendredi 11 janvier à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

L'HOMME NOUVEAU/ERNESTO GUEVARA

Lecture scénographiée
Samedi 12 janvier à 11 h
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

NOËL DE LA RENAISSANCE, PAR L'ENSEMBLE SEQUENTIAE

Concert
Dimanche 13 janvier à 16 h 30
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 06 30 61 59 80

CYRANO

Théâtre
Mardi 15 janvier à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

SAISON DU CONSERVATOIRE: BACH/COUPERIN, MUSIQUES BAROQUES EN MIROIR

Judi 17 janvier à 20 h 30
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 36 67 30 70

CARTE BLANCHE: GAUTHIER TOUX TRIO INVITE VINCENT PEIRANI

Concert
Vendredi 18 janvier
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

JANE IS BEAUTIFUL

Concert
Samedi 19 janvier à 20 h 30
Théâtre du Seuil
Tél. 07 64 27 93 47

BRIGADE FINANCIÈRE

Théâtre
Du 10 au 19 janvier
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

LES JUMEAUX VÉNITIENS

Théâtre
Mardi 22 janvier à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

SOPHIE LA HARPISSE

Humour
Vendredi 25, samedi 26 janvier
à 20 h 30
Dimanche 27 janvier à 17 h
Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 42

AUTOUR D'ANNIE ERNAUX

Lecture
Samedi 26 janvier à 11 h
Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

PIANO QUATRE MAINS AVEC ISMAËL MARGAIN ET GUILLAUME BELLOM

Concert
Samedi 26 janvier à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0626076613

ART

Théâtre
Samedi 26 janvier à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

ARTURO BRACHETTI: SOLO SPECTACLE DE QUICK CHANGE

Mardi 29 janvier à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 0237234279

20 ANS APRÈS !

Théâtre
Du 24 janvier au 2 février
Théâtre Portail Sud
Tél. 0237363306

SAISON DU CONSERVATOIRE: CONTREBASSE FOR EVER, CARTE BLANCHE À ÉRIC LANCELOT

Jeudi 31 janvier à 20 h 30
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0236673070

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE CHARTRES-COMBO 28

Concert jazz symphonique
Samedi 2 février
Théâtre de Chartres
Tél.: 0664188082

CONFÉRENCES/CINÉMA**CONNAISSANCE DU MONDE: LE PORTUGAL**

Mardi 8 janvier de 14 h 15 à 20 h 15
Cinéma Les Enfants du Paradis
www.connaissancedumonde.com

LE VOLEUR DE BICYCLETTE

Film
Mardi 8 janvier, 20 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 0670032470

JEUDIS AU MUSÉE: GAUGUIN À TAHITI, L'ATELIER DES TROPIQUES

Jeudi 10 janvier, 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237904580

L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE RÉVEILLON

Vendredi 11 janvier, 17 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 0237369193 (SAEL)

SAMEDI AU MUSÉE: PARLEZ-MOI D'AMOUR

Visite thématique de 30 minutes.
Samedi 12 janvier, 11 h
Musée des Beaux-Arts
Sur réservation: 0660675366

JEUDIS AU MUSÉE: CYCLE OCÉANIE, LE PEUPEMENT DES ÎLES DU PACIFIQUE

Jeudi 17 janvier, 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237904580

CINÉ-CULTE: PASSE-MONTAGNE

Jeudi 17 janvier à 20 h
Cinéma Les Enfants du Paradis
Tél. 0670032470

CONNAISSANCE DU MONDE: L'ÉQUATEUR

Mardi 29 janvier à 14 h 15 et à 20 h 15
Cinéma Les Enfants du paradis
www.connaissancedumonde.com

JEUDIS AU MUSÉE: ÉLISABETH VIGÉE LE BRUN, PEINTRE OFFICIELLE DE MARIE-ANTOINETTE

Jeudi 31 janvier, 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237904580

SAMEDI AU MUSÉE: L'HOMME, CET ANIMAL

Visite thématique de 30 minutes.
Samedi 2 février, 11 h
Musée des Beaux-Arts
Sur réservation: 0660675366

JEUNESSE **NIKO LE PETIT RENNE**

Cinéma
Jeudi 3 janvier à 15 h 30
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 0237234200

BOBO DOUDOU

Théâtre et chant
Jeudi 3 janvier, 14 h 30 et 16 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237184760

LA MARCHANDE DE MOTS

Théâtre et chant
Vendredi 4 janvier de 14 h 30 à 15 h 30 et de 16 h à 16 h 50
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237184760

À LA RENCONTRE D'UN CHEVALIER DU MOYEN ÂGE

Visite
Vendredi 4 janvier à 14 h 30
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 0237217502

ROCKY BULLE: PETIT CONCERT ENTRE AMIS

Musique
Samedi 5 janvier de 15 h à 16 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 0237184760

MÉLI-MÉLO D'HISTOIRE

À partir de 3 ans
Mercredi 9, 16, 30 janvier de 16 h 30 à 16 h 45
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 0237234200

HISTOIRES DE LA CABANE

À partir de 4 ans à 10 h 30, plus de 6 ans à 11 h 15
Samedi 12 janvier
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 0237234200

SORCIERS ET SORCIÈRES

Concert filmé de la Philharmonie de Paris
Samedi 12 janvier,
Médiathèque L'Apostrophe
Tél. 0237234200

RONDE DES HISTOIRES

À partir de 4 ans
Samedi 19 janvier à 11 h
Bibliothèque Louis-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

SOPHIE LA HARPISTE

Humour
Vendredi 25, samedi 26 janvier à 20 h 30
Dimanche 27 janvier à 17 h
Salle Doussineau
Tél. 0237234142

Art et Patrimoine

Il y a tout juste un an, l'atelier créé en 1867 par le maître verrier Nicolas Lorin, rue de la Tannerie, et son fonds d'archives devenaient propriétés de la Ville. Le projet d'étude et de sauvegarde de ce patrimoine d'exception se poursuit en 2019, tout comme la valorisation des métiers d'art !

L'atelier Lorin, dont le savoir-faire et la renommée sont connus internationalement, est le dernier atelier du XIX^e au monde encore actif. Outre les bâtiments classés Monuments historiques (depuis 1999), le projet de sauvegarde et de valorisation coordonné par la Ville concerne aussi les machines et les archives qui sont la mémoire des lieux, de l'activité et des créations (cf.: Votre Ville n° 177) et la mise en valeur du métier d'art de maîtres verriers.

Des archives exceptionnelles

Chaque année, des spécialistes du monde entier viennent consulter les archives qui constituent le fonds Lorin: dessins originaux, pantographes sur verre, photographies mais aussi carnets de suivi de chantier, correspondance... La connaissance et la sauvegarde de ces documents iconographiques ou écrits sont une priorité. La Ville a recruté une archiviste pour une mission d'une année afin d'établir un plan de restauration de ces collections, dépoussiérer, estampiller, conditionner et

inventorier l'ensemble des archives. Une base de données pourra à l'issue être partagée pour faciliter la consultation du fonds.

Un attrait régional

En parallèle, le service Patrimoine et Inventaire du Conseil régional ouvre une nouvelle thématique de recherche sur les fonds d'ateliers de peintres-verriers installés en région Centre-Val de Loire au XVIII^e et XIX^e siècles (une quinzaine à l'origine). Il s'agit de mieux connaître les artistes ayant œuvré dans ces ateliers, de définir leurs activités et savoir-faire, d'apprécier l'étendue des travaux réalisés et de définir le rayonnement de l'atelier dans l'histoire du vitrail français. En ce qui concerne l'atelier Lorin de Chartres, l'accent sera mis sur la vie de l'atelier, son fonctionnement, ses caractéristiques (nombre d'employés et de collaborateurs extérieurs), ses équipements (locaux, matériel professionnel, fourniture), la personnalité des dirigeants, leur réseau professionnel, la ligne artistique. La production de l'atelier sera restituée à partir de l'étude



Élodie Vally et François Ratkoff



Noémie Dohey, responsable du service des Archives municipales



de chantiers choisis en région Centre-Val de Loire, parmi les plus emblématiques.

Une activité ininterrompue

Il faut rappeler que le talent des maîtres-verriers chartrains est incontestable et retient l'attention. Grâce à la Ville et ses partenaires, la Maison Lorin, représentée aujourd'hui par Élodie Vally, François Ratkoff et Claire Babet poursuit sur place, son activité pour des commandes en France et à l'étranger. L'équipe travaille autant à des restaurations de vitraux historiques, que des créations contemporaines. L'Institut national des métiers d'art (INMA) a rendu fin 2018 une étude approfondie sur les « écosystèmes » métiers d'art au sein des 222 territoires concernés par le plan national Action cœur de ville et dont notre Ville fait partie. Cette étude qui identifie les territoires pour lesquels les métiers d'art peuvent constituer un véritable atout de développement, classe Chartres en 16^e position! À la confluence des opportunités économique, patrimoniale, culturelle, artistique et sociale, les métiers d'art participent à l'attractivité et au dynamisme chartrains.



► En quelques dates :

- 1863 :** création de l'atelier par Nicolas Lorin
- 1867 :** installation au 47 (n° actuel) rue de la Tannerie
- 1868 :** début de la collaboration avec Charles Crauk
- 1882-1902 :** gestion de l'atelier par Marie Françoise Dian (veuve de Nicolas Lorin) avec Charles Crauk puis avec son fils Charles
- 1902-1940 :** reprise de l'atelier par Charles Lorin, son fils François gère la succursale de l'atelier à Paris jusqu'en 1972.
- 1972 :** reprise de l'atelier par Gérard Hermet, Jacques et Mireille Juteau
- 2016 :** création de Maison Lorin par Élodie Vally et François Ratkoff, en association avec Claire Babet.

► Des créations emblématiques !

Les créations des ateliers Lorin, toutes générations confondues, décorent des bâtiments aux quatre coins du monde. Voici quelques exemples :

- **les 150 fenêtres de la cathédrale** à Ho-Chi-Minh-Ville – Vietnam – (1880)
- **25 fenêtres de l'église Saint-John Church**, réservée aux présidents américains à Washington (1885)
- **des vitraux de la cathédrale Saint-Patrick à New-York** (entre 1878 et 1900)
- **le décor de la Cour suprême du palais de Justice à Caracas** – Vénézuéla (1983)
- **les décors en mosaïque, vitraux et peinture de la basilique de Domrémy** (Lorraine)
- **l'ensemble des vitraux de la chapelle de la Reconnaissance** au mémorial des batailles de la Marne à Dormans...



Navarre très Vivace !

Le musée de Chartres, grâce à sa collection de verres sculptés d'Henri Navarre, est partenaire du projet VIVACE, pour la valorisation et la conservation du patrimoine verrier et la préservation des savoir-faire des artisans.

Masque de béatitude
Henri Navarre, C. 1954
Verre, H 16 X L 15,5 cm
Legs Henri Navarre, 1971, inv. 81.04.11

Cette étude scientifique et technique des verres conservés dans les musées de la Région Centre Val-de-Loire est portée par l'Université d'Orléans/CEMHTI-CNRS et de Tours/CETU ETICS. Ce projet propose de croiser une approche scientifique, technique, sociologique et artistique du verre et de l'activité verrière des manufactures du passé dont témoignent les musées de la Région Centre-Val de Loire, en particulier les musées de Chartres, Dordives, Orléans et Vierzon ainsi que les entreprises actives sur le territoire (verrière d'art...).

Repérage des innovations

Il s'agira d'enrichir et de systématiser les connaissances portant sur les savoirs et savoir-faire verriers en soulignant le caractère actuel des enjeux

historiques dans les processus contemporains d'innovation favorisant l'émergence de matériaux de haute technologie. Cette recherche sera valorisée par le biais d'outils de communication (scénographies, exposition, films d'archives et édition), ainsi que par le biais d'un portail numérique (musées). À Chartres, le musée dispose du fonds d'atelier du sculpteur Henri Navarre, légué à l'établissement en 1971.

Les Verres de Navarre

Le musée met à disposition du projet VIVACE, trois sculptures dont le masque de béatitude (photo). Henri Navarre, tout d'abord sculpteur et médailleur, aborde le matériau verre en 1924. De par ses recherches, il devint rapidement un « sculpteur sur verre » et explora les différentes possibilités d'effets plastiques et optiques de ce matériau en utilisant des

techniques innovantes dont il fut le précurseur. Afin de sculpter différemment ce matériau, il fit usage de l'acide, de techniques de moulage et de cuissons multiples. En janvier, les pièces sélectionnées vont être analysées sur site par un instrument de spectroscopie RAMAN afin de pouvoir déterminer la composition des verres avant leur étude par le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France. Cette recherche permettra de documenter les processus de fabrication de ses œuvres afin à terme de pouvoir les reproduire en atelier et ainsi de retrouver les savoir-faire du maître.

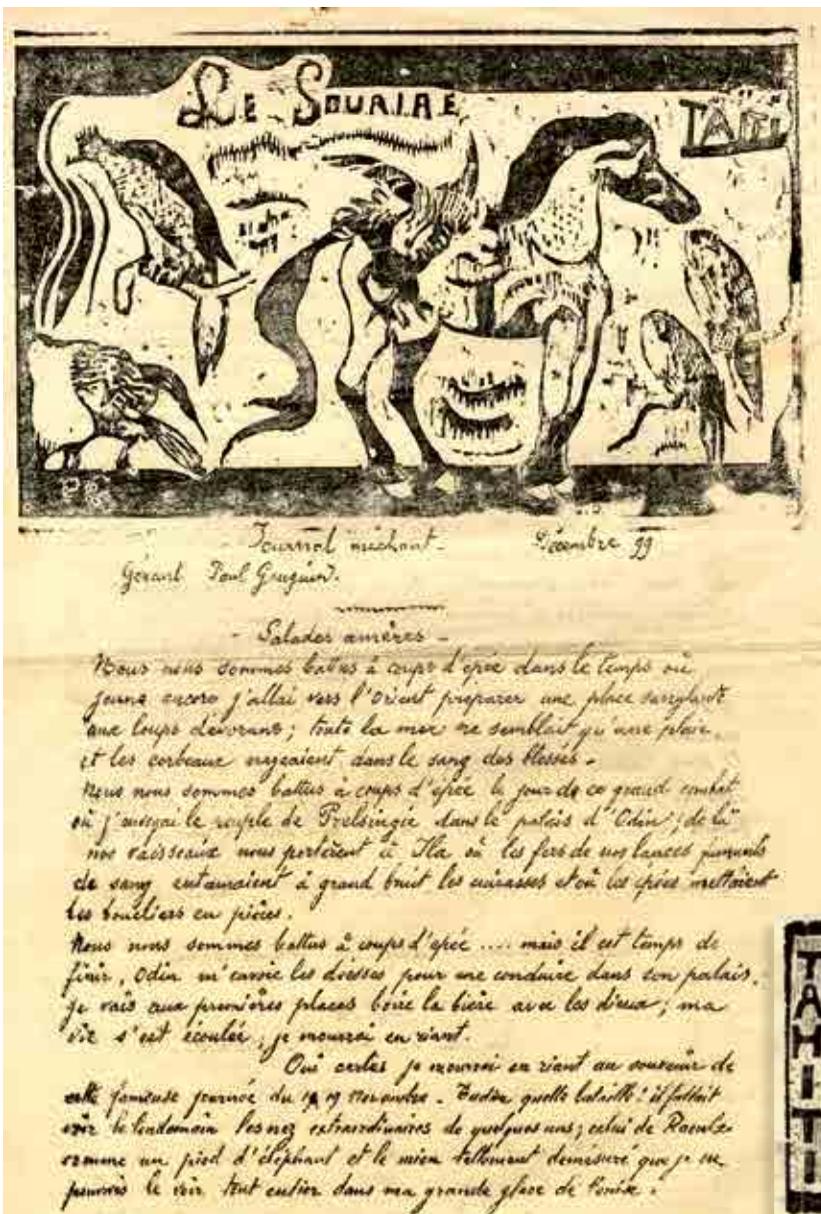
► Idée de visite !

Découvrez une sélection de différentes œuvres du sculpteur Henri Navarre (sculptures, fontaines, décors muraux...) dans la salle dédiée au musée des Beaux-Arts.

L'objet du mois

« Le Sourire » de Paul Gauguin

Nous vous présentons un tirage complet du journal satirique « Le Sourire » que Gauguin édite à Tahiti en 1899-1900. Cette collection est composée de neuf numéros et de trois suppléments, rédigés, illustrés et autographiés par l'artiste à trente exemplaires environ.



Les exemplaires collectionnés par le gouverneur Louis-Joseph Bouge sont conservés au musée des Beaux-Arts de Chartres grâce au legs de la collection complète de ce dernier en 1970. Certains sont aquarellés par l'auteur. Ils constituent une série complète de ce périodique et sont un précieux témoignage de la quête du paradis originel que le célèbre artiste postimpressionniste est venu chercher en Polynésie.

► Pour en savoir plus!

Dans le cadre des **Judis au musée**, Paul Gauguin est à l'honneur le 10 janvier prochain à 18 h. Serge Legat anime une conférence *Gauguin-Tahiti, l'atelier des tropiques*. Quand Paul Gauguin débarque pour la première fois à Tahiti en juin 1891, pour fonder son atelier des tropiques, il a la tête et le cœur emplis de couleurs chatoyantes, de nuits enchantées, de vahinés lascives... il déchantera bien vite. Les séjours en Polynésie consacrent néanmoins le talent de Paul Gauguin. Avec la participation des Amis du musée des Beaux-Arts.

► Découvrez toutes les animations du musée dans les pages de l'agenda culture.



Notre avenir est-il « nano » ?

Souvent méconnues du grand public, les nanotechnologies et les nanosciences transforment notre quotidien et constituent la révolution technologique et scientifique d'aujourd'hui. Une exposition, deux conférences de vulgarisation scientifique et un film documentaire permettront de vous informer sur ces questions importantes.

Du 10 janvier au 3 mars Exposition

LES SECRETS DU NANOMONDE

Réalisée par l'Espace Mendès-France de Poitiers, centre de culture scientifique, technique et industrielle.



L'infiniment petit recèle bien des surprises. En pointant les plus puissants des microscopes sur les objets qui nous environnent, on ne change pas seulement d'échelle, on change d'univers! Là, les matériaux ont d'autres propriétés. Entrez dans le monde nanométrique!

Le « + » de l'exposition: la présentation des travaux de recherche de l'IUT de Chartres sur les nanomatériaux et le prêt de vitraux par le Centre International du Vitrail.

► L'Apostrophe, accueil

Samedi 19 janvier Film

NANO, LA PROCHAINE DIMENSION

De Pierre Oscar Lévy, 2003, 52 minutes

Notre planète, sur laquelle nous sommes de plus en plus à l'étroit, pourrait redevenir immensément grande si nous passions à une autre dimension, pour atteindre la taille du milliardième de mètre, le nanomètre. Les nanosciences et nanotechnologies vont nous permettre de gagner un territoire nouveau, l'infiniment petit.

► 15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

Samedi 26 janvier Conférence

NANOS DANS LA COSMÉTIQUE ET L'AGROALIMENTAIRE: de l'intérêt scientifique au marketing

Par Thierry Devers, enseignant-chercheur à l'IUT de Chartres

Les nanos matériaux jouent un rôle important dans certains produits mais aussi pour les process industriels. La découverte par le grand public de nanoparticules dans les produits alimentaires remet en

cause l'ensemble de l'utilisation de ces nanoparticules dans l'ensemble des produits manufacturés.

► 15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

Samedi 9 février Conférence

NANORÉVOLUTION: comment les nanotechnologies transforment déjà notre quotidien

Par Azar Khalatbari, journaliste scientifique et Jacques Jupille, chercheur à l'Institut des Nanosciences de Paris.

Inodores, incolores et invisibles, les nanomatériaux ont envahi les objets du quotidien: bonbons et chocolats, peinture et colle, vêtements et médicaments, yaourts et plats cuisinés, crème de beauté et dentifrice! Même les emballages en regorgent. Faut-il en avoir peur? Les encenser ou les boycotter?

► 15 h 30, l'Apostrophe, auditorium



LE PROGRAMME DE JANVIER



Mardi 8 janvier à 20 h 30
à la médiathèque
L'Apostrophe

LE VOLEUR DE BICYCLETTE

Vittorio de Sica (Italie, 1949,
1h 33, vostfr)

Chômeur depuis deux ans, Antonio trouve un emploi de colleur d'affiches, mais il se fait voler sa bicyclette, outil indispensable dans le cadre de son nouveau métier.

« *Le voleur de bicyclette est l'un des plus beaux films du monde et le temps l'embellit encore.* » - Télérama

Jeudi 17 janvier à 20 h 30
au cinéma Les Enfants
du Paradis

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

de King Vidor (États-Unis, 1934,
1h 34, vostfr); version restaurée

En 1929, alors que les États-Unis traversent une crise économique historique, John et Mary, dont la situation financière est critique, se voient proposer de reprendre une petite ferme hypothéquée. Ils acceptent mais l'ampleur de la tâche est telle qu'ils décident de s'organiser en coopérative. De tout le pays, des victimes de la crise affluent. Commence alors une incroyable aventure collective...

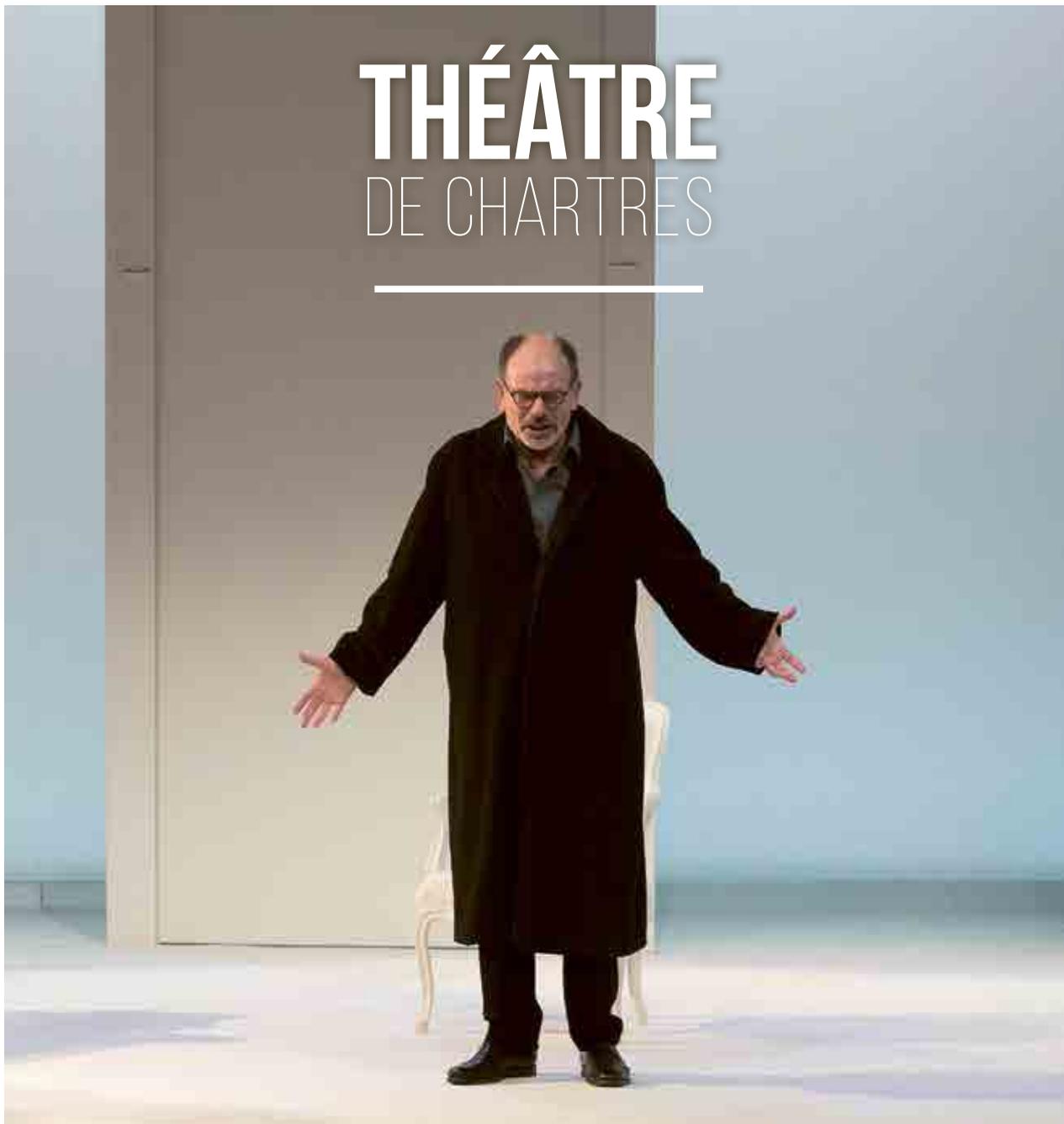
« Une œuvre poétique et optimiste. »

Séance ciné-culte; tarif réduit avec la carte ciné-clap

► L'adhésion à l'association Ciné-Clap (20 € pour l'année 2018-2019, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque. En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances labélisées « Cinéphile » au cinéma Les Enfants du Paradis.

► Ciné-Clap: 02 37 28 28 87
www.cine-clap.com

THÉÂTRE DE CHARTRES



ART

HAMLET

Mardi 8 janvier à 20 h 30

De William Shakespeare
Cie des Dramaticules
Théâtre

Entre Shakespeare et écriture collective, les Dramaticules questionnent le poids écrasant de la tradition et le cynisme de notre époque.

TROIS SIÈCLES D'OPÉRA

Vendredi 11 janvier à 20 h 30

OCNE/direction Nicolas Krauze
Avec 20 musiciens et 4
chanteurs lyriques

Musique classique
Ce voyage musical nous guide à travers les plus belles pages lyriques de Mozart et des moments les plus intenses de l'opéra italien et français.

L'HOMME NOUVEAU

Samedi 12 janvier à 11 h - Foyer

Ernesto Guevara: la naissance d'un homme
Récits et théâtre d'archives

Cécile Hurbault, de la Compagnie Jeux de Vilains, brosse le portrait de Guevara à partir de ces carnets de voyage. Une immersion qui vous emmène sur le



GAUTHIER TOUX TRIO



CYRANO

chemin de son éveil politique, en passant par sa rencontre avec Fidel Castro à Mexico jusqu'à sa mort en Bolivie. La présence d'archives visuelles vous plonge au cœur de ce processus qui vît naître cet Homme extraordinaire.

CYRANO

Mardi 15 janvier à 20 h 30

D'Edmond Rostand

Cie de la Jeunesse aimable

Théâtre

Cyrano est pour le metteur en scène Lazare Herson-Macarel, une véritable fête populaire, une expérience de jubilation pure, à laquelle il vous invite.

GAUTHIER TOUX TRIO INVITE VINCENT PEIRANI

Vendredi 18 janvier à 20 h 30

Carte blanche

Jazz

L'occasion unique de découvrir sur une même scène le pianiste Gauthier Toux et l'accordéoniste Vincent Peirani, jazzman incontournable.

LES JUMEAUX VÉNITIENS

Mardi 22 janvier à 20 h 30

De Carlo Goldoni

Mise en scène Jean-Louis

Benoît

Théâtre

En trois actes échevelés, Goldoni mêle rire, émotion et gravité, pour amuser le public mais aussi pour mieux l'instruire. Une farce à savourer !

AUTOUR D'ANNIE ERNAUX

Samedi 26 janvier à 11 h

Foyer

En attendant Le Quat'sous mise en scène par Laurence Cordier le 5 février, le comédien et metteur en scène Thomas Gaubiac, de la Compagnie Rosa M. nous mettra l'eau à la bouche en nous dévoilant sa propre sélection de textes d'Annie Ernaux, auteure de nombreux romans autobiographiques, dans lesquels son vécu intime flirte avec la sociologie.

ART

Samedi 26 janvier à 20 h 30

De Yasmina Reza

Charles Berling, Jean-Pierre

Darroussin

Théâtre

Une comédie culte captivante sur fond d'art contemporain, d'amitié et de discussions ardues, qu'il fait bon retrouver ou découvrir sur les planches !

SOLO

Mardi 29 janvier à 20 h 30

Arturo Brachetti

Illusion, Magie, Théâtre visuel

Entre univers fabuleux et images à la Matrix, Arturo Brachetti, le roi du quick change, tient le rythme dans ce spectacle d'une grande poésie.

► Renseignements et réservations: du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30, et le samedi, de 10 h à 13 h; 02 37 23 42 79; billetterie@theatredechartres.fr; www.theatredechartres.fr

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

► Réservations:
02 37 36 33 06. www.theatreportailsud.com.
Tarifs: 13 et 17 €.

BRIGADE FINANCIÈRE

Du jeudi 10 au samedi 19 janvier: jeudi, vendredi et samedi à 21 h et samedi à 17 h

D'Hugues Leforestier. Avec Nathalie Mann et Hugues Leforestier. Mise en scène: Anne Bourgeois

Un très grand patron qui se rend à une convocation de « routine ». Une commissaire de la brigade financière qui enquête depuis des mois sur ses activités. La confrontation en huis clos de deux visions du monde qui s'opposent. Entre cet homme de pouvoir et cette femme de droit s'engage une lutte, un duel entre privilèges et justice.

20 ANS APRÈS !

Du jeudi 24 janvier au samedi 2 février: jeudi, vendredi et samedi à 21 h et samedi à 17 h

Comédie de Julien Sigalas. Avec Julien Sigalas et Irina Gueorguiev.

Isabelle et Romain ont une vie rangée et se retrouvent un jour par le plus grand des hasards. Cette rencontre fortuite va bouleverser toutes leurs certitudes et les faire replonger dans leur passé. De situations improbables en rebondissements inattendus, Isabelle et Romain traversent les époques entre drôleries et doutes, entre bonheurs et fêlures pour comprendre comment ils en sont arrivés là.

THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements:
07 64 27 93 47
Réservations: www.theatreduseuil.com;
info.theatreduseuil@gmail.com; ou Fnac,
Carrefour...
Tarifs: 15 et 20 €

JANE IS BEAUTIFUL

Samedi 19 janvier à 20 h 30

Duo Chanson- Folk - Instrumental pour voix et cordes

Jane is beautiful n'est pas le nom d'un disque-tribute en l'honneur de Jane Birkin! Ni un dialogue extrait d'un film de Tarzan. Ce duo est né de la rencontre entre Armande Ferry Wilczek (voix, guitare, violoncelle) et de Madeline Ardouin (voix, ukulélé, violon). Les voix naviguent entre français et Anglais, les compositions et arrangements sont le fruit d'un métissage original évoquant la musique classique avec leurs thèmes aux cordes frottées, et empruntent à l'univers folk des harmonies vocales colorées. Des instruments et des voix dans leur plus simple appareil c'est ce minimalisme assumé qui fait l'originalité et le charme de ce projet intime et apaisant, à savourer loin de la frénésie qui compose trop souvent notre menu quotidien.

LE THÉÂTRE EN PIÈCES FÊTE SES 30 ANS !



À l'occasion de sa nouvelle saison, le Théâtre en Pièces organise une soirée d'ouverture vendredi 18 janvier avec un spectacle surprise qui retracera la vie de la compagnie...

C'est l'heure de la rentrée pour le Théâtre en Pièces! Emmanuel Ray et ses comédiens présentent leur nouvelle saison vendredi 18 janvier au théâtre de Poche. Au menu de cette année, de la comédie, une pièce phare et de nouvelles créations. « Le Théâtre de Poche est un lieu spécifique dans le paysage chartrain, détaille le metteur en scène. Il permet de remplir pleinement la fonction artistique et a sa propre

identité. Nous avons une exigence vis-à-vis de ce qui est proposé, de la programmation, de nos recherches, de nos interrogations. Il existe ici une vraie proximité entre les artistes et le public. L'année 2019 se terminera en musique, avec un concert qui symbolise tous les chemins du monde ». À l'issue de la présentation de la saison, les spectateurs assisteront à un monologue de Richard III, « une pièce que j'ai hâte de mettre en scène » assure Emmanuel Ray.

THÉÂTRE EN PIÈCES

► Soirée d'ouverture vendredi 18 janvier au théâtre de Poche à 20 h 30. Abbaye Saint-Brice, 2 rue Georges-Brassens. Entrée libre sur réservation. Tél. 02 37 33 02 10. www.theatre-en-pieces.fr

► **La programmation du Théâtre en Pièces pour 2019 :**

- **En ce temps-là, l'amour...** Vendredi 1^{er} février à 20 h 30. Théâtre. Avec Pierre-Yves Desmonceaux.
- **Maitres anciens**/comédie. Samedi 2 février à 20 h 30. Théâtre. De Thomas Bernhard.
- **Sortie de Chantier**: Richard III. Vendredi 1^{er} et samedi 2 mars à 19 h 30. Théâtre. De Carmelo Bene.
- **Le souper**. Samedi 9 mars à 20 h 30. Théâtre à Maintenon. Avec Emmanuel Ray et Antoine Marneur. Salle des fêtes de Maintenon.
- **Chantiers**. Vendredi 5 avril à 19 h 30. Lecture de Mathieu Genet.
- **Performance**. Samedi 27 avril à 20 h 30. Peinture et musique. Avec Jean-Luc Maisière, Antoine Delaunay et Mélanie Pichot.
- **La spectatrice** et l'estivante. Samedi 11 mai à 20 h 30 et dimanche 12 mai à 17 h Théâtre. Avec Stéphanie Lanier.
- **Frankenstein ou le Prométhée moderne**. Vendredi 13 septembre. Répétition publique à 19 h 30. Théâtre.
- **Richard III**. Du vendredi 20 septembre au dimanche 20 octobre. Jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30 et dimanches à 17 h Théâtre. Salle Doussineau.
- **Frankenstein ou le Prométhée moderne**. Vendredi 22 et samedi 23 novembre à 20 h 30. Théâtre.
- **Musique du monde**. Vendredi 7 et samedi 8 décembre à 20 h 30. Concert. Avec Catherine Braslavsky.

► Théâtre en Pièces/
Théâtre de Poche –
Abbaye Saint-Brice,
2 rue Georges-Brassens.
Tél. 02 37 33 02 10 ;
theatre-en-pieces.fr ;
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Harpe ou guitare folk, les cordes résonnent !

La salle Doussineau présente en ce début d'année deux rendez-vous musicaux. Le premier est le spectacle humoristique de la harpiste Sophie Bonduelle – avec une master class en bonus –, le second, le concert très attendu du nouveau duo folk Yuma !



plus grand nombre profite de cette dose de bonne humeur ! À la suite, les élèves du conservatoire auront la possibilité de suivre une master class avec Sophie Bonduelle sur le thème du clown musicien en février et mars. Ces moments d'échange et de création entre artistes et élèves sont toujours très attendus. Jurons qu'ici les séances seront riches d'enseignement et pleines de rires.

Vendredi 25, samedi 26 janvier, 20 h 30
Dimanche 27 janvier, 17 h
Sophie la harpiste

Sophie Bonduelle
Humour musical
Tarifs: 10 / 6 €



Étoiles montantes

Apparu sur la planète musique en 2015, Yuma se distingue sur internet par des « mashups » (mélanges) originaux de chansons orientales et occidentales. Ainsi le duo, Sabine et Ramy, établit des passerelles entre les cultures des deux rives de la Méditerranée. Aujourd'hui l'indie folk Yuma s'affirme comme un des leaders de la musique alternative tunisienne. Dans une délicatesse infinie, ils déploient des mélodies si pures et anciennes que nos cœurs s'ouvrent en grand pour laisser passer la procession de toutes nos émotions.

Samedi 2 février, 20 h 30
Poussière d'étoiles

Yuma
Indie Folk
Tarifs: 15 / 10 €

Sur le ton de l'humour

Sophie Bonduelle s'est inspirée de sa vie de musicienne, de ses événements et de ses rencontres pour créer ce spectacle humoristique hilarant. Pétillante et pétulante, elle incarne ici une harpiste à la vie plutôt mouvementée: tournées, auditions, leçons et rencontres insolites ! Ses doigts de fée font de la harpe un instrument toute musique, du baroque au contemporain en passant par le rap, et son humour féroce renverse tabous et clichés. Trois représentations de ce « seule en scène » sont programmées afin que le

Samedi 2 février, samedi 2 mars
9 h 30-12 h 30 / 13 h 30-16 h 30

Master class Clown musicien

Pour les élèves du Conservatoire à partir de 8 ans.
Stage et inscriptions au conservatoire: 02 36 67 30 70

► Salle Doussineau
Réservations en ligne:
theatredechartres.fr,
francebillet.fr, fnac.fr,
carrefour.fr

Toute la musique que j'aime !

Et pas seulement ! Découvrez toutes les rencontres et les spectacles de musique ou de danse que le conservatoire vous propose de janvier à juin 2019 pour sa nouvelle « saison » !

Lieu d'enseignement et de transmission de savoirs, le conservatoire remplit à la fois des missions d'enseignement, de création et de diffusion. Son travail est présenté tout au long de l'année scolaire à travers la « Saison du Conservatoire ». En effet, l'exercice de la scène fait partie intégrante de la formation des élèves.

Tous les styles

De nombreuses manifestations sont ainsi proposées au public au sein du cloître des cordeliers et hors les murs dans les différents lieux prestigieux de la ville. Autant d'occasions pour nos jeunes artistes de se confronter à un public, et, pour les spectateurs, de découvrir la diversité des formations et des disciplines enseignées : musique de chambre, orchestres, récitals, musique classique, musiques actuelles, jazz, musique ancienne, danse,...

Une vraie ambition

En parallèle des musiciens et danseurs en formation se produisent également des artistes professionnels confirmés, professeurs dans l'établissement ou invités par le Conservatoire lors de Masters Class notamment. Labellisé « Conserva-

toire à Rayonnement Départemental » par le ministère de la Culture, notre établissement dispense un enseignement artistique de haut niveau et sa saison artistique ambitieuse atteste de sa dimension territoriale, de désir d'échange et de partage avec l'ensemble des acteurs culturels locaux. Venez nombreux découvrir ces musiciens et danseurs qui ne manqueront pas de vous séduire par leur talent, leur engagement et leur énergie : émotion garantie !

Jeudi 17 janvier, 20h30
**Bach / Couperin -
musiques baroques
en miroir**

Musée des Beaux-Arts

Jeudi 31 janvier, 20h30
**Contrebasse
for ever**

Carte blanche à Éric Lancelot
Musée des Beaux-Arts

**Samedi 2 février et samedi
2 mars. 9h30-12h30
ou 13h30-16h30**

**Master-class Clown
musicien Sophie
Bonduelle**

*Conservatoire, cloître
des Cordeliers*

Jeudi 7 mars, 18 h
**Master-class Laurent
De Wilde**

*Conservatoire, cloître des
Cordeliers*

Vendredi 8 mars 20h30
**Du côté
de chez Proust**

Quand le jazz frappe à la porte
de Marcel Proust...
Salle Doussineau



► Découvrez l'intégralité de la saison dans le programme sur chartres.fr

► Renseignement et réservations : conservatoire de musique et de danse Cloître des Cordeliers 22 rue Saint-Michel Tél. 02 36 67 30 70

Tipi facilite le paiement de vos services municipaux

Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures et de l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne, la Ville de Chartres et l'agglomération de Chartres métropole souhaitent accompagner et accélérer la mise en place de nouveaux moyens de paiement.

Tipi est un dispositif de paiement proposé par la Direction générale des finances publiques. Il permet de régler par cartes bancaires ou par prélèvement les sommes dues pour l'usage des services publics d'une collectivité (les cours du conservatoire ou l'occupation du domaine public par exemple) en toute sécurité. Ce service est disponible 7 J/7 et 24 h/24. Pour effectuer le paiement en ligne, le redevable devra se connecter sur www.tipi.budget.gouv.fr et saisir l'identifiant de la collectivité indiqué sur la facture, la référence de la facture, et le montant à régler. Une adresse de courrier électronique valide devra être renseignée afin d'obtenir un ticket confirmant la prise en compte du paiement.

Appel à bénévoles

L'Association générale d'intervenants retraités d'Eure-et-Loir (Agirabcd28) recherche des bénévoles pour son projet éducatif « école/judo » avec le Dojo beauceron (un soir par semaine: une heure d'aide aux devoirs pour les écoliers avant leur séance sportive) et pour l'accompagnement de l'intégration de personne d'origine étrangère par l'apprentissage du français (deux heures par semaine). Rejoignez ce groupe convivial pour mettre vos compétences professionnelles et votre expérience personnelle au service de la solidarité dans différents domaines: éducation, lien social, parrainage emploi, prévention, santé.

Contact: agirabcd28@gmail.com et 06 95 00 2164 ; agirabcd28.blogspot.com

Café des aidants

Le Café des aidants est un rendez-vous pendant lequel l'aidant prend un peu de temps pour lui. C'est également un moment d'information, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ce Café est co-animé par un travailleur social mis à disposition par le CCAS de Chartres, et une psychologue. Le thème de la prochaine réunion est « *Mes relations avec mes proches* ».

Jeudi 10 janvier, de 14 h à 15 h 30, restaurant OC'Seven, place Saint-Michel. Entrée libre. Renseignements: 02 45 26 0130 et fd.eureetloir@famillesrurales.org

Réseau addictions 28

Réseaux addictions 28, réseau de coordination des professionnels de l'addictologie d'Eure-et-Loir, organise deux réunions en janvier pour arrêter de fumer. Les thèmes évoqués seront la gestion du stress par la relaxation (lundis 7 et 21 janvier à 17 h 30) et la possible prise de poids après l'arrêt de la cigarette (jeudi 17 janvier à 17 h).

Les lieux des réunions seront dévoilés lors de l'inscription au 02 37 30 3105 ou 07 71 11 22 56. Entrée libre. Renseignement: www.reseau-addiction28.fr ou reseauaddictions28@cesel.org

À la découverte de la mosaïque

L'association des 3R organise une journée portes ouvertes samedi 12 janvier. C'est l'occasion de découvrir les nouveaux cours de mosaïque proposés, dans un atelier spacieux et lumineux. L'enseignement mènera les débutants et les initiés vers des techniques diverses nécessaires à la réalisation d'œuvres. Les matériaux utilisés sont naturels (marbre, granit, ardoise) ou manufacturés (céramique, pâte de verre, miroir) et sont appliqués sur plusieurs supports: bois, ciment, polystyrène. Ces cours se dérouleront à partir du jeudi 17 janvier ou vendredi 18, de 14 h à 17 h, avec l'aide de Sarah Goodstein, mosaïste d'art.

Portes ouvertes le samedi 12 janvier, de 10 h à 17 h, 34 rue Saint-Chéron. Contact: 02 37 88 05 34 et chartresles3r@wanadoo.fr

Café-philo

Tous les deuxièmes samedis du mois, l'association Y'a d'la joie organise un débat ouvert à tous intitulé Café-philo. Ces rencontres de deux heures sont animées par un professeur de philosophie et un(e) animateur/animateur au bar Le Parisien. Le thème est choisi par un vote en fin de séance. Ce samedi 12 janvier, les participants sont invités à débattre de 17 h à 19 h sur le thème suivant: « *L'homme est-il soumis à une destinée?* »

Bar Le Parisien, 49 rue Noël-Ballay. Entrée libre (minimum une boisson). Renseignement: yadlajoiechartres.wordpress.com. Contacts: 06 95 32 54 37 et yadlajoiechartres@gmail.com

Concert de jazz symphonique

L'Orchestre symphonique de Chartres, en association avec des musiciens professionnels, propose un concert de jazz symphonique au Théâtre de Chartres. Pour cette grande première, les membres de l'Orchestre symphonique seront accompagnés sur scène de Jean-Jacques Ruhlmann, Philippe Desmoulin, Ivan Chavez, Cyrille Catois et Éric Capitaine. Ils interpréteront des airs de jazz connus et des compositions originales de Jean-Jacques Ruhlmann.

Samedi 2 février, Théâtre de Chartres à 20 h 30. Tarifs: 8 et 12 €. Renseignements: osc28.com et contact@osc28.com

Solution du		N	A		P	S	A
mois de	R	E	V	E	I	L	L
décembre	M	I	E	N	I	U	L
2018	I	G	N	O	R	A	I
	G	R	E	T	U	I	R
B	U	R	E	A	U	E	N
D	I	A	L	Y	S	E	C
	R	T	E	E	M	M	A
E	L	E	V	E	I	O	D
C	A	L	E	N	D	R	I
U	N	N	P	A	S	S	E
	D	A	T	A	I	T	T
N	E	C	N	S	H	A	H
	S	A	P	I	N	F	E
U	D	O	M	I	N	A	I
R	O	I	M	A	G	E	L
	R	E	P	L	E	T	A
C	E	N	E	R	A	D	E
P	E	S	E	R	S	T	E

Enquête publique

Par arrêté municipal en date du 7 décembre 2018, le maire de Chartres a prescrit l'ouverture d'une enquête publique afin d'informer le public et de recueillir ses observations relatives à l'évaluation environnementale du projet de nouveau parc des expositions « *Chartrexpô* » au lieu-dit « *Les Martels* » à Chartres. Un commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences au guichet unique le mercredi 9 janvier, de 9 h à 12 h, le samedi 26 janvier, de 9 h à 12 h, et le vendredi 11 février, de 14 h à 17 h. Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique seront consultables au guichet unique. Le public

pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre, ou bien les adresser par écrit au siège de la mairie à l'adresse suivante:

M. le commissaire enquêteur
Évaluation environnementale
« *Chartrexpô* »
Hôtel de ville - Place des Halles
28000 CHARTRES
ou
enquete-chartrexp@ag-glo-ville.chartres.fr

À l'issue de l'enquête publique, la ville de Chartres est l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire du nouveau parc des expositions

« *Chartrexpô* » au lieu-dit « *les Martels* » à Chartres. Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête. Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté et téléchargé sur le site www.chartres.fr. À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur qui seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie.

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 21 NOVEMBRE 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire
DÉSIGNE Madame Isabelle MESNARD Secrétaire de séance,

Étaient présents: Mme Élisabeth BARRAULT, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Élisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. David LEBON (jusqu'à la délibération n°14), M. Laurent LHUILLERY, M. Alain MALET, M. Franck MASSEUS, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL (délibération n°1), M. Boris PROVOST, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA.

Étaient représentés: Mme KENZA BENYAHIA par pouvoir à Mme Dominique DUTARTRE, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Alain PIERRAT par pouvoir à Mme Céline DEVENDER, Mme Isabelle VINCENT par pouvoir à M. Patrick GEROUDET, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA par pouvoir à Mme Maria CHEDEVILLE, Monsieur Yves NAUDIN par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, Mme Jacqueline ELAMBERT par pouvoir à Mme Geneviève CRESSAN, Mme MOREL par pouvoir à M. DUVAL (à compter de la délibération n°2), M. LEBON par pouvoir à M. Boris PROVOST (à compter de la délibération n°15).

Étaient excusés: M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Françoise FERRONNIERE, M. Murat YASAR.

Étaient absents: M. Denis BARBE, M. Michel TEILLEUX.

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 octobre 2018 a été approuvé à l'unanimité, 7 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Prise de compétence gestion des eaux pluviales urbaines de Chartres Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE la prise de compétence par Chartres Métropole en matière de gestion des eaux pluviales urbaines.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

2 Adhésion au Groupement d'Intérêt Public "Chartres métropole Restauration" - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'adhésion de la Ville de Chartres au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Chartres Métropole Restauration ».

APPROUVE la convention constitutive modificative relative à la gestion de la restauration de ses membres adhérents, de la production jusqu'à la livraison des repas, des boissons et des produits diététiques non soumis à transformation, des petits-déjeuners et des goûters.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive modificative et tous les actes afférents.

À l'unanimité, DÉCIDE de procéder à mains levées, à la désignation d'un représentant de la ville de Chartres au sein de l'Assemblée Générale et du représentant au sein du Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Chartres Métropole Restauration ».

PREND ACTE de la candidature de Mme Karine DORANGE.

Nombre de votants: 34
Suffrages exprimés: 26
EST DÉCLARÉE ÉLUE, Mme Karine DORANGE, ayant obtenu 26 voix, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Chartres Métropole Restauration ».

3 Rapport d'activité 2017 des représentants de la ville de Chartres - Chartres métropole transports

LE CONSEIL MUNICIPAL
PREND ACTE du rapport des représentants de la ville de Chartres au Conseil d'Administration de Chartres métropole transports pour l'année 2017.

4 Abrogation du titre d'existence légale de l'établissement particulier des Petites Sœurs des pauvres à Chartres - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur l'abrogation du titre d'existence légale de l'établissement particulier des Petites Sœurs des pauvres à Chartres.

5 Entreprises publiques locales - digitalisation des instances - autorisations données aux représentants de la Ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention recueillant l'accord de l'actionnaire pour recevoir par télétransmission les avis, les convocations, les documents et les informations dont il est destinataire pour les assemblées des actionnaires

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer chaque convention avec la SPL Chartres Métropole Événements, la SPL Chartres Métropole Transports, la SPL Chartres Aménagement et la SEM Chartres Développements Immobiliers, et tous les actes y afférents.

6 Suppression du marché situé Butte des Charbonniers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 6 voix contre APPROUVE la suppression du marché de plein air de confection et d'articles de Paris se tenant chaque samedi de 8 h à 19 h sur la promenade de la Butte des Charbonniers, à compter du 1^{er} janvier 2019.

FINANCES ET PROSPECTIVE

7 Marché de plein air sur la Butte des Charbonniers - exonération droit de place dernier trimestre 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote
APPROUVE la possibilité d'exonérer totalement

les droits de place applicables aux commerçants du marché de la promenade de la Butte des Charbonniers pour le quatrième trimestre 2018 soit pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2018,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

8 Demande de subventions dans le cadre de la Dotation de soutien pour l'investissement local (DSIL) et du nouveau Plan "Vélo & mobilités actives"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe des demandes de subventions à adresser aux Préfets et à Madame le Ministre des Transports et afin que la Ville de Chartres puisse être soutenue dans le cadre de ses actions pour une meilleure considération des usages du vélo;

PRÉCISE que ces demandes de subventions soient effectuées dans le cadre du DSIL 2018 (crédits non utilisés) et des enveloppes du Plan Vélo & mobilités actives;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les éventuelles pièces liées à ces demandes de subventions et documents à produire.

9 Avance de trésorerie pour l'établissement Public Chartres International

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE principe d'une avance de Trésorerie à l'EPA Chartres International pour 40000 € afin d'éviter toute tension en matière de Trésorerie lors des mois d'été 2019.

APPROUVE la convention et les dispositions incluses; le remboursement de l'avance devra intervenir au 30/12/2019. Une nouvelle convention pourra être établie fin 2019 pour application début 2020 à la demande de l'EPA Chartres International.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes éventuellement liés.10 Marché public de fourniture et installation de dispositifs techniques audiovisuels et multimédias pour le Pôle Administratif - avenant n° 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 2 au marché public n° 2016-108 relatif à la fourniture et installation de dispositifs techniques audiovisuels et multimédias pour le Pôle Administratif avec le groupement composé des sociétés AUVISYS (mandataire) et SLV, ayant pour objet la prolongation de la durée de lot technique n° 2 de 2 ans. Cet avenant n'a aucune incidence financière.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

11 Marché de création de vestiaires et d'une tribune pour le stade James Delarue - Lot n° 5 - Électricité - Avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2017-

103 relatif aux prestations du lot n° 5 « *Électricité* » dans le cadre de la création de vestiaires et d'une tribune pour le stade James Delarue avec la société SCE, ayant pour objet d'une part l'ajout de prises anti-vandalisme dans les tribunes des journalistes et d'autre part la création des commandes de l'allumage de l'éclairage des mâts depuis le bureau du régisseur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

12 Marché de création de vestiaires et d'une tribune pour le stade James Delarue - Lot n° 1 - Terrassement et VRD - Avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2017-100 relatif aux travaux de terrassement et VRD dans le cadre de la création de vestiaires et d'une tribune pour le stade James Delarue avec la société EIFFAGE ROUTE ILE DE France, ayant pour objet d'une part le raccordement du bâtiment sur le réseau « *Fibre Optique Ville* » par le prolongement du réseau EP et la création d'un nouveau branchement et d'autre part la réalisation de travaux de finition en enrobé 0/6 noir au droit des tribunes en lieu et place du calcaire prévu initialement. AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

13 Marché n° 2018-010 - Travaux de curage, désamiantage et déconstruction dans le cadre de l'opération 'OFF' - avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2018-010 relatif aux travaux de curage, désamiantage et déconstruction dans le cadre de l'opération « *OFF* » avec la société CHARTRES AMIANTE, ayant pour objet de prendre en compte une plus-value générale de 3100,00 € HT engendrée par la découverte en court de chantier de prestations supplémentaires et portant le montant du marché à 103100,00 € HT soit 123720,00 € TTC.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

14 Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - Lot n° 12 - Avenant n° 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché à bons de commande n°G2013-180 relatif aux travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - lot n° 12: Serrurerie métallerie, avec les sociétés TIMT et ELI ayant pour objet la cession du marché à la société ELI.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

15 Groupement de commandes pour les prestations d'étude relative aux questions financières et budgétaires - Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, Chartres Métropole et le CCAS de la ville de Chartres en vue de passer des marchés/accords-cadres pour des prestations d'études relatives aux questions financières et budgétaires;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à

signer ladite convention constitutive.

16 Convention de servitude avec Enedis - Ligne électrique Jardin d'Entreprises

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention de servitude relative à l'installation d'un câble électrique souterrain sur la parcelle cadastrée section ZP n° 46 située dans la zone d'activités du Jardin d'Entreprises et appartenant à la ville de Chartres, au profit de la société ENEDIS en contrepartie d'une indemnité forfaitaire de 285 €;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

17 Recensement de la population 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de recruter dix agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population chartraine en 2019 et de désigner un coordonnateur et un coordonnateur adjoint.

FIXE la rémunération 2019 (montants nets) des agents recenseurs, du coordonnateur et du coordonnateur adjoint recrutés aux taux fixés ci-dessous.

Bulletin individuel	2,00 €
Feuille de logement	1,00 €
Dossier d'adresses collectives	1,00 €
Séances de formation X 2	40,00 €
Tournées de reconnaissance	20,00 €
Frais de déplacement	90,00 €
Indemnité coordonnateur	150,00 €
Indemnités coordonnateur adjoint	120,00 €

18 Subvention complémentaire exceptionnelle - COS - Année 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs 2015-2016-2017 ayant pour objet une subvention complémentaire exceptionnelle d'un montant de 5300 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention

19 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les modifications du tableau des emplois tenant compte des créations ci-après:

- La création de deux postes relevant du cadre d'emplois des agents sociaux (catégorie C) pour le recrutement de deux agents d'accompagnement à l'éducation de l'enfant;

- La création d'un poste relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise (catégorie C) pour le recrutement d'un responsable du Centre de Supervision Unifié.

ADOpte pour ces postes, le principe du recours au recrutement par voie contractuelle en vertu de l'article 3-2 de la loi 84-53, dans l'hypothèse de recrutements infructueux de fonctionnaires,

ACCEPTE pour ces postes, le principe d'une rémunération fixée par référence à l'un des grades des cadres d'emplois visés dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de re-

crutement,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondants ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

20 Comité d'Eure-et-Loir de Tennis - Tournoi Bonne Année - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 10000 € au Comité d'Eure-et-Loir de Tennis dans le cadre de l'organisation, du 23 novembre au 30 décembre 2018, stade de ligue de Chartres, du tournoi Bonne Année 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

21 Association des Parents du Quartier de Rechèvres - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 1000 € à l'association des Parents du quartier de Rechèvres dans le cadre de l'organisation de l'arbre de Noël, MPT « *La Cité* », le dimanche 9 décembre 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

22 Association "L'Arcibo" - Subvention 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 800 € à l'association « *L'Arcibo* » au titre de la saison 2017-2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

23 Subventions Classes découvertes année scolaire 2018/2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la participation de la Ville aux classes découvertes pour l'année 2018-2019 à hauteur d'un montant de 90 763.68 €.

24 Rapport annuel Délégation de Service Public Activités Enfance 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du rapport annuel 2017 concernant la délégation de service public relative à la gestion des activités enfance, joint en annexe du présent rapport.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

25 Classes à Horaires Aménagés Voix - Ecole Maurice de Vlaminck

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat entre l'École Maurice de Vlaminck et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

26 Classes à Horaires Aménagés Danse - École Jules Ferry

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat entre l'École Jules Ferry et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

27 Modification du règlement intérieur du musée des Beaux-Arts pour permettre l'ouverture le mercredi.

CONSEIL MUNICIPAL |

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification de l'article 4 du règlement intérieur du Musée des Beaux-Arts pour permettre l'ouverture le mercredi

28 Délégation municipale - colloque Villes et Métiers d'Art du lundi 26 novembre 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE le déplacement d'Isabelle VINCENT, Adjointe au Maire en charge de la Culture au colloque Villes et Métiers d'Art du lundi 26 novembre 2018, à Béziers.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Isabelle VINCENT, Adjointe au Maire en charge de la Culture dans le cadre du colloque Villes et Métiers d'Art du lundi 26 novembre 2018, à Béziers.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

29 Rapport d'activités 2017 du délégataire du camping et auberge jeunesse de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du rapport d'activités 2017 du délégataire ETS Y. A ROUSSEL MONTIGNY pour la délégation de service public du camping et auberge de jeunesse de Chartres.

30 Délégation municipale à Lyon le 5 décembre 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE le déplacement d'Isabelle VINCENT, Adjointe au Maire en charge de la Culture au prochain Conseil d'Administration de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, à l'Hôtel de Ville de Lyon, le mercredi 5 décembre 2018. APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Isabelle VINCENT, Adjointe au Maire en charge de la Culture au prochain Conseil d'Administration de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, à l'Hôtel de Ville de Lyon

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

31 Délégation municipale à Roubaix pour échanges sur le Street Art

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE le déplacement d'Isabelle MESNARD, Adjointe au Maire en charge de l'Animation de la Ville, à Roubaix les jeudi 29 et vendredi 30 novembre 2018. APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Isabelle MESNARD, Adjointe au Maire en charge de l'Animation de la Ville, dans le cadre de ce déplacement à Roubaix les jeudi 29 et vendredi 30 novembre 2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

32 Demande de subvention pour la conservation de bois antiques

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe de cette demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

AUTORISE le Maire ou son représentant légal à signer tout document y afférent

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME

33 Stationnement souterrain délégation de service public - rapport d'activité 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du rapport annuel 2017 de la société Chartres Stationnement concernant la gestion du stationnement souterrain

34 Mandat d'études préalables pour l'aménagement du secteur Foch/Clémenceau dit Ile de la Porte Guillaume

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité 6 abstentions

APPROUVE le contrat de mandat public d'études préalables à l'aménagement du secteur Foch - Clémenceau dit de « l'Ile de la Porte Guillaume ».

ACCEPTE de confier à la SPL Chartres Aménagement ledit contrat de mandat public d'études préalables.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit contrat de mandat public d'études préalables.

35 Dégrogation annuelle au repos dominical

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 7 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ÉMET UN AVIS FAVORABLE à l'ouverture exceptionnelle des commerces situés à Chartres, dans la limite de douze dimanches pour l'année 2019.

36 Opération ravalement de façades - Attribution de subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention à Madame CAPPELLETTI d'un montant de 4175 € pour les travaux effectués au 20 place du Cygne dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

37 Fourrière automobile - Délégation de service public Rapport annuel 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE du rapport annuel 2017 concernant la délégation de service public de la fourrière automobile joint en annexe de la présente délibération.

Le Maire,
Jean Pierre GORGES

COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Alain CONTREPOIS Secrétaire de séance,

Etaient présents: Mme Élisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, M. Guillaume BONNET, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE (de la délibération n° 1 à 32), M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Élisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. Laurent LHUILLERY, M. Franck

MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, Monsieur Yves NAUDIN, M. Alain PIERRAT, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés: Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Josette BERENFELD par pouvoir à Madame Monique KOPFER, Mme Dominique DUTARTRE par pouvoir à M. José ROLO (de la délibération n° 33 à 69), Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Alain MALET par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS.

Etaient excusés: Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Françoise FERRONNIERE, M. Boris PROVOST, M. Murat YASAR.

Etaient absents: M. Denis BARBE, M. David LEBON, M. Michel TEILLEUX.

ADMINISTRATION GENERALE

1 Délégation du Maire - Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention

ABROGE la délibération n° 2018/088 du 31 mai 2018;

APPROUVE les délégations de compétences octroyées au Maire;

AUTORISE les Adjointes, dans l'ordre du tableau, à signer tous les actes pris sur délégations de compétences du conseil municipal en cas d'absence ou d'empêchement du Maire

AUTORISE le Maire à donner délégation de signatures, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature pour tous les actes subséquents à l'activité décisionnelle:

- 1) Au Directeur Général des services et aux Directeurs généraux Adjointes des services;
- 2) Au Directeur des services techniques;
- 3) Aux responsables de services

2 Commission Consultative des Services Publics Locaux - Rapport d'activités 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport d'activités de la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est réunie pour l'année 2018 aux dates suivantes:

Lundi 10 septembre - AVIS FAVORABLE de la CCSPL pour tous les rapports

Rapport de présentation relatif à la délégation de service public pour le financement, la construction et l'exploitation du parc de stationnement « POLE GARE »

. Rapport de présentation relatif à la délégation de service public « Fourrière Automobile »

. Rapport de présentation relatif à la délégation de service public « Activités Enfance »

Lundi 5 novembre - La CCSPL a pris acte des rapports des délégataires

Stationnement souterrain - QPark

Fourrière automobile

. Camping et Auberge de Jeunesse

Activités Enfance - PEP 28

EPA Chartres International

3 Abrogation du titre légal d'existence de la Congrégation des Sœurs du Bon Secours de Chartres - Avis

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur l'abrogation du titre d'existence légale de la Congrégation

CONSEIL MUNICIPAL

et « cathédrale », modifie l'annexe 28 « plan de définition de la zone sur laquelle la Ville de Chartres s'engage à ne pas réaliser de parc de stationnement », modifie la redevance variable, modifie la grille tarifaire, modifie la politique de remises – partenariat avec les commerçants.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

16 Délégation de service public pour le financement, la construction et l'exploitation du parc de stationnement « pôle gare »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

APPROUVE le principe de recourir à une délégation de service public à caractère concessionnaire pour le financement, la construction et l'exploitation du parc de stationnement « pôle gare ».

APPROUVE les orientations et les caractéristiques de la délégation telles que décrites dans le rapport de présentation annexé.

AUTORISE le Maire ou son représentant à lancer et à conduire la procédure de consultation prévue aux articles L1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

17 Avenant de cession groupé concernant les marchés et accords-cadres passés avec la société Socotec France.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant de cession pour les marchés et accords-cadres en cours d'exécution conclus avec la société SOCOTEC FRANCE au profit de la société SOCOTEC CONSTRUCTION.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

18 Groupement de commandes pour des prestations de contrôle et de vérification pour la Ville de Chartres, le CCAS de Chartres et Chartres Métropole – avenant n° 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention de groupement de commandes pour la réalisation de prestations de contrôle et de vérification, ayant pour objet d'élargir le champ d'intervention prévu à l'article 1 de ladite convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

19 Groupement de commandes semi-intégré pour des prestations de services et l'acquisition des matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres, à Chartres Métropole, au CIAS et au CCAS de la ville de Chartres – Avenant n° 4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention de groupement de commande semi-intégré pour des prestations de services et l'acquisition des matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres, à Chartres Métropole, au CIAS et au CCAS de la ville de Chartres, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de la convention consolidée par l'avenant 3.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

20 Marché de fourniture de gazon, de fertilisants terrains de sports et de peinture pour sol sportif – Relances Lots n° 1, 2 et 9 – autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

Désignation	Entreprises retenues	Montants
Fourniture de gazon, de fertilisants terrains de sports et de peinture pour sol sportif – lot 1 : Fourniture de gazon	CAHIMRO 624, rue de Comay 45190 SAINT-CHRÉTIEN VAL	Accord-cadre sans minimum et un maximum de 8 400 € HT par période
Fourniture de gazon, de fertilisants terrains de sports et de peinture pour sol sportif – lot 2 : Fourniture de fertilisants terrains de sports	COBALYS 40, Route de Rambouillet 93470 LAMBOURS	Accord-cadre sans minimum et un maximum de 12 900 € HT par période
Fourniture de gazon, de fertilisants terrains de sports et de peinture pour sol sportif – lot 9 : Fourniture de peinture sol sportif	PSG 651, rue Paulin Létour 45000 OLIVET	Accord-cadre sans minimum et un maximum de 12 000 € HT par période

21 Accord-cadre de fournitures et prestations pour l'entretien des installations de contrôle d'accès de la zone piétonne – autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation

Fournitures et prestations pour l'entretien des installations de contrôle d'accès de la zone piétonne

Entreprise retenue

Société CITINNOV

ZA du Barret

Avenue Jean Baptiste Tron

13 160 CHATEAURENARD

Montant

Accord-cadre sans minimum ni maximum en valeur.

22 Accord-cadre de travaux d'entretien, d'amélioration, de mise en conformité des bâtiments de la Ville, Chartres Métropole, du CCAS et de Chartres Aménagement – relance lots 1 et 6 – Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation

Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, Chartres Métropole, du CCAS et de Chartres Aménagement – lot n° 1 Maçonnerie

Entreprise retenue

MACONNERIE JANNEAU

24, Bis rue de Brétigny

28630 GELLAINVILLE

Montant

Accord-cadre sans montant minimum et maximum. Montant estimé à 212 500 € HT par an

23 Travaux d'aménagement de la Phase 2 bis relatifs à l'opération de renouvellement urbain de la ZAC de Beaulieu – Lot n° 1 – Avenant n° 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n° 2 à un marché n° 2017-086 relatif aux travaux d'aménagement de la Phase 2bis relatifs à l'opération de renouvellement urbain de la ZAC de Beaulieu – Lot n° 1 – Voirie, assainissement, réseaux et mobiliers, ayant pour objet de modifier le programme des travaux, de prendre en compte des prix forfaitaires supplémentaires, de prendre en compte une plus-value générale de 27329,58 € HT engendrée par la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires et portant le montant global toutes tranches confondues du marché à 285690,58 € HT.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

24 Marché d'assurance risques statutaires du personnel – Attribution

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant :

Désignation

Marchés de prestations d'assurances : risques statutaires du personnel

Entreprise retenue

Groupement SOFAXIS – CNP Assurances

Route de Creton

18110 VASSELAY

Montant estimatif annuel

100 073,13 € TTC

25 Marché de prestations d'assurances – Attribution

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

Désignation	Entreprises retenues	Accord cadre sans mini ni maxi	Montant estimatif annuel (€ TTC)
Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes – Ville de Chartres	SPHCL 341, Avenue Sébastien Allard 78150 VAILLY		54 025,82 €
Lot 2 : Dommages aux biens et risques annexes – Chartres Métropole	Groupement A3 ASSURANCE – 1954 5400 40, rue Charles 38000 CHARENTAIS		58 363,88 €
Lot 3 : Dommages aux biens et risques annexes – CCAS	SPHCL		5 690,12 €
Lot 4 : Flotte automobile et risques annexes – Ville de Chartres	SPHCL		52 442,28 €
Structure unique (C)			
Lot 5 : Flotte automobile et risques annexes – Chartres Métropole	SPHCL		44 300,19 €
Structure unique (C)			
Lot 6 : Flotte automobile et risques annexes – CCAS	SPHCL		5 140,12 €
Structure unique (C)			
Lot 7 : Protection juridique des biens et des biens de la Ville de Chartres – Chartres Métropole – CCAS	Groupement FIA ALS / PROTEO FRANCE 131, rue de Toulon 92000 NANTERRE		22 204,49 €
Lot 8 : Recouvrement créances CCAS	SPHCL		5 204,12 €
Lot 9 : Prestations juridiques générales ville	Groupement JC COMPTON – CIPIC 100, rue Lafayette 92000 NANTERRE		4 989,88 €
Lot 10 : Protection juridique générale Chartres Métropole	Groupement JC COMPTON – CIPIC 100, rue Lafayette 92000 NANTERRE		5 690,12 €
Lot 11 : Tous risques responsabilité et dommages de la municipalité ville de Chartres	Groupement SOFAXIS SOFAXIS / 100 073 13 30, rue de Bretagne 92000 NANTERRE		5 204,12 €

26 Construction d'un Hôtel de Ville et d'un Espaces Multiservices à Chartres – Lot 1 Structure – Protocole Transactionnel

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention de transaction entre la ville de Chartres et le groupement composé des sociétés EIFFAGE CONSTRUCTION CENTRE (mandataire) domiciliée 5 rue Claude Lévy CS 20033 45077 ORLEANS et BRIAND CONSTRUCTION METALLIQUE (co-traitant) BRIAND CONSTRUCTION METALLIQUE (co-traitant) domiciliée 29 avenue des sables CS 10117 85501 LES HERBIERS, par laquelle les parties conviennent du montant et de la somme correspondant aux retards de chantier ainsi qu'à la gestion du compte inter-entreprises. En contrepartie, le groupement EIFFAGE / BRIAND s'engage à renoncer à réclamer à la Ville de Chartres toute somme supplémentaire au titre des retards et de la gestion du compte inter-entreprise pour la période couverte.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite transaction.

27 Marchés de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices – lots n° 1 et n° 2 – avenants n° 9

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions

APPROUVE les avenants aux marchés n° 2015-098 et 2015-099 relatifs à la construction d'un

CONSEIL MUNICIPAL |

50 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association Mainvilliers Chartres Handball « C'Chartres Métropole Handball » et tout document y afférent.

41 C'Chartres Tennis - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE du changement de dénomination de l'association « Tennis Club de Chartres » à savoir « C'CHARTRES TENNIS ».

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES TENNIS » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 28 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES TENNIS » et tout document y afférent.

42 C'Chartres Volley - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE du changement de dénomination de l'association « Chartres Volley Ball » à savoir « C'CHARTRES VOLLEY ».

APPROUVE les termes de l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES VOLLEY » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 28 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES VOLLEY » et tout document y afférent.

43 C'Chartres Rugby - Avenant n° 4 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

PREND ACTE du changement de dénomination de l'association « Rugby Chartres Métropole », à savoir « C'CHARTRES RUGBY ».

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES RUGBY » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 62 700 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES RUGBY » et tout document y afférent.

44 C'Chartres Echecs - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

PREND ACTE du changement de dénomination de l'association « Chartres Métropole Echecs » à savoir « C'CHARTRES ECHECS ».

APPROUVE les termes de l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES ECHECS » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à

30 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES ECHECS » et tout document y afférent.

45 C'Chartres Basket M - Avenant n° 1 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

PREND ACTE du changement de dénomination de l'association « Union Basket Chartres Métropole », à savoir « C'CHARTRES BASKET M ».

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES BASKET M » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 360 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES BASKET M » et tout document y afférent.

46 C'Chartres Basket Féminin - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

PREND ACTE du changement de dénomination de l'association « Avenir Basket Chartres », à savoir « C'CHARTRES BASKET FEMININ ».

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES BASKET FEMININ » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 180 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES BASKET FEMININ » et tout document y afférent.

47 C'Chartres Cyclisme - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE du changement de dénomination de l'association « VSC CYCLISME » à savoir « C'CHARTRES CYCLISME ».

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES CYCLISME » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 65 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES CYCLISME » et tout document y afférent.

48 VSC Athlétisme - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « VSC Athlétisme » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 39 500 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs

avec l'Association « VSC Athlétisme » et tout document y afférent.

49 C'Chartres Football - Convention d'objectifs 2019-2020-2021 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2019-2020-2021 entre l'Association « C'CHARTRES FOOTBALL » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 1160 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES FOOTBALL » et tout document y afférent.

50 C'Chartres Tennis de Table - Convention d'objectifs 2019-2020-2021 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE du changement de dénomination de l'association « Chartres association Sportive de Tennis de Table », à savoir « C'CHARTRES TENNIS DE TABLE ».

APPROUVE la convention d'objectifs 2019-2020-2021 entre l'Association « C'CHARTRES TENNIS DE TABLE » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 450 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES TENNIS DE TABLE » et tout document y afférent.

51 Association C'Chartres Judo - Convention d'objectifs 2019-2020-2021 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2019-2020-2021 entre l'association « C'CHARTRES JUDO » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2019, saison sportive 2018/2019 à 17 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « C'CHARTRES JUDO » et tout document y afférent.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

52 parrainage de Chérie pour Noël 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention de parrainage avec NRJ GROUP et les Vitrites de Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

53 Association « Le Pont des Arts » - Subvention Aide à la création 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1500 € à l'association « Le pont des Arts » au titre de l'aide à la création 2018, pour son projet « Proust, Du côté du Jazz ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

54 Théâtre du Seuil - Subvention Aide à la création 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un

montant de 2000 € au Théâtre du Seuil, au titre de l'aide à la création 2018, dans le cadre de sa création « *La jeune fille et la mort* » d'Ariel Dorfman.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

55 Compagnie Cavalcade – Subvention Aide à la création 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1500 € à la Compagnie Cavalcade au titre de l'aide à la création 2018, dans le cadre de sa résidence d'écriture autour de la vieillesse et des Etablissements d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

56 Association « Improphile » – Subvention Aide à la création 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2000 € à l'association Improphile, au titre de l'aide à la création 2018, dans le cadre de sa création musicale « *Jazz Symphonique* ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

57 Ensemble Sequentiae – Subvention Aide à la création 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 3500 € à l'Ensemble Sequentiae pour les deux représentations du spectacle « *Un souvenir de Noël* », le samedi 22 décembre 2018, au Musée des Beaux-Arts.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

58 Théâtre en Pièces – Avenant n° 3 à la convention d'objectifs – Aide à la création 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

FIXE à 5000 €, le montant de la subvention allouée à l'Association Compagnie Théâtre en Pièces au titre de l'aide à la création de Richard III de Carmelo Bene en 2018.

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Compagnie Théâtre en Pièces.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 ci-joint, avec l'Association Compagnie Théâtre en Pièces ainsi que tout document y afférent.

59 Théâtre Portail Sud – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Théâtre Portail Sud* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2019, à 50 000 €.

FIXE le montant du 1^{er} versement de la subvention de fonctionnement 2019, à 25 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « *Théâtre Portail Sud* » et tout document y afférent.

60 ENTRACTE – Avenant n° 2 à la convention

d'objectifs 2018-2019-2020 – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « *ENTRACTE* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2019, à 871000 €.

FIXE le montant du 1^{er} versement de la subvention de fonctionnement 2019, à 435 500 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « *ENTRACTE* » et tout document y afférent.

61 Centre International du Vitrail – Avenant n° 2 Convention d'objectifs 2017-2018-2019 – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Centre International du Vitrail* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2019, à 80 000 €.

FIXE le montant du 1^{er} versement de la subvention de fonctionnement 2019, à 40 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « *Centre International du Vitrail* » et tout document y afférent.

62 Théâtre en Pièces – Avenant n° 3 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE les termes de l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Théâtre en Pièces* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2019, à 35 000 €.

FIXE le montant du 1^{er} versement de la subvention de fonctionnement 2019, à 17 500 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs avec l'Association « *Théâtre en Pièces* » et tout document y afférent.

63 Théâtre du Détour – Convention d'objectifs 2019-2020-2021 – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs 2019-2020-2021 entre l'association « *Théâtre du Détour* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2019, à 20 000 €.

FIXE le montant du premier versement de la subvention 2019, à 10 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « *Théâtre du Détour* » et tout document y afférent.

64 Instrumentarium – Convention d'objectifs 2019-2020-2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs 2019-2020-2021 entre l'association « *INSTRUMENTARIUM de Chartres* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de subvention globale annuelle, au titre de l'année 2019, à 14 500 € soit 10 500 € en fonctionnement et 4 000 € en investissement.

FIXE le montant du premier versement de la subvention 2019, à 7 250 € soit 5 250 € en

fonctionnement et 2 000 € en investissement. AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « *INSTRUMENTARIUM de Chartres* » et tout document y afférent.

65 Union des Commerçants Chartreais « Les vitrines de Chartres » – Avenant n° 3 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre l'Union des Commerçants Chartreais « *Les Vitrines de Chartres* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2019, à 150 000 €.

FIXE le montant du 1^{er} versement de la subvention de fonctionnement 2019, à 75 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs avec l'Union des Commerçants Chartreais « *Les Vitrines de Chartres* » et tout document y afférent.

66 Chartrestivales – Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Chartrestivales* » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de la subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2019, à 200 000 €.

FIXE le montant du 1^{er} versement de la subvention de fonctionnement 2019, à 100 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « *Chartrestivales* » et tout document y afférent.

67 Commune Libre du Village de Saint Brice – Convention d'objectifs 2019-2020-2021 – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs 2019, 2020 et 2021 entre l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention 2019 à 50 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre l'Association Commune Libre du Village de Saint-Brice et la Ville ainsi que tous les documents y afférents.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

68 Résiliation de plein droit de la DSP Fourrière Automobile – Affaire Retirée de l'ordre du jour

69 Rapport annuel 2018 relatif aux recours administratifs préalables obligatoires stationnement payant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

APPROUVE le rapport annuel 2018 RAPO stationnement payant, à l'issue de sa présentation.

Le Maire,
Jean Pierre GORGES

À l'occasion du refus de Jean-Pierre Gorges d'étudier la possibilité d'accueillir 2000 emplois dans la logistique à Chartres, beaucoup d'entre vous on (re)**découvert son vrai visage** au travers de cette vidéo partagée sur les réseaux sociaux (<https://www.tfi.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/echange-tendu-maire-de-chartres-a-refuse-2000-emplois.html>). Celui qui vous fait croire que sa seule motivation est le bien de la ville de Chartres et de son agglomération ne fait-il pas preuve en réalité de mépris voire de cynisme. Le Maire-Président s'étonne que les médias parlent autant de sa décision mais c'est tout autant son comportement aussi qu'ils soulignent.

Être méprisant avec ses contradicteurs dont nous faisons partie est une chose qui peut paraître normale pour certains d'entre vous. Mais nous tenons à vous dire ici qu'il n'y a rien de normal pour un maire-président d'agglomération à menacer oralement et physiquement des personnes qui l'interrogent comme des journalistes. Il n'y a rien de normal pour un Maire-Président d'agglomération de faire pression sur ses contradicteurs afin qu'ils se taisent. La démocratie ne vit que du débat et de la rencontre de point de vues différents.

Car comment ne pas dénoncer **l'explosion de la dette** (et cet emprunt de 5 millions d'Euros en fin d'année sans avoir examiné le budget?!), la baisse des services de proximité, le copinage, la **concentration dans les mains d'un seul homme de tant de pouvoirs**, de sa volonté d'en obtenir toujours plus, comme la démontré sa demande d'extension de sa délégation de compétences lors du dernier conseil, sans affaiblir la démocratie?

Méprisant il l'est aussi avec chacun de vous. L'épisode du refus des 2000 emplois (sans même étudier le dossier) n'en est que le dernier exemple alors que plus 11000 personnes cherchent du travail dans notre agglomération. **Saviez-vous que l'IUT de Chartres accueille un DUT Gestion Logistique et Transport?** Ces métiers méritent mieux que les propos du maire de Chartres qui parle de dénaturer « sa » ville en faisant « *venir des travailleurs étrangers* » voire donner du « *travail aux migrants* »? **Ces propos ne sont pas (encore) ceux d'un candidat d'extrême droite mais ils nous font honte.** Que comptez-vous faire? Vous taire vous aussi? Laisser faire? Nous vous souhaitons une année 2019 pleine de prises de conscience, d'engagements, d'envies de changer les choses.

Le groupe municipal Réinventer Chartres
Monique Kopfer, David Lebon, Josette Morin Berenfeld,
Boris Provost, Sandra Renda, Sébastien Tenaillon
Contact: davidlebon@yahoo.fr

BANDES RÉFLÉCHISSANTES

L'automne fluo qui s'achève redonne espoir en notre capacité à réfléchir, à débattre et à nous organiser collectivement pour défendre de justes causes. Oui à cette liberté retrouvée de nous réunir et d'agir pour décider d'un avenir commun acceptable, l'égalité et la fraternité en bandoulière! Depuis trop longtemps, l'aristocratie financière confisque le pouvoir au citoyen tandis que d'obscurs lobbies hantent nos parlements. À quelques mois des élections européennes, rappelons que pour un député européen, sept lobbyistes en moyenne travaillent dans l'ombre afin d'influencer nos lois, nos taxes et nos modes de vie; d'où l'importance de faire élire un maximum de députés insoumis pour construire une autre Europe. Car nous le savons bien, les lois et les taxes adoptées étouffent toujours les populations les plus fragiles. Il suffirait pourtant de récupérer 0,2 % sur chaque transaction financière (taxe dite Tobin proposée depuis 1972), de rétablir l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, de ne plus distribuer de CICE, d'empêcher la fraude fiscale des plus riches, pour débloquer plus de cent milliard d'euros, immédiatement injectés dans l'économie réelle et les solutions écologiques qui se font attendre.

C'est de cela, et de tout le reste, dont il va falloir débattre maintenant! Les graves crises financières, économiques, sociales, politiques et environnementales provoquées par 'le sommet'ne pourront pas être résolues sans 'la base'Chacun devra donc mettre la main à la pâte à sa manière: dans la vie quotidienne, dans le débat public, dans les écoles, dans les mairies, dans les ateliers, dans les magasins, dans les jardins... De leur côté, ceux qui possèdent beaucoup devront nécessairement mettre la main au porte-monnaie. C'est une question de justice sociale défendue sur de nombreux ronds-points et un impératif pour financer la transition écologique de notre société et de nos communes.

En ce début d'année, la priorité est donc de redonner du sens à notre démocratie. Pas à travers de faux débats pipés d'avance, ni à des applications pour smartphone manipulées par ceux qui les créent. Mais à travers une véritable prise en compte des doléances de la population, comme le Référendum d'Initiative Citoyenne qui permettrait aux électeurs de s'exprimer plus régulièrement dans les urnes. Pour Chartres, nous proposons depuis 2014 la mise en place d'Assemblées Citoyennes Mensuelles dans tous les quartiers. Nous proposons également un Référendum d'Initiative Communale qui permettra de soumettre au vote certaines grandes décisions locales, comme: la gratuité des transports en commun, l'interdiction du glyphosate, la création de 2000 emplois dans une grande entreprise, la fermeture « partielle » de certains bureaux de poste ou la banalisation du travail du dimanche... Nous vous souhaitons donc une excellente année 2019, pleine de débats d'idées et d'actions de terrain, pour que notre démocratie innove enfin, partout, tout le temps.

Denis Barbe
chartres.insoumise@gmail.com

π = 3,14158...

Bon, je vais faire plaisir à notre lecteur collectif qui nous a rappelé dans un message électronique que nous étions démagogues. C'est entièrement vrai.

Alors, continuons. Plus exactement allons dans son sens et revenons sur les commentaires des politiciens locaux quant au mouvement des « gilets jaunes ». De la démagogie en veux-tu en voilà! Je passerais sur les traditionnels mea culpa de circonstance et l'élan forcé de charité envers cette basse populace qui nous dégoûte. On lui demande de bien voter, un point c'est tout. Mais quand ça commence à sentir le brûlé en bas de sa porte on change vite de ton, de trottoir ou de fusil d'épaule (j'aurais pu écrire lance-lacrymogène, flash-ball, lance à eau ou maxi-bombe lacrymogène... amis manifestants, c'est pour vous). Il est tellement facile de dézinguer nos libéraux enracinés dans le traité de Maastricht et l'austérité sociale. Entre les droitiers qui nous sortent le couplet du « je vous ai compris » et les centristes adeptes du « hollandisme révolutionnaire » (MDR) on comprend pourquoi les gens d'ordinaire silencieux manifestent bruyamment.

Votre serviteur, bien éloigné des cercles de privilégiés, prend comme beaucoup d'entre vous la réalité en pleine figure. Ferions-nous confiance à ceux qui touchent plusieurs fois le smic et parlent de « révolution » jupitérienne alors qu'ils ne connaissent pas les galères de la vie ordinaire (économiques et autres)? Serait ce démagogique? Autant croire que les néolibéraux veulent un service public accessible et universel.

D'ici là, je vous souhaite, avec un peu d'avance, une bonne et sainte année 2019.

Vive la France

T. Brière-Saunier

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstete1

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

L'AVENIR, CE N'EST PAS CE QUI VA NOUS ARRIVER, C'EST-CE QUE NOUS EN FERONS!

Par tradition, notre majorité municipale consacre cette première tribune de l'année à vous adresser nos vœux les meilleurs. Merci à tous de bien vouloir les accepter pour ce qu'ils sont d'abord: sincères!

Après la fin d'année 2018 que nous venons de vivre, nous nous posons les mêmes questions que vous: où va notre pays? Ce n'est pas ici le lieu du débat politique national, même s'il paraît qu'un épisode du Grand Débat que l'on nous promet ira jusqu'à descendre jusqu'à nous, pauvres provinciaux privés des lumières des élites parisiennes en plein chaos. Faut-il qu'elles soient perdues pour nous demander notre avis! Nous nous contenterons aujourd'hui d'une seule question un peu malicieuse: mais où il est passé, notre député!?

Quant à nous, vos élus, vous savez toujours où nous trouver. Et nous le vérifions tous les jours, Dieu merci! Nous sommes là pour ça. Il en sera de même en 2019, de rendez-vous personnels en réunions publiques, sans oublier les conseils municipaux et les mariages, les fêtes, les visites de quartiers, les inaugurations...

Nous continuerons d'aider toujours davantage vos associations, vos clubs sportifs et vos événements. Nous continuerons d'aménager votre ville, où comme vous nous vivons au quotidien, où nos enfants vont à l'école et où, pour beaucoup d'entre nous, nous travaillons.

Et puis nous continuerons aussi de baisser les taux de vos impôts locaux comme chaque année depuis 18 ans.

Cette continuité, ce souci de cohérence, cette attention aux personnes, résumant notre ambition et notre vision pour Chartres.

Pour le reste, dans cette ambiance pour le moins incertaine, portons à Chartres le toast préféré de notre Maire: «l'avenir ce n'est pas ce qui va nous arriver, c'est ce que nous en ferons!»

Arrêtons-nous là, nous pourrions laisser penser que « nous sommes trop intelligents », comme dirait l'autre...

Alors Bonne Année à Chartres! Et Bonne Année à tous!

Les élus de la majorité municipale

8^e levée Premier CRI...

C'est en 1907 que ce type de document voyait le jour, mais cela ne vous semble pas être un courrier (à moi non plus !). Néanmoins pendant plus d'un siècle, le coupon-réponse international (CRI) a grandement facilité les échanges épistolaires avec l'étranger.

Vous savez au moins son nom : c'est écrit dessus ! Et il va falloir se replacer dans le contexte du début des années 1900. En ce temps-là, vous aviez un correspondant étranger à qui vous demandiez une réponse écrite. Le principe élémentaire de la politesse voulait que l'on avance les frais de réponse à son correspondant.

Mais pas moyen de lui envoyer des timbres de son pays (introuvables chez nous), ni des valeurs françaises (inutilisables depuis l'étranger). Impossible de lui envoyer des billets de banque français : d'abord c'était interdit et les problèmes de change, de convertibilité des devises rendaient très difficile cette opération.

D'où l'idée de la poste anglaise, idée proposée lors du sixième congrès de l'Union Postale Universelle (UPU) en 1906 à Rome. Idée simple puisqu'il s'agissait de proposer à la vente dans tous les pays, un document of-



ficiel qui pourrait être échangé dans tous les pays contre un timbre représentant la valeur de l'affranchissement du courrier retour. Élémentaire, adopté et mis en circulation le 1^{er} octobre 1907 !

Le CRI d'ici présente quand même quelques petits « plus ». D'abord, il a été acheté à Chartres, au bureau du Cloître Notre-Dame, pour trente centimes. Le timbre à date du bureau d'origine l'atteste. Il n'a jamais été utilisé : le globe de droite ne porte aucune marque du tampon d'échange. Mais des traces au dos montrent

clairement qu'il a été « placé » dans un album de collectionneur. Autre élément intéressant : la date. L'oblitération indique le 11 octobre 1907, soit dix jours seulement après la date officielle de mise en vente des CRI dans le monde. Un vrai « précurseur » et il ne doit pas en exister beaucoup de plus anciens...

En 2019, fini ce type d'échange : sur le site de la poste, « *ce produit n'est plus disponible* ». Les CRI sont rédigés en français, car la langue de Molière était (est ?) la langue officielle de l'UPU, et c'est dans cette langue que je vous offre mes vœux pour cette nouvelle année pour que vous continuiez à prendre plaisir à lire cette chronique.

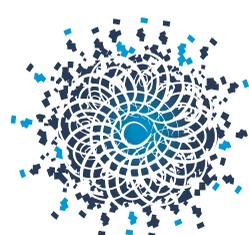
Que 2019 soit comme l'an dernier, mais en nettement mieux !

Jean-François RESSORT,
Cercle philatélique chartrain
« philachartres.unblog »

Jean-Pierre Gorges

et le Conseil municipal
vous présentent leurs

Meilleurs VOËUX 2019



CHARTRES